Notes étymologiques et philologiques

par Jean-Pierre Chambon

La *Toponymie de l'Hérault* du regretté Frank R. Hamlin[1], ouvrage publié grâce aux soins de J.-C. Richard et J. Astor, est de loin le meilleur travail mené à l'échelle départementale sur la toponymie du domaine linguistique occitan. Préparée par une série d'études fouillées menées par l'auteur sur les noms de domaines de l'époque romaine (Hamlin, 1959, 1971-1972 et 1977) et par un article de méthode sur «l'utilisation des formes anciennes» (Hamlin, 1981), le livre constitue, à bien des égards, un modèle à suivre. Tout en veillant à rester accessible au grand public, il se situe aux antipodes des opuscules pompeusement baptisés «de vulgarisation» qui circulent en grand nombre. La première édition de l'ouvrage (Hamlin, 1983) avait été suivie de deux mises à jour (Cabrol, Hamlin, 1986 et 1995). F.R. Hamlin était animé du souci de porter les études de toponymie héraultaise au meilleur niveau de la recherche internationale. Il entendait «fournir [...] un outil de référence comparable aux admirables volumes que l'English Place-Name Society consacre depuis 1925 aux comtés d'Angleterre» [XII]. Il y est parvenu, en créant la base documentaire et le point de départ de toute recherche étymologique ultérieure : une véritable somme.

Il nous a semblé que c'était un moyen de rendre hommage à la mémoire de F.R. Hamlin que de consigner en toute franchise certaines des observations suggérées par la lecture de la *Toponymie de l'Hérault*. Ces touches critiques ne diminuent pas la valeur d'ensemble de l'ouvrage, auquel la recherche sur la toponymie du département doit presque tous ses fondements et un grand nombre de ses réussites. Avec la modestie du savant, Hamlin admettait que «l'élucidation étymologique des noms de lieux est souvent encore sujette à caution» [XIII].

À notre sens, les faiblesses qui subsistent dans l'ouvrage se ramènent à quelques défauts récurrents.

1/ H.-J. Wolf (1985, 228) l'a déjà fait remarquer, «l'auteur ne tient pas toujours suffisamment compte de la phonétique historique». La nouvelle édition n'apporte pas d'améliorations sensibles de ce point de vue.

2/ Les fondements lexicologiques des étymologies proposées sont assez souvent insuffisants : les ouvrages de base, le FEW de von Wartburg ou le DAO de Baldinger (jamais utilisé, nous a-t-il semblé), par exemple, sont négligés, essentiellement au profit du médiocre dictionnaire d'Alibert, ce dernier étant apparemment jugé nécessaire et suffisant.

3/ Certaines de ses solutions ne sont pas «conforme[s] aux régles morphosyntaxiques» [XXI] de l'état de langue auxquels ces noms de lieux sont assignés.

* [En 2000, les *Etudes Héraultaises* et les Editions du Beffroi (Imprimeries Maury, Millau) ont édité, sous le patronnage de la Commission Nationale Française pour l'UNESCO, la *Toponymie de l'Hérault, dictionnaire topographique et étymologique*, rédigé par F.R. Hamlin (1935-2000) avec la collaboration de l'abbé André Cabrol. Cet ouvrage constituait la nouvelle édition du volume paru en 1983 très largement complété entre temps.Les sources de ce type d'ouvrages sont toujours dépendantes de nouvelles publications ou même de textes qui ont pu échapper aux auteurs. A la sortie de ce volume, F.R. Hamlin savait qu'il faudrait continuer à apporter des documents nouveaux pour une prochaine édition. Mlaheureusement, les deux auteurs ont disparu peu après la sortie de ce dictionnaire et certains chercheurs se sont attachés, en fonction de leur spécialité, à étudier les notices.

Nous présentons donc aujourd'hui ce que l'on peut considérer comme des suppléments à l'ouvrage de 2000, la contribution de J.-P. Chambon, professeur à la Sorbonne, et celle de M. Chalon, maître de conférences à l'Université Paul Valéry - Montpellier III, et de P. Florençon (du centrte des Monuments Nationaux). Comme on le verra le premier texte est plutôt d'ordre philologique et le second d'ordre historique et même archéologique puisqu'il reporte les mentions souvent à une date très antérieure à celle que F.R. Hamlin avait pu établir.

J.-C. Richard]

1/ Frank R. Hamlin, *Toponymie de l'Hérault. Dictionnaire topographique et étymologique*, avec la collaboration de l'abbé André Cabrol, Millau/Montpellier, Éditions du Beffroi/Études Héraultaises, 2000, XLII + 450 pages.

4/ Il arrive à l'auteur de confondre *etimologia prossima* des noms de lieux et *etimologia remota* (lexicale).

5/ La datation des toponymes ne le préoccupe guère ; la structure 'super-étymologique' choisie pour les articles le pousse à mêler au contraire sous une même entrée des noms de lieux d'âge très différent ; l'emploi de l'étiquette générale «occ.», doublé de l'usage consistant à écrire l'occitan selon une de ses graphies du 20e siècle, a en outre pour effet d'écraser davantage encore la perspective historique.

6/ L'auteur recherche trop souvent l'étymologie à tout prix, d'où un trop grand nombre de solutions par à-peu-près («attraction», «altération», «variante», «variante dialectale»).

7/ Il se réfère trop largement aux théories «pré-indo-européennes» discréditées issues de Fouché et de son école (cf. H.-J. Wolf, 1985, 230).

8/ Il semble enfin tendre à réduire la part du français (francisation générale du stock hérité, mais aussi créations, qu'on peut souvent situer chronologiquement par l'étude du lexique français) ou à la traiter un peu à la légère (souvent, les noms de lieux d'origine française ne sont tout simplement pas expliqués !), alors que cet aspect de la toponymie héraultaise est d'un intérêt (socio)linguistique bien supérieur aux spéculations "préhistoriques".

En tout cela, le travail de F.R. Hamlin, malgré ses grands et incontestables mérites, reste, du point de vue linguistique, à la fois tributaire et représentatif de ce qu'il est permis d'appeler la tradition méridionale en toponymie et, plus généralement, de la tendance dominante de la toponymie française au cours du dernier demi-siècle (cf. Chambon, 2000, *a*).

Certains de ces défauts apparaissent assez clairement dans les synthèses qu'on lit dans l'Introduction.

Le tableau des «**Eléments germaniques**» [XXIV-XVI] contient les éléments anthroponymiques ou lexicaux *d'origine* germanique présents dans la toponymie de l'Hérault. On a là un exemple de confusion — si fréquente dans les ouvrages de toponymie française — entre *etimologia prossima* et *etimologia remota*. Pour éviter, toute méprise, il convient de souligner que les noms de lieux de cette liste n'ont donc généralement pas de rapport direct avec «l'empreinte des Wisigoths et des Francs» [XXIV]. Les toponymes du type de *Puéchabon*, *Puissalicon*, *Montarnaud*, *Montbazin* qui paraissent cités à l'appui de cette empreinte [XXIV] et qui témoigneraient «d'une culture bouleversée où la recherche de la sécurité amena la fondation de bien des nouveaux villages situés sur des hauteurs», témoignent bien plutôt du phénomène de l'*incastellamento* et de la création, au 11e siècle, de forteresses privées comme nouveaux centres de l'autorité banale (cf. Bourin-Derruau, 1987 ; 1992, 65), un phénomène qui est, bien entendu, sans aucun rapport avec l'origine germanique du nom des nouveaux détenteurs du pouvoir (à cette époque la plus grande partie du stock anthroponymique était d'origine germanique). Les noms de lieux de l'Hérault véritablement formés en gotique ou en francique se comptent probablement — s'il y en a — sur les doigts d'une main.

Dans le tableau des «**Eléments prélatins**» [XXVI-XXIX], «aucune distinction systématique n'est faite [...] entre les éléments intégrés dans le vocabulaire occitan (et donc susceptibles d'être passés dans la toponymie à une date récente) et ceux dont l'emploi toponymique remonte à une époque où les langues prélatines étaient vivantes sur notre territoire». On y trouve par conséquent des formations qui sont explicitement données comme occitanes dans le corps du *Dictionnaire* (cf. XXIV). Cette pratique fâcheuse, courante chez les toponymistes français, est néfaste : elle mêle des «éléments» qu'il y a tout lieu de distinguer rigoureusement sur les plans chronologique et linguistique (pour la distinction nécessaire entre des noms de lieux qui, du point de vue de la toponymie, appartiennent à des couches entièrement différentes, v., par exemple, Hubschmid, 1985, 109-10). Selon le même principe d'indistinction volontaire, le tableau est également grossi des noms de lieux formés à l'époque romaine sur des anthroponymes latins *d'origine* gauloise. Le tableau présenté tient donc, pêle-mêle, d'un dictionnaire toponymique de l'Hérault et d'un dictionnaire étymologique (bien sommaire !) de l'occitan et des noms de personne latins. De plus, toutes les formes reconstruites y sont livrées sans l'astérisque de rigueur. Si l'on parcourt cette liste d'un œil critique, on s'aperçoit que les noms de lieux analysables ayant une origine prélatine bien établie — c'est-à-dire formés avant la romanisation *et* dotés d'une étymologie sûre ou seulement probable — sont fort peu nombreux : peut-être une dizaine d'hydronymes et une demi-douzaine de noms de localités en ce qui concerne le gaulois.

D'autre part, la plupart des étymologies «pré-indo-européennes» qui nous sont présentées restent tributaires du système de Fouché et de sa postérité (voire même de Trombetti...) et elles demeurent le plus souvent spéculatives. Dire qu'un ou des noms propres de lieux proviennent d'une langue inconnue (supposément pré-indo-européenne) sans qu'il existe aucune évidence lexicale indépendante dans ce sens revient à reconnaître que ce(s) nom(s) propre(s) est/sont d'origine inconnue (cf. Craddock *et al.*, 1980, 197). Soutenir, par exemple, que *Orb* est un «dérivé d'un thème hydronymique pré-indo-eur. **or(o)b-*, de sens inconnu» [275], c'est dire que *Orb* ne prend son origine dans aucune langue connue. L'étymon **or(o)b-* n'est qu'une copie des formes documentées ; «thème» est ici privé de son sens technique (on ignore tout de la structure morphologiques des mots de la langue en cause) ;

la valeur «hydronymique» ne fait qu'exprimer la constatation que le nom propre à expliquer s'applique à un cours d'eau. On a affaire dans les cas de ce genre à un résumé des données projeté dans le passé, non à une étymologie.

La **bibliographie** («Bibliographie sélectives des principales sources et études générales», XXXII-XLI) est ainsi conçue que ni les études spécifiques portant sur tel ou tel nom de l'Hérault, ni les comptes rendus de Hamlin 1983 n'y apparaissent. Or, ces publications sont loin d'être toujours cités dans les articles et la bibliographie des articles est souvent fort «sélective» : les toponymistes de l'école méridionale (Rostaing, Flutre, Camproux, Nouvel, Nègre etc.) étaient visiblement les auteurs préférés de Hamlin. On aboutit ainsi à une sorte d'amnésie bibliographique. Sans se donner l'obligation de se confronter à autre chose qu'à lui-même (ne serait-ce qu'aux comptes rendus), le discours de l'école pourra se nourrir de lui-même à l'infini. En tout cas, c'est par un véritable tour de force que le nom d'André Soutou ne figure pas dans la bibliographie d'une *Toponymie de l'Hérault*.

NOTES CRITIQUES

On lira ci-dessous une sélection de notes critiques. Nous avons presque toujours renoncé (i) à signaler les étymologies arbitraires, recourant à des «altérations» incongrues, violant les règles élémentaires de la phonétique historique ou sans aucune base lexicologiques ; (ii) à marquer comme telles les formations françaises. Le lecteur doit être prévenu que les étymologies arbitraires sont assez nombreuses (et que pratiquement toutes les étymologies demandent à être contrôlées du point de vue de la phonétique et de la lexicologie). On a également renoncé aux rectifications orthographiques (l'auteur ne semble pas toujours maîtriser le système graphique qu'il emploie pour l'occitan). Pour les formes orales occitanes, on renvoie de façon générale à Camps 1985, qui n'a malheureusement pas été dépouillé ; on se reportera aussi à certaines sources dialectales (comme Mâzuc, 1899) qui semblent avoir été négligées. Pour les formes anciennes, on renvoie également de manière globale à Alzieu, 1998 (et 2001).

1 **L'Abélancas** (Mourèze ; Liausson ; Villemagne) doit être tiré d'un lang. **abelanc* correspondant à aveyr. *obelonc* «amélanchier» (FEW 24, 1b) ; les points de départ proposés par Hamlin ne conviennent pas.

5 **Podium Agulharium** 1248 (loc. non ident. aux environs de Cessenon) contient comme second terme un nom de personne médiéval du type *Agulhier*, attesté aux 12e-13e siècles à Montpellier et à Béziers (Fexer, 1978, 62).

5 **Aigavers** et **Aygavers** 1225. Ces mentions sont groupées à tort avec *Pont des Aiguerelles* et laissées sans interprétation. Ce nom de lieu fournit visiblement un exemplaire toponymique supplémentaire d'aocc. *aygavers* «ligne de partage des eaux» (sur lequel v. en dernier lieu Chambon, 1998, que l'on complètera sur ce point).

6 et 267 **Rau d'Aygue Nay** (Mèze). Un composé «occ. *aiga* + *nai* «routoir, lieu où l'on fait rouir le chanvre»», où le déterminant serait construit directement, serait fortement agrammatical. Muret (1930, 101) avait déjà fait remarquer que, dans les langues galloromanes médiévales, «la formation de noms composés au moyen de l'ancien cas régime ou par juxtaposition du déterminant possessif exige, selon les règles de la syntaxe, que ce déterminant soit un nom ou un qualificatif de personne». En ancien français, un SN2 déterminatif à noyau [+animé, -humain] n'est jamais construit directement, mais avec *a* (rarement) ou *de* (Palm, 1977, 106) ; la construction directe n'est possible que si celui-ci réfère à «des animaux humanisés ou agissant comme des protagonistes humains, comme dans *Renart*, dessin animé médiéval» (Buridant, 2000, § 59). En ancien occitan, où valent les mêmes contraintes générales sur la construction, on ne relève qu'un exemple, du reste «peu probant» de second terme [-humain] (Jensen, 1994, 11-2). Dans les cas où le noyau de SN2 a le trait [-animé], Palm (*op. cit.*) n'a relevé en ancien français que deux exemples construits directement : une bévue probable de scribe et un cas où N2 est personnifié. Il en va de même en ancien occitan, jusqu'à plus ample informé (cf. Jensen, 1994, 12 : quelques cas particuliers extrêmement rares, notamment avec *albre* personnifié). Muret (*l.c.*) ajoutait pertinemment : «Cependant les étymologistes ont très souvent supposé qu'un mot quelconque pouvait assumer dans la formation des noms de lieu l'emploi du cas régime sans préposition. Beaucoup d'étymologies fondés sur cette tolérance sont évidemment fausses». Dans *Aygue Nay*, le second terme se laisse facilement ramener à la règle, puisqu'on peut y reconnaître le nom de famille *Nay*, attesté par ailleurs dans la toponymie héraultaise, notamment dans *Mas de Naï* [265] (avec dans le même commune *Canton de Naï* [80]). On sait que la construction directe de SN2 avec des patronymes s'est prolongée en français dans des constructions comme *l'affaire Saint-Fiacre*, *la Maison Dupont* etc. (discuté dans Noailly, 1990, 105).

6 **Rau d'Aygue Vaques** (Mèze). Pour les mêmes raisons que celles que l'on vient d'exposer ci-dessus à propos de *Aygue Nay*, il convient de mettre en doute l'étymologie proposée : «occ. *aiga vacas* «eau [des] vaches»». Comme la supposition alternative — une «altération du [*lege* de] *nega vacas* «noie vaches»» —

est gratuite, il convient en première instance de rechercher pour *Aygue Vaques* un étymon qui ne soit pas de forme SN1 + SN2 avec un N de SN2 [- humain]. Tout oriente vers un composé V-N, et l'on pensera pour le premier terme à aocc. *aigar* «arroser» (1470) et représentants contemporains du même type (FEW 25, 69a et b) ; cf. *Baignechat*, *Baignerenard* (Lebel, 1956, §§ 103, 253).

7 **Lous Ajudans** (La Salvetat) ne peut en aucune manière coïncider formellement avec *les Ajustans* (Vélieux), même si les deux noms désignent un confluent. L'étymologie du second ne peut convenir au premier. V. Chambon, 1992, 81-2 (cité par Hamlin, mais ni utilisé, ni critiqué), où nous avons proposé une base *ADIŪTANTES (sur *adiūtāre* au sens de «adiuvando augere, adaugere (de aquis)», sens connu pour *adiūuāre*).

7-8 **Terminium de Comba, que vocant Alamandescha** 996-1030 (loc. non ident., prob. aux environs de Mèze). Supprimer la virgule après «Comba» (la relative est déterminative). Il est préférable de partir d'un nom de personne médiéval du type *Alamanda* (cf., par exemple, Brunel, 1926 et 1952 aux index) plutôt que de *Alamannus*.

8 **Laubine** (Agde), nom d'une ferme attestée seulement sur *Cassini*, a très peu de chances de remonter au pré-indo-européen ou au germanique. Plutôt de **l'Aubine*, féminin du nom de famille *Aubin*.

8 **Source d'Aubinel** (Carlencas-et-Levas) représente frm. *source* + *de* + nom de famille méridional *Aubinel* (Fordant, 1999), et non un toponyme d'origine pré-indo-européenne ou germanique. Il est piquant de constater que l'auteur, si réticent à reconnaître -ĀNU, -ĀNICU ou -ĀCU dans des noms de lieux sans attestations anciennes, n'applique nullement le même principe de précaution quand il s'agit de «pré-indo-européen».

9 **Ecclesiam de Amalvinis** 1203 (loc. non ident. aux environs de Montagnac). «Etym. obscure». Ce nom de lieu donne toutes les apparences de représenter le nom de personne aocc. *Amalvi* ou antécesseur du haut Moyen Âge *Amalwinus* (cf., par exemple, les index de Brunel, 1926 et 1952 ; Morlet, 1971, 34).

10 **Les Amellierets** (Saint-Just). Comme le «suff. *-et* à valeur collective» n'est pas productif en occitan à date historique (v. ci-dessous 52 *Boisset*), il ne peut guère surgir à une date postérieure à 1668-1669 et dans un nom de lieu précédé de l'article. Il s'agit donc du diminutif.

14 **Les Arens** (Bessan). Il est trop coûteux d'imaginer pour ce nom de lieu isolé (sans formes anciennes) une «variante masc. d'occ. *arena* «sable», dérivé du bas-lat. *arenium* ou (par fausse régression) à partir d'*arenàs*». De plus, les formes masculines correspondant à ARĒNA sont strictement limitées à une petite portion du domaine francoprovençal (Genève, Valais, Savoie) et l'on pose pour les expliquer un neutre *ARĒNUM (FEW 25, 173 b et n. 4). Il y a tout lieu de croire que *les Arens* s'explique par le pluriel du nom de famille *Arenc* (< occ. *arenc* «hareng» ; FEW 16, 162b) dont l'épicentre se trouve à Frontigan (Fordant, 1999).

14 **Croix d'Argent** (Montpellier). Il est intéressant de noter, du point de vue sociolinguistique, que la réanalyse de *Larjan* (< *LARGIĀNU) en *l'Argent*, possible seulement en français (prononciation [-ã] de *argent*), est à l'œuvre dès 1516 à Montpellier.

15 **L'Armandoune** (Combes). Féminin populaire du nom de famille *Armandou* (Morlet, 1997, 48), attesté en 1900 dans le Gard (Fordant, 1999), plutôt que diminutif du nom de personne *Armand*.

16 **Comba Arnosa** 1137 (loc. non ident. aux environs de Montpeyroux) se présente manifestement comme un dérivé d'aocc. *arn* «paliure» ou de son prédécesseur ; à ramener sous *L'Arnas* [16]. La dérivation adjectivale en *-osa* suppose une formation prélittéraire (antérieure aux états attestés de l'occitan).

18 **Aubaret** (f., Magalas) ; **L'Aubaret** (Florensac). «Occ. *albaret* [...] «saulaie, groupe de saules blancs (*salix alba*)»». L'étymon proposé par Hamlin présente l'inconvénient d'être inconnu (en tout cas de Mistral, Alibert, DAO 520 et FEW 24, 29ab). On a affaire à une formation prélittéraire (dès l'occitan médiéval, le suffixe *-et* à valeur collective n'est d'ailleurs plus productif ; v. ci-dessous 52 *Boisset*).

20 **Les Aulas** (St-Saturnin). Aj. *villa Aulaz* 1105 et *au tènement d'Aulas* 1631 (Alzieu, 1998, 149). Il est difficile d'expliquer ce nom par un mot latin (*aula* «cour») suffixé par «occ. *-às*» ; de plus, lat. *aula* n'a pas vécu en occitan (ni dans aucune autre langue romane) ; v. Schmitt, 1975, 476-81 et FEW 25, 928-9. Le nom de lieu étant attesté depuis 1105 (*Aulaz*), on ne voit pas ce qui empêche de l'intégrer, avec Nègre (1990-1991, § 2613), à la série des -ĀTE(S), la base étant *Aulus*.

20 **Aumes** (ch.-l. de comm.). Aj. Péz. *Áoumos* (Mâzuc 1899, 15). L'étymologie par *terras almas* «terres nourricières» (Nègre) ne méritait pas de passer à la postérité. À rapprocher plutôt de prérom. *ALMA > béarn. *aume* s.f. «orme, bouleau» (FEW 21, 67a).

23 **Gula d'Avena** 1307 (loc. non ident. aux environs de Balaruc). Le premier terme n'est pas expliqué ici, pas davantage à son ordre alphabétique. Il s'agit

d'un emploi topographique de mlt. *gula* (recouvrant aocc. *gola*) désignant le débouché de la Vène dans la mer ; cf. *la Goule*, désignant «un ancien estuaire de l'Aude dans l'Etang de Vendres» [184].

24 **Les Azam** (Quarante). La forme orale [las (*sic*) a'zandos] est plutôt un féminin sur un thème analogique qu'un «dérivé adj.».

25 **Bagatelle** (maisons, Montpellier ; Saint-Chinian ; Saint-Gervais). L'étymon serait fr. (mod.) *bagatelle* «au sens de «maison de plaisance»». Ce sens ne paraît pourtant pas avoir été enregistré par les principaux dictionnaires des 19e et 20e siècles. De plus, les trois exemplaires de ce type (tous trois sans formes anciennes) sont dépourvus de l'article. On préfèrera donc y reconnaître un transfert direct du toponyme parisien *Bagatelle*, nom d'un «petit château construit en 1779, par le comte d'Artois, sur la limite du bois de Boulogne, non loin de la Seine», «loué pendant la Révolution à des entrepreneurs de fêtes champêtres» et qui «prit le nom de *Babiole*» quand il fut rendu au comte d'Artois, sous la Restauration (Lar, 1867).

25 **Rau de Bagne Rougne** (Castelnau-de-Guers). «Occ. *banh ronha* «bain [pour la] gale des animaux»» ne convient pas pour des raisons de phonétique et de syntaxe (cf. ci-dessus 6 *Rau d'Aygue Vaques*). Il s'agit d'un composé V-N avec pour premier terme le thème ou l'impératif d'occ. *banhar* «baigner» et *ronha* comme COD.

26 **Baillarguet** (h., Montferrier-sur-Lez). Toutes les formes anciennes montrent que la palatale [ʎ] s'est substituée à la palatale [ñ] par dissimilation entre nasales ; [ñ] est noté <n> en 1101 et 1122, ce qui est paafaitement régulier (Grafström, 1958, 211 *sqq.*). Il faut donc poser *Albanius* (courant, cf. Bofinger, 1938, 2) et non *Albanus* (déjà Hamlin, 1977, 7).

33 **Rau de Batipaumes** (Agde) ; **Batipalmas** 1160—1173 (nom disparu à Montagnac). Ces noms sont rangés sous le même chef que *Bat-Paume*. Le commentaire, citant Nègre, 1959, 171 (lequel traite un *Bat Palma*), part d'occ. *batre las palmas* «s'affliger», mais ne donne aucune précision sur la formation du toponyme. À moins d'admettre une première personne (cf. Ronjat, 1930-1941, 3, 474), qui ne conviendrait cependant pas au correspondant septentrional *Batypaumes* 1233 (toponyme non identifié en Franche-Comté ; Philipon, 1914, 519), il faut construire *bat i palmas!* avec *i* pronom adverbial. Pour les cognats catalans (dès le 10e s.), v. OnCat 6, 171.

42 **Bessille** (Montagnac), *Becilla* 1203. L'étymon proposé, **Becīlia* (sur le nom de personne latin *Becilius*) aurait abouti à **Bezille*. On doit préférer *BETTYA «boulaie» (< *BETTEA) + -ĪCULA (diminutif).

43 **Le Béal** (rau, Olonzac) etc. Il paraît improbable qu'on ait affaire à «une variante dialectale» d'occ. *besal* «canal d'amenée d'eau à un moulin». Comme nous pensons l'avoir montré (Chambon, 1999, *a*, 28-30, avec bibl.), fr. rég. *béal*, sans doute d'origine lyonnaise, est attesté sur une large aire comprenant au moins le Rhône, la Loire (depuis le 17e s.), la Provence, le Gard (depuis 1650 à Saint-André-de-Valborgne, v. Claude Cottin, «Béals en Vallée Borgne», *in* : *Almanach du Val Borgne en Cévennes*, 1999, p. 13), l'Hérault, la Lozère, l'Aveyron, le Puy-de-Dôme (depuis 1476). Sur la plus grande partie de cette aire, la forme française est nettement distincte d'occ. *bezal*, *-au*, qu'elle recouvre. C'est donc le français (régional) qui est le responsable direct des toponymes héraultais en question. Comme *Beal de la Place* et *Beal de la Viale* (Octon) sont encore *Bezal de la Place* et *Bezal de la Viale* en 1675, on peut situer approximativement entre 1675 et 1873 (date de la première attestation de *béal* dans l'Hérault, v. LiS) l'apparition du mot français dans la région. On corrigera aussi l'étymon éloigné (*BEDĀLE et non «*besalem*»).

46 **Bocacerz** 1270 (loc. non ident. à l'ouest de Saint-Félix-de-Lodève). L'impossibilité phonétique absolue qu'il y a à rattacher le second élément *-cerz* à aocc. *cervi* (cf. Chambon, 1984, 109) n'est toujours pas surmontée. Le même toponyme se retrouve dans l'Aude et en pays catalan (Coromines, 1970, 217-8 ; DELCat 2, 673-4 ; OnCat 3, 38-9). Ajoutons que la syntaxe est pré-occitane (complément adnominal sans joncteur ou génitif). *BUCCA CIRCII serait d'autant plus vraisemblable que *Circius* est le nom du «dieu d'un vent de Narbonnaise» auquel Auguste, au témoignage de Sénèque, dédia un temple (Clavel, 1970, 545). La valeur de BUCCA peut être ici «joue» ou «bouche».

47 **Bombequiol** (Saint-André-de-Buèges). Aj. comme parallèle *la Fon de Boumboquieus*, surnom passager de la Font-Putanelle, à Montpellier, attesté dans un passage qui inviterait à prendre en considération une motivation particulière : «Pioy ne venguet Aunés de la Fon-Putanelo, Filho escarabilhado é de trop bono humou Qu'aquo l'y faguet ben soupçouna son hounou, Car durant tout un tems élo tenguet escolo Per dressa dins l'amour nostro jouynesso folo. É d'aqui ne venguet que cauques galans sieus L'apelavoun aprés la Fon de Boumboquieus» (1650, Roudil, éd. Barral, 1982, 34, cf. 163) ; v. encore le passage cité ci-dessous 48 *Bourdel*. Cf. à ce sujet Barral, 1989, 248-9.

48 **Bourdel** 1770-1771 (Montpellier). «Probablement n. de famille». La première attestation est peut-être *lou Bourdel* 1663, chez Roudil (éd. Barral, 1982, 87 et Barra,l 1989, 249), dans le passage suivant :

«Lou Bourdel es crebat et la Fon Putanelo N'es pas soulo aquest cop la Fon de Boumboquieux. La Canourguo a son tour, d'uno fasson nouvelo, Servis de rendévous per fairé de couguieux» (Barral, 1989, 249 traduit, à tort, nous semble-t-il, «Le bordel [...]»), mais l'étymologie est transparente. Cf. encore le quatrain qui suit, relatif à *la Canourguo* : «Aqui veirias veni la Damo é Doumaisélo Que, sans cap de respect das homes ni das Dieux, Se fa souven mounta per la jouvo sequelo, Penden que lous marits li alloungoun lous estrieux». De ce contexte, on retire l'impression que *lou Bourdel* avait servi de maison de rendez-vous ; on partira donc plutôt d'occ. *bourdel* «bordel» (depuis Goudouli, FEW 15/1, 188a).

52 **Boisset** (ch.-l. de comm. et quatre autres exemplaires). La source d'occ. *boisset* «lieu couvert de buis» dans Alibert (cité par Hamlin) est Mistral («s.m. et n. d. l.», sans localisation ni exemple, renvoyant à *bouissedo*), mais néant pour l'époque médiévale dans DAO 740. Adams (1913, 170) déclare que -ĒTU a laissé «little trace in Provençal», ce qui est une litote puisqu'il ne cite ensuite que des formations en *-eda* ou *-ada*. Ronjat (1930-1941, 3, 386) est très net : le «suff. *-et* à valeur collective» ne se trouve que «pétrifié dans des n. de l.». Rostaing (1972, 123) indique que les dérivés en -ĒTU «remontent à l'époque romaine» (disons plutôt qu'ils sont nécessairement d'époque prélittéraire). Le témoignage de Mistral apparaît donc comme des plus fragiles. En outre, la plupart des exemplaires sont dépourvus d'article. On préfèrera partir de lat. BUXĒTU «lieu planté de buis» ou d'une issue prélittéraire.

54 **R^au du Boulidou** (Pignan) contient probablement le nom de lieu-dit *(le) Boulidou* attesté en 1685 (Barral 1983, 207).

58 **Les Brégines** (anc. domaine, Béziers), diminutif **les Brésinettes** (f., Béziers). «Etym. obscure». Les formes médiévales (*Lebrecinas* 1242, *Librezinis* 1269) conduisent à *LEPORICĪNAS. On peut penser à un cognomen **Leporicīnus* (parallèle à *Ursicinus* et *Lupicinus* ; Kajanto 1965, 328, 330) employé sans suffixe au féminin pluriel.

60 **La Bronzinadouire** (source, Saint-Étienne-de-Gourgas) n'est pas à analyser comme occ. *bronzinada* «bouillonnement rapide» + «suff. *-oira*», mais plus régulièrement comme le thème d'occ. *bronzinar* «bruire, gronder, bourdonner» (Mistral ; FEW 1, 373b) avec le suffixe *-doira*.

60 **R^au de Bronzadouïre** (Cournioux). Il ne peut s'agir d'occ. *bronzinada* «bouillonnement rapide» + *-oira*, «avec perte d'*-in-* par syncope» (!), mais d'une formation formellement et sémantiquement parallèle à la précédente sur occ. **bronzar* «bruire», lequel peut être supposé d'après *bronzinar* et *bronzir* (FEW 1, 373b).

60 **R^au de Brougidoux** (Pomérols). «Variante du n. de famille *Brugidou*». On peut être tenté d'inscrire *Brougidoux* dans la série formée sur le type de lim. *brugidoú* «retentissant» (FEW 10, 548a) et comprenant *Brugidur* 1031 (Guérard, 1857, n° 684 ; non identifié par l'éditeur qui y voit un *locus* ; «in comitatu Sistericensi, in territorio ville Nuazellas», mais il peut s'agir d'un hydronyme) dont l'étymologie est connue depuis Serra (1958, 443) ; *Brudour* (torrent, affl. du Drac, *Bredurium* 1516, *Brudorium* 1525, et torrent, comm. d'Aspres-les-Corps ; Roman 1884) ; *Bruydor* 1322 (moulin disparu, Bourges, Ardèche ; Charrié 1979, 429) ; *le Burdou* (vill., Jaleyrac, et ruisseau, affl. de la Rieulière dans la même commune, Cantal), *le Brugdor* 1549, *le Brudou* 1668 (Amé, 1897 ; *lou Boudouc* 1473 est une cacographie ou une fausse identification) ; cf. encore le féminin dans *Aimeric de la Bruydoira* 1183, en Rouergue (Verlaguet 1938, 51). Pour la forme en [-u-] de la base, cf. Aude *bourjoú* «bruit sourd» (FEW 10, 548a) et peut-être *Ruisseau de Brouzidou* (Tarn-et-Garonne, servant de limite entre Castelsarrazin et Saint-Porquier ; *IGN 1:25 000, 2041 O*).

60-61 **Le Bruc** (Saint-Christol) etc. L'article n'est pas des plus clairs et la consultation du travail classique de Hubschmid (1968) aurait sans doute permis d'y mettre de l'ordre. On distinguera notamment *BRŬCA (type d'Aude ['brugo] «bruyère» ; Hubschmid 1968, 325 et 329), d'où *les Brougues* (Les Aires) et, par métathèse, *Bourgue Rouge* (Cessenon), puis, par effacement de l'intervocalique, *la Broue* (Fraisse etc.).

63 **Le Burguet** (h., Berlou) etc. Jusqu'à plus ample informé, occ. *borg* «faubourg» a le vocalisme [o] dans l'ancienne langue, [u] dans la langue moderne, conformément au vocalisme de son étymon. Il ne peut donc rendre compte des toponymes présentant [y] comme *le Burguet* (même forme au 18e s.), *R^au du Burguet*, *le Bruguet* 1759, *lou Burc* 17e s., qui se rattachent, généralement avec métathèse, à occ. *bruc* «bruyère» (v. 60-61 *Le Bruc*).

65 **Puech Cabre** (Aumelas). Le second terme, en construction directe, ne peut représenter le nom d'animal occ. *cabra*. Il s'agit du nom de famille *Cabre* (Kremer, 1997, 42, 43 ; attesté dans l'Hérault, Minitel 2000).

65 **Cabrillo** et **R^au de Cabrillo** (Roquebrun) ne sauraient compter parmi les «variantes dialectales et orthographiques de *cabròl*». Soutou (1989, *a*, 48) pense que la mention *in rivo de Cabrina* 1123 (*art. cit.*, 51), qui désigne certainement un ruisseau du même secteur, pourrait s'y rapporter, et qu'il pourrait s'agir d'un ancien nom en -ĀNU.

65-66 **Cabrials** (f., Béziers) etc. «Anc. occ. *cabril* (> *cabrial*)» (repris par Schneider, Garcia, 1998, 134) ne semble pas être attesté (néant dans les principales sources lexicographiques et dans FEW) ; il a également disparu du lexique catalan (Gulsoy, 1995, 335, 341). Selon REW 1653, lat. CAPRĪLE «étable à chèvres» n'est continué qu'en italien et en sarde ; en occitan, le suffixe -ĪLE ne se trouve que «dans quelques mots pop.», comme *pouciéu* «étable à porcs» (Ronjat, 1930-1941, 3, 357). Le doublet occitan «*cabri(l)/cabrial* «chevreau»» posé par Morlet (1997, 154) paraît également infondé. Dans l'Hérault, cinq exemplaires de ce type toponymique sur six sont dépourvus d'article — encore convient-il de noter que le sixième exemplaire est bien douteux (il varie entre *les Cabrils* 1759 et *les Cabrits* 1770-1772, et ne montre pas la diphtongaison devant /l/ qui caractérise les cinq autres). On a donc toutes les chances d'avoir affaire à une formation prélittéraire et très probablement antérieure à *ca* 700 (pour la chronologie de l'article, v. Chambon, 2000, *b*, 69 ; 2001, 546-7 ; à paraître, *a*) ; cf., dans le même sens Nègre (1990-1991, §§ 5645-6), qui indique que *Cherville* (Marne) représente le neutre pluriel CAPRĪLIA.

66 **Cabrière** (ch.-l. de comm.). «Lat. *capraria* > *cabrièra* «étable ou parc à chèvre»». Sauf erreur de notre part, ni lat. *capraria*, ni [occ.] *cabrièra* ne peuvent être valablement attestés dans ce sens. FEW (2, 297b, CAPRA) ne cite, en tout cas, qu'un agasc. *cabriera* (Bord. 1450), néo-formation tardive et ayant le sens de «boucherie de chèvres». Non lexicalisé en latin, le type est cependant attesté à plusieurs reprises comme nom de lieu dans le monde romain avant 600 (H.-J. Wolf, 1985, 230 ; TLL ; Vincent, 1937, § 680) et il est connu dans toute la Romania d'Occident (H.-J. Wolf, 1996, 394). En Gaule, tous les noms de ce type cités dans les manuels de toponymie (Vincent, 1937, § 681 ; Dauzat, Rostaing, 1978 ; Nègre, 1990-1991, §§ 24805, 24809, 24814-5 [avec une interprétation à exclure], 24818) sont dépourvus d'articles et cinq exemplaires sur les six de l'Hérault. L'essentiel de ces formations est par conséquent antérieure à *ca* 700 (v. les références citées ci-dessus 65-66 *Cabrials*). Cette estimation peut être confirmée localement du point de vue philologique : le *castrum... Capraria* de Grégoire de Tours est en effet unanimement identifié avec le chef-lieu de commune de l'Hérault, bien que Hamlin n'ait pas fait état de cette mention (en dépit de la remarque de H.-J. Wolf 1985, 231). Il résulte de ces données et de la référence non militaire de ce toponyme qu'on a affaire, avec *Cabrières* (ch.-l. de comm.), à un nom de terroir vénérable puisque probablement antérieur au début de l'occupation castrale (4e s.-mil. 7e s., Schneider, Garcia, 1998, 151). Cf. Chambon, à paraître, *b*.

67 **Les Cadenades** (Montarnaut). Plutôt qu'à occ. *cadenada* «longueur d'une chaîne» («allusion à un tènement allongé»), on peut faire appel plus naturellement au suffixe *-ada* à valeur collective (Adams, 1913, 170 ; Strobel, 1936, 22) et ramener ce toponyme, à travers un **cadenada* «lieu planté de genevrier» non attesté (Ø FEW 2, 490a et DAO 729), parmi les héritiers de CATANU traités par Hamlin sous 67 *Le Cade*.

70 **Calisso** (f. et l.-d., Berlou). Il paraît impossible qu'expliquer ce nom de lieu (formes anciennes : *Calisso* 1679 et 1833, *Calissa* 1865 ; pron. [kali'so]) par «occ. *canisson*, *calisson* au sens de «petite claie de roseaux, clayon»», l'issue de -ŌNE ne pouvant s'être maintenue en [-o] en Languedoc. Malgré le manque d'attestations vraiment anciennes, il faut se résoudre à supposer un nom de domaine galloromain *CALĪCIĀNU (sur *Calicius*, Solin, Salomies, 1994, 42).

70 **Chemin de la Camargue** (Saint-Étienne-de-Gourgas). L'étymon proposé, «occ. *camarga* «terrain sur une courbe», mot d'origine pré-indo-eur.», n'a pas de réalité. Il n'est confirmé par aucune source indépendante de Nouvel (1975, 172) auquel Hamlin renvoie d'ailleurs scrupuleusement. Or Nouvel posait «oc. *camarga* «terrain sur une courbe (d'une m[on]t[agne] ou d'un ruisseau)»» sans fournir la moindre référence. Comme l'auteur ajoutait cependant «*auj.* «mauvais champ pierreux»» (souligné par nous) en citant un peu plus loin (p. 174) une localisation (l'Ubaye) et une source («dic. sols») dont la source est elle-même, naturellement, Arnaud/Morin (1920, 25) pour le sens actuel, il y a tout lieu de penser qu'occ. *camarga* «terrain sur une courbe» est une pure reconstruction spéculative. C'est ce que montre d'ailleurs, et de la façon la plus nette, la lecture de la p. 175 de Nouvel : «Le sens premier a dû être, conformément à la valeur de la racine **kam-* «terre sur un lieu arrondi» (colline ou courbe de rivière)». Il en ressort qu'on ne peut absolument pas faire appel à cette contrefaçon lexicale pour expliquer le toponyme héraultais. Il convient par conséquent, comme il se dit sur les stades, de "revenir aux fondamentaux" et d'expliquer *Chemin de la Camargue* par fr. *chemin* déterminé par un syntagme dont le noyau est le nom de région *la Camargue*. D'après la carte (*IGN 1:25 000, 26642 O*), le Chemin de la Camargue semble conduire de la vallée de la Lergue, par Soubès et le lieu-dit *le Chemin Farrat* [71], au Larzac (cf. Schneider, Garcia, 1998, 86), qui est atteint à l'extrémité ouest des escarpements du Cirque du Bout du Monde, non loin de la Bergerie d'Autignac ; il semble qu'un tracé se prolongeant plein nord soit encore perceptible sur la carte jusqu'à la D 9, qui conduit vers Le Caylar. En somme, *Chemin de la Camargue* paraît désigner un tronçon d'un itinéraire allant de Lodève au Caylar en évitant, par l'est, le Pas de l'Escalette. Quant à la motivation objective du toponyme, il ne semble pas déraisonnable de supposer qu'elle réside dans le fait que la Camargue est une région productrice de sel : on aurait alors affaire à

un nom de 'chemin salinier' analogue à ceux, sans doute plus anciens, relevés dans l'Hérault [376] ou dans le Tarn (Soutou, 1980, 94-6). On sait, d'autre part, que Camproux (1968, 112-7) a recueilli et étudié six noms de lieux du Gévaudan du type *la Camargue, (les/las) Camargues* ; on sait aussi qu'il voulait, après Flutre (1957, 72-3), et de façon tout à fait invraisemblable, expliquer ces toponymes par le pré-indo-européen (cf. encore Dufort, 1966, 130). Sans entrer dans cette question, nous noterons cependant que *Camargues* (éc., comm. du Pont-de-Montvert, Lozère) était situé sur la draye dite de Languedoc (*IGN 1:25 000, 2739 E*), venant de Provence, qui franchissait probablement le Tarn sur le *pont de Camargues* (mentionné en 1866, Camproux, 1968, 113), aujourd'hui probablement le *Pont du Tarn* (*IGN*). Camproux (1968, 113), fait observer qu'en ce qui concerne le choronyme, «le pluriel a disparu vers la fin du XVIe siècle» (pour les formes anciennes, v. Rostaing, 1950, 433).

71-72 **Ad caminum Franciscum** 1182, **al Cami Francés** s.d. [*ca* 1200] (chemin non ident. près de Veyrac). Selon Hamlin, l'allusion «reste à déterminer». La codénomination probable *Caminum Francorum* s.d. [*ca* 1200] montre que le déterminant ne saurait guère receler une allusion topographique (direction du chemin). On rapprochera le nom de ce chemin de la *strata Francisca* et de la *via Francigena* qui désignaient respectivement, à l'époque carolingienne, «une voie nouvellement créée», du col de la Perche à Gérone, et l'ancienne *via Flaminia* «qui relie Aoste, Ivrée, Verceil, Pavie» (Riché, 1994, 30 ; P. Wolf, 1965, 304). Il nous semble qu'on a affaire avec cet ensemble de dénominations routières à des équivalents de *via regalis/via regia* (Niederehe, 1967, 24) pour désigner une voie de communication publique relevant du *regnum Francorum*. Il ne serait sans doute pas difficile d'étendre cette série : cf. *le Chemin-François* (Valabrègue, Gard ; Niederehe, 1967, 52) < *la Carrière-Française* 1790 (Germer-Durand, 1863) ; v. aussi Barral, 1989, 121.

On peut également faire valoir, dans ce sens, la dénomination de trois gués languedociens : 191 **Guadum Franciscum** 1114 (ancien gué à Béziers ; cf. Grenier 1934, 193) ; *Gadum Franciscum* 1108 > *Gap-Francès* (moulin sur le Vidourle, Sommières, Gard ; Germer-Durand, 1863) ; *Ga Francesc ca* 1190 > *Gap-Français* (Brunel, 1926, n° 254 et 386 «aujourd'hui l'Hôpital, comm. de Pont-de-Montvert», Lozère ; Soutou, 1961, 54). On sait qu'au haut Moyen Âge, le tonlieu se perçoit *per civitates,* [..] *per castella,* [...] *per portus,* [...] *per trexitus* [«gués»] (diplôme de Théodéric III, *a.* 681 ; Pertz, 1872, n° 51), ce qui suppose l'existence de bureaux du fisc royal ou impérial. La même valeur de l'adjectif se trouve probablement dans *Notre-Dame-de-Valfrancesque*, *Sainte-Croix-Vallée-Française*, *Moissac-Vallée-Française* et *Saint-Étienne-Vallée-Française*, dans la haute vallée du Gardon de Mialet (cf. Grimaud/Balmelle, 1925, 112 ; récemment Cabanel, 1998, 26), vallée où se trouvait un *mansus del Fesc Carbonel* (< FISCU) mentionné en 1307 (Boullier de Branche, 1938-1949, 2/2, 86), non identifié dans la paroisse de Notre-Dame de Valfrancesque, jouxtant Falguières (Moissac). On se souvient aussi que l'hospice fondé à Autun en 602 par la reine Brunehaut portait le nom de *xenodochium Francorum* (Hiltbrunner, 1967, 1501).

On retire donc l'impression que les déterminations du type *Franciscus/Francorum/Francigena* ont pu servir à exprimer le caractère public de voies, de gués, de territoires fiscaux etc. C'est dans cette optique qu'on devrait considérer également 204 **Laccus Francigenus** 1060-1108 (anc. n. de la mare de Soulages, à La Vacquerie). Selon Hamlin, ce toponyme «tire sans doute son n. d'un lac disparu ; l'allusion dans l'élément *Francigenus* (*Francesco*) «français» demeure obscure». La belle documentation latine réunie par l'auteur comporte, d'une part, le type savant *Laccus Francigenus* (attesté de 1060-1108 à *ca* 1140), d'autre part la latinisation (*Lacu Fransesco* 1210) de la dénomination vulgaire (aocc. **Lac Francesc*) que recouvre, par traduction, le premier type. Il n'est pas interdit de supposer qu'on a affaire à une allusion à un élément du domaine public : le même type de motivation expliquerait, à l'échelon administratif inférieur, dans la même région lodévoise, 116 *Lavagne Countal* (Le Caylar) — lorsque saint Fulcran donne, en 975, la *villa* d'Olmet «et proventum et lavania» (Vidal, 1999, 123, 127 et n. 17), il n'est pas à exclure que *lavania* désigne aussi, ou en réalité, un droit perçu sur l'abreuvage des troupeaux.

81 **Capestang** (ch.-l. de comm.). Aj. *domus de Cabestain* 1256 (Soutou, 1967, 126, 141) et la forme orale occ. [kapes'tãn] (Camps, 1985, XXXIII). De 1168 à 1585, toutes les mentions occitanes sont en *Cab-* et le composé n'a été remodelé que tardivement sur occ. *cap* (*Capestan(g)* à partir de 1613). Dans *Capestang* 812, *-p-* ne peut être phonétique, la désonorisation de /b/ en fin de mot étant considérablement plus tardive (v. Grafström, 1958, 215-8 et Pensado, 2000, 45), et il doit s'agir soit d'une influence latine, soit d'une forme de copiste — il faudrait connaître la tradition du document. Dans *Capestagnum* 1107, il est possible qu'on ait affaire à un premier remodelage sur *cap*. Il semble très difficile de recourir à «anc. occ. *cap estanh* «bout de l'étang»» avec une sourde finale dans le premier constituant. En outre, la construction (avec noyau [-animé] du syntagme déterminatif) est étrangère à l'ancien occitan (v. ci-dessus 6 et 267 *R^au^ d'Aygue Nay*). Le fait que le toponyme soit attesté dès le 9e siècle permet de récupérer la syntaxe du composé, soit comme une fossilisation du modèle protoroman de juxtaposition des termes nominaux des composés sans marque ni préposition, avec ordre Déterminé + Déterminant et sans contrainte sur

N2, selon le modèle mis en lumière par Dardel (1994, 6-7, 24, 28 ; v. aussi, dans ce sens, les indications de Lebel, 1956, § 371), soit même comme un ancien génitif, solution proposée par Rasico (*in* : OnCat 3, 161) pour *Cabestany* en Roussillon. En tout cas, on a affaire à une formation prélittéraire.

84 **Cardonnet** (anc. égl., Aumelas) : «Dérivé, avec suff. collectif *-et*, d'occ. *cardon*». Le suffixe en question n'est plus productif en occitan (v. ci-dessus 52 *Boisset*) et l'on a donc affaire à une formation prélittéraire et, comme le suggère l'absence d'article (présent en revanche dans les formations plus récentes en *-ièra*), pré-occitane (< *CARDONĒTU, postérieur à *carduētum*).

85 **Carnon** (Mauguio). On apprend que le «suff. *-on-* [est] de sens inconnu» ; quant à la base, il est renvoyé sous *Carlencas* [85] où l'on peut lire que la «base pré-indo-eur. **carn-*» est, elle aussi, «de sens inconnu». Le «pré-indo-européen» ne nous fait donc guère progresser dans l'analyse du toponyme. *Carnus* est, en revanche, bien attesté dans l'anthroponymie et la toponymie (Rohlfs, 1956, 146) et l'on ne voit pas ce qui permettrait de repousser un dérivé en -ŌNE, parallèle à ceux déjà connus en -ĀNU, -ĀCU et -ĀTE.

90 **Castelbouc** 1215 (loc. non ident. aux environs de Cessenon). Le second terme ne peut continuer «un radical pré-indo-eur. **buk-* «montagne»» (base imaginaire). Il représente le nom d'homme *Boc*, attesté dans le Midi depuis 1190 (Fexer, 1978, 131).

91 **La Catonnière** (quartier, Bouzigues). «Occ. *catonièra* «ouverture pratiquée dans une porte pour laisser entrer et sortir les chats», prob. allusion à une ruelle particulièrement étroite». La motivation n'est guère convaincante : on doit préférer, plus banalement, un dérivé formé sur le type de Nîmes *catouno* «caillou» (FEW 21, 34a).

99 **Ceilhes** (ch.-l. de comm.). Aj. la mention la plus ancienne (à travers un adjectif dérivé sur le toponyme dans le nom d'un *ministerium*) : *in comitatu Biterrense, in vicaria Lunatense, in ministerio Filieuse, in villa quam vocant Montolius* 975 (cop. Doat, ou 1771, Vidal, 1999, 133). Bien que l'éditeur (*op. cit.*, 135 n. 24) traduise par «Filieuse» (non identifié), la leçon *Siliense* s'impose avec évidence. Cette forme, comme toutes les formes latines postérieures (1101—1351), est difficilement compatible avec l'étymologie proposée («lat. populaire *siligo* [...] «seigle»). Le gentilice *Selius* (Schulze, 1991, 227 et n. 4) employé adjectivement ferait autrement bien l'affaire.

126 **La Courounelle** (Lieuran-Cabrières) désigne une éminence dont l'étroit sommet présente des escarpements caractéristiques (*IGN 1:25 000, 2643 O*). Il semble donc qu'un dérivé diminutif en *-ela* d'occ. *corona* ferait une métaphore topographique bien motivée préférable à «occ. *coronèla* au sens de «demoiselle d'honneur», sobriquet». Cf. Vincent (1937, § 500) pour *la Couronne* (Charente), *et quia in medio paludis aliquatenus eminebat, non Corona sed Coronella nomen acceperat* 13e s., et *la Couronne* (Molles, Allier ; *IGN 1:25 000, 2629 E*, cote 395) dont le site est caractéristique ; cf. aussi Caut. *couroune* «chaîne de montagnes en forme de cercle» (FEW 2, 1210a) et, à titre de parallèles, les issues de BALTEU et CINGULU.

135 **Dalmaza** fin 12e s. (loc. non ident. aux environs de Marseillan) n'a aucune chance de représenter une «variante féminine» du nom de famille *Dumas*. Ce toponyme s'explique plutôt par *DALMATIA, emploi adjectival du cognomen *Dalmatius* (Kajanto, 1965, 203).

135 **Le Mas Delon** (h., Le Puech). Aj. la première attestation : *le mas de lon* 1631 (Alzieu, 1998, 106) qui pourrait amener à reconsidérer l'étymologie proposée (par le nom de famille *Delon*).

139 **La Donadive** (f., Nissan-lez-Enserune). On ne voit pas pourquoi cette «variante fém.» est qualifiée d'«artificielle» : cf. occ. *Matievo/Matiéuvo* «madame ou mademoiselle Mathieu» (Mistral ; ci-dessous 237 *La Mative*). Ici comme dans de nombreux autres passages, il vaudrait mieux parler du féminin du nom de famille *Donadieu*.

141 **Les Ébouls** (Mourèze). Plus simple et plus vraisemblable que le «n. de famille *Seboul* avec aphérèse de l'initiale rattachée par mécoupure à l'art. déf.» : de lang. ['ebu] s.m. «hièble» (sud de l'Aveyron), *ébou* (1785), Montpellier id. (1762) < aocc. *evol* (ALF 1595 ; DAO 717 ; FEW 3, 202a).

146 **Podium Esparverium** 1185 (loc. non ident. aux environs d'Horthès [Béziers]). La construction directe du second terme conduit à y reconnaître, non pas «occ. *esparvièr* «épervier»», mais le nom d'homme médiéval qui en est issu (type attesté à Montpellier au 12e s., v. Fexer, 1978, 293).

151 **La Failladouyre** (Montesquieu) et **La Failladouiyre** [faja'dujro] (Saint-Martin-de-l'Arçon) ne peuvent représenter une «variante d'occ. *filadoira* «fileuse, quenouille», sobriquet», car une telle «variante» ne peut se justifier phonétiquement.

152 **Les Faliadous** (Usclas-du-Bosc) fournit le masculin correspondant aux toponymes précédents. De préférence à un «dérivé avec suff. dimin. *-on* de l'occ. *falhat* «fendu»» par lequel Hamlin explique *Les Faliadous*, on proposera donc pour ces trois toponymes un adjectif (substantivé) **falhador*, fém. *-oira*, formé sur

lang. *falhá* «fêler, fendre» (Mistral), le suffixe dénotant la possibilité ou la tendance (Ronjat, 1930-1941, 3, 377). Pour la formation, cf. *la Négadouire* 1755 > *Négadouire* (Candillargues) avec la même valeur du suffixe et dénotant un terrain inondable et de fait «souvent inondé» [267-8]. Pour la motivation, cf. *La Fendille* (Montagnac) [156].

152 **Manso de Fan** 12e s. (loc. non ident., prob. à Juvignac) ; **Fos** (ch.-l. de comm.), *Fano ca* 1156. «Anc. occ. *fan* < lat. *fanum* «temple»». Ces formations sans article et qui désignent une réalité typiquement antique sont des créations latines de l'Antiquité ; aocc. *fan* n'est, au contraire, qu'un emprunt savant épisodique (FEW 3, 412b).

153 **Domaine de Farlet** (Mèze), *de Ferleto* 1199 ; **mansis de Ferleto** 1267 (loc non ident. aux environs de Montaud). «Dérivé, avec suff. *-et(um)* à valeur collective, d'occ. *fèrla* «lieu où l'on trouve une abondance de férule [...]»». On a affaire à des formations pré-occitanes (cf. l'absence d'article et le manque de productivité de *-et* en occitan) ; dès l'ancien occitan, seuls des dérivés collectifs plus récents (*ferleda*, *ferlada*) sont attestés (FEW 3, 477b ; DAO 816a).

153 **Mare de Farlet** (Gigean) est expliqué deux fois, la seconde fois de façon plus satisfaisante (par un nom de famille).

154 **Bois de Favas** (Sauteyrargues), *mansum de Favar* 1212 ; **Favas** (h., Saint-Bauzille-de-Montmel). «Anc. occ. *fabar* «champ de fèves»» avec renvoi à Rostaing (1972, 107). Or, Rostaing ne signale pas ce terme en ancien occitan (cf. DAO 885 où l'on ne trouve que des toponymes) ; il parle au contraire d'un type (latin) *«*fabarem*». Les deux toponymes qui s'y rattachent en Provence (Rostaing, 1972, 106-7) sont dépourvus d'article, de même que les deux issues de l'Hérault et les six ou sept autres cognats du sud de la Galloromania cités par Nègre (1990-1991, § 5594), qui part d'un «bas lat. *fabare* «champ de fèves» (DC)». On a donc affaire à une formation prélittéraire et, du fait de l'absence d'article, antérieure à *ca* 700 (cf. les références citées ci-dessus 65-66 *Cabrials*).

156 **Fenouillet** (h., Vacquières) etc. «[Occ.] *fenolh* + suff. collectif *-et*». Sur neuf exemplaires, un seul (sans formes anciennes) est pourvu de l'article ; on sait, de plus, que *-et* n'est pas un suffixe productif en l'occitan (où seuls des collectifs plus récents sont attestés, v. FEW 3, 454a ; DAO 816a). On a donc affaire à des formations plus anciennes, prélittéraires et généralement pré-occitanes.

157 **Honore de Ferlairol vel de Ferlairas** 1201 (loc. non ident. aux environs de Valmagne). Les formes les plus anciennes du second toponyme (1185, 1197, 1199 [on corrigera dans cette mention le doublon «qui dicitur qui dicitur»]) sont en *-eiras*, ce qui suppose un dérivé en -ĀRIAS et exclut pratiquement un «double suffixe [...] *-airàs*» (dont l'ancienne affriquée aurait été probablement rendue comme telle). *Ferlairol* apparaît, du coup, comme un diminutif toponymique en *-ol* de *Ferleiras*, et non comme une dérivation parallèle à l'aide du «double suffixe *-airòl*». (La forme *Ferlairas* 1201 est clairement analogique sur *Farlairol*.)

158 **Saint-Gély-du-Fesc** (ch.-l. de comm.) etc. Il n'y a aucune raison de supposer que dans l'Hérault lat. FISCU et issues n'aurait pas eu le sens qu'ils ont partout ailleurs pour désigner des biens relevant du domaine public (civil ou ecclésiastique), mais une valeur particulière («poste de contrôle, péage») qui n'a jamais été observée, à notre connaissance, dans les textes. On ne paraît d'ailleurs pas en droit de parler d'un «anc. occ. *fesc*» : aucune langue romane, et l'occitan pas plus que les autres, n'a conservé un continuateur populaire de FISCU (cf. REW 3326 ; FEW 3, 580-1). Toutes les issues toponymiques de FISCU sont donc à reporter à l'époque prélittéraire. Dans la toponymie de l'Hérault, les noms de lieux remontant à FISCU ou dérivé en -ITTU — ceux qui sont connus uniquement par les mentions latines, indécidables, mis à part — sont cependant précédés de l'article, ce qui laisse entendre qu'on a affaire à des formations appartenant à l'époque carolingienne (postérieures à *ca* 700 ; cf. les références citées ci-dessus 65-66 *Cabrials*). D'autre part, une concentration très remarquable de ces issues toponymique de FISCU ou dérivés se laisse observer dans les environs immédiats de Montpellier : Saint-Gély-*du-Fesc* ; *(le) Fesquet* (Clapiers) ; *le Fesquet/Mas Fesquet* (Montpellier) ; Pont de *Fesquau* (Montpellier-Juvignac) — on rappelle que Juvignac est décrit comme un fisc en 799 [203] — ; *Fescau* (Montferrier-sur-Lez). Ailleurs, on note que Gabriac (Mas-de-Londres), peut-être décrit comme un fisc au 10e ou 11e siècle [173], ne se trouve qu'à moins de 2 km du Fesq (même commune). Ailleurs encore, le Fesc, à Montagnac (où Saint-Martin est décrit comme fisc, *fiscum Sancti Martini* en 1070, v. Soutou, 1985, *a*, 14), peut se rattacher topographiquement au fisc carolingien de *Miliacus* (Saint-Pargoire, Campagnan). À Alignan-du-Vent et Roujan, *le Fesc* désigne des lieux distants de moins de 2 km (*IGN 1:25 000, 2644 O*). On note enfin que le Fesquet (Cazillac) est tout proche du centre de la vicairie carolingienne d'Agonès (cf. Chambon, 1999, *b*, 62).

158 **Le Fesq** (Mas-de-Londres). On observera que la prononciation occitane [lu fɛ̆ks] se ressent d'un trait du français populaire de naguère (cf. Grammont, 1965, 240), nouvelle preuve qu'il ne faut pas fétichiser les prononciation dialectales.

158 **Pont de Fesquau** (Montpellier-Juvignac) etc. Plutôt que d'occ. «*fesc* + suff. adj. *-al*», on doit partir de l'adjecif FISCĀLE déjà formé en latin. Renvoyer à *Ponte Fiscali ca* 1132 (ancien nom du Pont de Lunel) [307].

158 **Frescaly** (anc. moulin, Balaruc-le-Vieux), *Fisqualinum* 1431. On doit préférer partir d'un adjectif déjà formé FISCALĪNU (attesté depuis 800, Niermeyer, 1997, 432-3) plutôt qu'un occ. *fesc* (inexistant) «+ double suffixe *-al-in*».

159-160 **Mansum de Ficulneis** 1116 (loc. non ident., non loin de Ganges). Il faut se garder de poser un «lat. **ficulinea*» à astérisque : on se trouve devant lat. FICULNEA «figuier cultivé», tardif, mais bien attesté (*Itala*, Aug., Ambr., Paul. Nol. ; v. André 1956, 136) ; peut-être devant un dérivé collectif en -EA avec haplologie suffixale. Comme l'indique Hamlin, Rostaing (1972, 14) mentionne — sans les étymologiser de manière très précise — deux exemples provençaux du même type : il s'agit, comme dans l'Hérault de mentions latines non continuées, mais le topoyme dérivé *Ficulneola* 11e s., en Provence, démontre qu'on n'a certainement pas affaire à des latinisations artificielles.

165 **Fontainebleau** (Clermont-l'Hérault) : «Allusion inconnue». Le nom de cet écart est à replacer à l'intérieur du paradigme qu'il forme avec *Trianon* (f., Les Plans) et *Versailles* (l.-d., Lodève ; qualifié de «n. de fantaisie» [422]). Cf., de même, à Montauban, *le Petit Versailles* et, sur la rive gauche du Tarn, *Trianon* (*IGN 1: 25 000, 2041 E*). Le point de départ se trouve sans doute dans *Trianon* (déjà attesté en 1770-1772 [406]), le seul de ces toponymes, semble-t-il, à s'enraciner solidement dans le lexique : frm. *trianon* s.m. «pavillon isolé», lexicographié au 18e siècle (1701—1771, FEW 13/2, 251a) et déjà documenté par un texte de 1673 cité par TLF : «le Trianon de Versailles [pavillon construit en 1670] avait fait naitre à tous les Particuliers le désir d'en avoir ; [...] les Bourgeois qui se vouloient épargner la dépense de ces petits Bastimens, avoient fait habiller des Mazures en Trianon, ou du moins quelque cabinet de leur Maison ou quelque guerite». On a là une petite série qui témoigne bien de la francisation du pays et de l'émulation des élites locales dans l'imitation des modes parisiennes ; cf. aussi ci-dessus 25 *Bagatelle*.

167 **St Ginieis de Furnes** 1626 = Saint-Genès (Saint-Michel) ne peut se rattacher au plan formel à la série des autres formes anciennes citées à la suite (v. encore Alzieu, 1998, 138, 139). Ces formes (y compris une seconde occurrence dans le testament de saint Fulcran, en 988) sont des emplois à l'ablatif *Furnis* (généralement régi par *de*) d'un nom de localité remontant à FURNOS. La mention de 1626, qui doit être éditée *St Ginieis de Furnés*, représente au contraire un dérivé en -ĒNSE désignant une petite région dont **Forns* était le centre ; cf. aussi *Serre de Labagne-Fournès* (Saint-Michel) [211]. Une telle dérivation choronymique est le signe de l'importance de la localité à date ancienne. On remarque, d'autre part, que la dédicace de l'église de *Furnis* à saint Genès, patron de la cathédrale de Lodève, conviendrait à une ancienne paroisse publique. On est aussi frappé du fait que la même configuration d'indices (dédicace à saint Genès et dérivé en -ĒNSE cristallisé comme déterminant du nom de l'église) se retrouve avec *Litenis*, fisc lodévois probalement doté d'un groupe baptismal (v. ci-dessous 212 *Ledenes*). En outre, la troisième église dédiée en Lodévois à saint Genès (cf. Alzieu, 1998, 19) se trouve à Salasc ; or la *villa* de Salasc était un «domaine de l'Église de Lodève depuis l'époque carolingienne» et, «aux abords de l'an mil», le chef-lieu d'une *vicaria* (Schneider, Garcia, 1998, 286). Dans ces conditions, il ne paraît pas déraisonnable de supposer que, selon un modèle assez courant (Boyer, 1996 ; Chambon, 1999, *b*), **Forns* et son église Saint-Genès étaient associés au chef-lieu administratif de la vicairie (*yaice*) d'Alajou [7] (chef-lieu situé, selon Combarnous, sur le territoire de Saint-Félix-de-l'Héras, à la limite des communes du Cros et de Pégairolles-de-l'Escalette) en tant qu'église et *villa* publiques. Le choronyme *Fournés* serait alors un vestige d'une double éponymie de la vicairie. Dans cette hypothèse, comme nous avons suggéré (Chambon, 1999, *b*, 151-6) que les centres vicariaux (chef-lieu administratif proprement dit, *villa* fiscale, église publique associée) comprenaient souvent un point d'appui de la défense publique et que celui-ci était souvent dénoté par un toponyme issu de *CASTELLĀRE (Chambon, 1999, *b*, 64, 81, 88 [Saint-Jean-de-la-Blaquière], 110-111 et n. 316), on pourrait envisager d'intégrer la localité voisine du *Caylar* [89] au centre quadrifonctionnel de l'*yaice* d'Alajou.

170 **Villa Fraixeneto** *ca* 1006 (loc. et égl. disp. à Saint-Jean-de-la-Blaquière) etc. «Anc. occ. *fraissenet* «frênaie, bois de frênes»» (non référencé) n'a pas été relevé par DAO 496 (qui ne connaît que des noms de lieux) et il apparaît donc comme suspect. On a très probablement à des formations prélittéraires (v. ci-dessus 52 *Boisset*).

170 **Villa Franconicas** 1060-1108 (loc. disp. près de l'Estang, Le Pouget), *villa Franconica* 814-840. Plutôt que de supposer une dérivation à l'aide d'un suffixe «*-onicis*» pour le moins extrêmement rare (qui d'ailleurs ne convient pas aux formes attestées : *-onica*, *-onicas*, *-onegas*), on peut penser à un dérivé en -ICA(S) (suffixe usuel sur des ethnonymes de lètes ou de *gentiles*, cf. Longnon, 1920-1929, § 531) sur le nom des Francs, *Francones* (pour les «*Francones*-Namen», v. Gamillscheg, 1970, 143).

171 **Frigoulet** (h., Saint-Beauzille-de-Putois) etc.

«Occ. *frigolet*» (définition?) est explicitement tiré de la toponymie par Mistral (s.v. *ferigoulet*) qui est probablement la source de Hamlin. Formations prélittéraires (v. ci-dessus 52 *Boisset*).

171 **Costam Ferrigolosam** (loc. non ident. à Assas). L'«adj. *f(e)rigoln* «planté de thym»» (non référencé) est inconnu de toutes les sources lexicographiques que nous avons consultées. Il s'agit d'une formation toponymique prélittéraire comportant un adjectif (v. ci-dessus 16 *Comba Arnosa*).

172 **Pont de la Fuste** (Saint-Jean-de-Védas-Lavérune). «Occ. *fusta*, au sens de «grosse bûche» ou «poutre»». Aocc. *fusta* «bois (matière)» (DAO 466 ; FEW 3, 915a) est plus probable ; *de* (suivi de l'article défini) introduit le complément de matière (le substantif déterminé étant lui-même précédé de l'article défini) selon la construction occitane bien connue (Nègre, 1959, § 283 ; Tausend, 1995, 478). C'est sans doute le même tour d'origine occitane qu'on note dans *la croix de l'argent* 1516 [14].

175 **La Gardie** (chât., Vias) etc. L'article mêle les issues d'«occ. *gardia*, *garda*, terme d'origine germanique», alors qu'il s'agit de deux mots distincts (FEW 17, 515b et 523a).

176 **La Garelle** (trois noms de ruisseaux, Aspiran, Saint-Jean-de-la-Blaquière, Saint-André-de-Sangonis). Plutôt qu'une «altération par mécoupure d'anc. occ. *aigarela* «conduite d'eau»», on peut envisager, en admettant un rhotacisme (ancien dans la région), un rattachement au type *Gazelle* étudié par Hubschmid (1953, 273). De même, peut-être, pour les deux noms de ruisseaux *(le) Garel* ; quant au nom de ruisseau *le Garrel*, le *-rr-* double est sporadique et tardif. V. ci-dessous 180 *Gazelle de la Lauze*. Les deux articles seraient à fondre.

179 **Le Trou de la Gaude** (creux, Cabrerolles). Plutôt, d'après le référent, de lang. *gâudo* «jatte», Clerm. *gáuda* «conque» (FEW 4, 12b), que d'occ. *gauda* «réséda jaune».

180 **Gazelle de la Lauze** (Aniane), **La Grande Gazelle** (Montbazin). La «variante d'occ. *cazela* «capitelle, cabane en pierres»» qu'on invoque comme étymon paraît avoir été imaginée *ad hoc*. Ce type toponymique a été traité par Hubschmid (1953, 276). Comme pour 180 *Les Gazels* (v. aussi Hubschmid, *l.c.*), on peut s'arrêter à *GUADELLU, -A (cf. *vallatum del Gasel al Passador* 1218, Gard), que Hubschmid repousse en raison de rapprochements qui ne semblent pas dirimants.

180 **La Gerlière** (Brenas). La «variante fém. d'occ. *gerlièr* «endroit où l'on met les jarres»» ne paraît pas attestée en occitan. Quant au masculin *gerlièr*, il figure avec cette définition dans Alibert, qui le tient de Mistral. Ce dernier donne *gerlié* (probablement vedette normalisée), alp. *jarlié* (et mars. *jarrié*, appartenant à une autre famille) avec les sens de «cellier où l'on tient les jarres», «étagères où l'on tient les cruches» (sans ex.). FEW (4, 124a) n'a effectivement retrouvé ce dérivé qu'en bdauph. («lieu où l'on met les cuves») et à Briançon («étagère de cuisine»). De plus, le simple *gèrla* n'est pratiquement pas attesté en Languedoc ou en Provence : en domaine occitan, il reste confiné aux Alpes et au Massif Central (sauf sud). On a donc des raisons de douter de la base étymologique proposée. On supposera donc plutôt un féminin populaire du nom de famille *Gerlier*.

181 **Gibret** et **Gèbre**. «Les n. de ces hauteurs sont tirés du radical oronymique pré-indo-eur. **gib-* «sommet de montagne» (suivant Flutre, EPTL, pp. 150-1)». Si l'on se reporte à Flutre (1957), on constate qu'il a forgé **gib-* à partir d'un cocktail de mots sémitiques et indo-européens (conclusion : «C'est dire que **geb-* et **gib-* se présentent dans ces mots i.-e. comme des variantes de **g(a)b-* sémitique») pour expliquer *Gibelin* (Ribennes, Lozère), nom qui provient simplement du nom de famille *Gibelin* (Camproux, 1970, 26-7). Cette base est donc inutilisable. Noter que Mistral a *Gibret* et — de quelle source? — *Gibre*.

182 **Ginestet** (h., Castanet-le-Haut) etc. : «[Occ.] *ginèsta* + suff. *-et* à valeur collective». Dès le Moyen Âge, ce suffixe n'est plus productif en occitan ; le dérivé n'est pas attesté dans cette langue ; les noms de lieux héraultais de cette série sont dépourvus d'article. On a donc affaire à des formations prélittéraires et antérieures à *ca* 700.

186 **Grabels** (commune). Aj. *Grabels* 1642 (Roudil, éd. Barral, 1982, 105). Comme le «thème pré-indo-eur. **gr-ap-*» a été forgé (Nouvel, 1975, 304) dans le seul but d'expliquer... *Grabels* ; il faut renoncer à ce cercle vicieux.

187 **Gramenet** (dom. et l.-d., Lattes) : «Occ. *gramenet* «petit chien-dent»». On peut penser plus volontiers, du fait de l'absence d'article, à un dérivé collectif *GRAMINĒTU sur lat. *gramen*, *-inis*.

189 **Grabiac** (Roujan). On ne voit aucune raison de préférer un «dérivé de *grava*, avec suff. prélatin *-iaco*» à un nom de domaine basé sur *Gravius* ; v. déjà la critique de Hubschmid (1964, 186).

192 **Manso de la Guitbertia** 1150 (loc. non ident., prob. aux environs de Montarnaud). *Guitbertia* n'est pas une «variante fém.» du «n. de fam.» *Guibert*, mais le nom d'homme médiéval *Guitbert* + suffixe *-ía*.

193 **Terminio... de Guodor** 1161 (loc. non ident. aux environs de Fabrègues). «N. d'homme germanique **Wodar*». L'étymon ne convient pas aux formes recueillies, qui sont toutes en *-or* (celle placée en vedette et *Godoro/Godor* 1161, *Guodor* 1227). Il semble que ce soient les graphies en *Gu-* qui aient suggéré à l'auteur un étymon en **W-*, mais dans les anciennes chartes languedociennes, <g> et <gu> alternent librement quelle que soit la voyelle subséquente (sauf <u>) pour noter /g/ (Grafström, 1958, 138, 139). On a donc affaire à GOTŌRU, génitif du nom des Goths (désignation d'une implantation de lètes). Ces derniers seraient ainsi représentés dans la toponymie de l'Hérault, même si, avec Hamlin [184], on voulait leur retirer *Goudou* (*contra* : Gamillscheg, 1934, 301).

194 **Les Hémies**. Aj. la première attestation *les Hémies* 1631 (Alzieu, 1998, 106). L'explication fournie par Hamlin («Peut-être une formation déverbale tirée de l'occ. *emiejar* «partager») ne peut être retenue pour des raisons phonétiques évidentes.

193 **La Gure** (h., Villemagne). Il eût été bon de citer Soutou (1988, *a*), non comme source d'une forme ancienne, mais bien comme l'auteur de l'étymologie (une telle technique de citation fallacieuse, chère à feu l'abbé Nègre, tend malheureusement à se répandre).

194 **St-Félix-de-Leras** (ch.-l. de comm.). Le «radical sans doute pré-indo-européen **Ler-*», emprunté par Hamlin à un auteur privé d'autorité en matière linguistique, n'a aucune réalité.

195 **Grand Herme** (Béziers) etc. L'article ne rend pas compte des féminins comme *la Herma* 1193 etc.

195 **Mas d'Hondrat** (Villeveyrac) ; **Pech Ondrat** 1691 (Nissan-lez-Enserune). Le commentaire («Variante du n. de famille *Hondart* ou *Honnorat*») n'est pas très heureux. *Hondart* n'a rien à faire ici (serait-ce une faute d'impression?), pas davantage *Honnorat*. *Hondrat* est un nom de famille attesté dans l'Hérault (Fordant, 1999 ; trois abonnés au téléphone à Narbonne, Minitel 2000) remontant au traitement héréditaire occitan du nom de personne HON(O)RĀTU.

195 **Le Jardin d'Hiver** (Vendargues). Seul commentaire : «Allusion inconnue». Il est bon de noter, l'auteur ayant constamment tendance à tabouiser la part du français, que ce nom de lieu est d'origine française et, pour la chronologie, que frm. *jardin d'hiver* n'est attesté que depuis 1866 (TLF).

195-196 **L'Hôpital** (l.-d., Le Cros) etc. Il est un peu rude de faire remonter les sept toponymes actuels contenant *Hôpital/Hopital* à «occ. *espital* (< anc. occ. *ospital*)», comme si les formes enregistrées dans le corps de l'article n'existaient pas et comme si l'on disposait toujours dans la documentation de formes occitanes correspondantes ou antérieures, ce qui n'est le cas qu'une seule fois (*A l-espital* 17e s. > la Bergerie de *l'Hôpital*). Tels quels, les noms de lieux actuellement vivants traités dans cet article, souvent sans mention ancienne ou, dans deux cas, avec des mentions anciennes françaises remontant à la seconde moitié du 18e siècle, sont des formes françaises.

197 **Les Ifs** (Murviel-lès-Montpellier) est laissé sans commentaire. Il convient de souligner qu'il s'agit d'une formation française.

197-198 **Domaine de l'Ile** (St-Thibéry) etc. Il faut convenir qu'aucune des formes mentionnées ne reflète «occ. *illa*», mais seulement frm. *isle/île*.

198 **Ilôt** [*sic*] **de Lavit**. Formation française : le sens qui convient ici, «petit espace isolé dans un ensemble d'une autre nature», n'est attesté que depuis 1886 (Rob, 1992 et un ex. dans TLF).

198 **Les Arts** (ruines, Combes), *[village] des Ars* 1740-1760 ; **Les Arts** (Pigna). Une «altération» par «mécoupure *l'essart* > *les arts(s)*» est difficile à admettre (on se demande ce que note le *s* entre parenthèses). On peut penser au pluriel d'occ. *arn* «paliure» [16] ou de *arc*.

198-199 **Jacou** (ch.-l. de comm.). Le «radical pré-indo-eur. **yŭk-*, dégagé par Rostaing», ne possède aucun embryon d'existence, comme il est facile de le vérifier en se reportant au passage cité par Hamlin.

199 **Source de Jambe Torte** (Magalas). L'étymon posé («occ. *gambe* [*sic*] *torta* «jambe boiteuse»») paraît suspect : *gamba* n'apparaît pas sur ALF 709 et les formes à initiale sonore ne se trouvent qu'à plusieurs centaines de kilomètres de l'Hérault (au contact de l'italien ou du français) ; cf. FEW 2, 111ab. Si bien que nous préférons lire ce nom de lieu tel qu'il se donne : un assemblage de quatre mots français (les deux derniers formant un sobriquet).

200 **Rau de Jaupe Loups** (Cazouls-lès-Béziers). L'étymon avancé («occ. *japa lop*») ne peut convenir pour le premier terme. On doit partir de lang. *jaupar* «aboyer» attesté notamment dans l'Aude (FEW 4, 30b).

200 **Le Jaur** (rivière, affluent de l'Orb). Il convenait au moins mentionner l'étymologie de Hubschmid (1949, 106).

200 **La Joconde** (maison, Frontignan). «Nom de fantaisie» n'est pas un commentaire très éclairant. Probablement de frm. *joconde* «jeune femme énigmatique,

à la fois distante et séduisante» (depuis 1884, TLF) appliqué comme sobriquet à une habitante de cette maison.

200 **Domaine de Jolimont.** «N. de fantaisie» semble une formule euphémistique (la fantaisie s'exprime toujours en français).

201 **Jonquières** (ch.-l. de comm.) etc. «Occ. *jonquièra* «lieu couvert de jonc»». Les trois exemplaires sont sans article : formations prélittéraires (< lat. *JUNCĀRIA) relevant d'un type déjà attesté dans l'Antiquité (*Iuncaria*, ville de Tarraconnaise ; It. Anton. dans Reitzenstein, 1970, 55).

201 **R^au de Joncayrolle** (Montouliers) ; **Juncairolas** 1198 (loc non ident. près de Font Mars [Mèze]). Sans article, plutôt formations pré-occitanes, de JUNCU «jonc» + suffixe combiné tardif -ARIOLA (Ronjat, 1930-1941, 337), que «dérivé, avec suffixe dimin. *-ola* d'occ. *jonquièra*» (lire *-òla*) : une telle combinaison occitane ne pourrait conduire, d'ailleurs, qu'à **Jonquieròla*, francisé en **Jonquiérole*.

201 **La Jonquèze** (Mèze). «[Occ.] *jonc* + suff. adj. *esa*»). Peut-être à grouper avec *les Jambèzes* [199], les deux *la Laurèze* [210], *les Montèzes* [251] («formation obscure», qu'il ne faut donc pas placer s.v. *mont.*) ; cf. les noms de famille *Jonc*, *Jambe*, *Laur* ou *Laure*, *Mont* (Fordant, 1999).

203 **Pioch Jurat** (Pignan). «Occ. *jurat* «juré», sobriquet». Le second terme est à interpréter plutôt au sens de «privé» comme dans les *Bois Juré* de l'Est (Lebel, 1944, 150 et n. 1).

203 **La Kabylie** (Vias). Frm. *Kabylie* est nécessaire et suffisant pour expliquer ce toponyme. On biffera ce qui suit («ou, moins prob., altération d'occ. *cavilha* «atteloir»»). Une enquête complémentaire devrait permettre de savoir si la motivation n'est pas similaire à celle de *le Maroc* [233].

203 **Labade** (Aniane). Même dans le cas où *Labaia* s.d. [12e s.] se serait appliqué au même lieu que *Labade* (Aniane), il ne peut s'agir du même mot. On ne peut, par conséquent, s'appuyer sur ce cas particulier pour ramener, non seulement *Labade* (Aniane), mais encore *Labade* (Saint-Geniès-de-Fontédit), *la Bade* 1759, à... «lat. [!] *abbatia* «abbaye», altéré sous l'influence de l'occ. *la bada* «le guet»». Ces deux toponymes doivent rejoindre l'article *Bade* [25]. Quant à *les Abades* (Saint-Félix-de-Lodez), ni *abbatia*, ni *bada* ne paraissent convenir (le seul type lexical auquel le rattacher, comme déverbal, semble être occ. *abadá* «élargir, délivrer (un troupeau)» ; FEW 1, 283b).

204 **Labeil** (h., Lauroux). «Occ. *abelh* «rucher»». On peut noter que Labeil se trouve à proximité du *Rocher du Miel* (*IGN 1:25 000, 2642 O*), non relevé par Hamlin.

204 **Labonneau** (Faugères). L'hypothèse la plus simple reste frm. *la bonne eau* (Chambon 1984, 110).

204 **Le Lac** (lac temporaire, Les Rives) etc. «Occ. et fr. *lac*». Mis à part *Laccus Francigenus* (v. ci-dessus 71-72 *Ad caminum Franciscum*) dont la tradition écrite est ancienne et entièrement latine, tous les toponymes (complexes) groupés sous (1) sont, depuis 1668/1669, marqués d'un ou plusieurs traits français indubitables.

205 **Les Laisses** ne remonte toujours pas, et en aucun cas, à une «variante dialectale d'occ. *faissas*» (cf. Chambon, 1984, 110).

205 **La Laiterie**. Cette formation française ne bénéficie d'aucune notice étymologique. Il aurait convenu d'établir la valeur du mot (frm. *laiterie* «usine où l'on traite le lait» n'est attesté que depuis 1928, v. TLF).

205 **Lamalou-les-Bains** (ch.-l. de comm.). Le «terme hydronymique **lamalo(n)-* (ou, moins prob. **amalo(n)-*)», d'ailleurs déclaré «d'origine inconnue», n'est qu'une dangereuse création *ad hoc* n'appartenant à aucune langue connue, n'ayant aucune valeur lexicale déclarée et dont le signifiant n'est même pas établi. Cet étymon en trompe-l'œil reste donc tout à fait arbitraire et il convient d'y renoncer.

206 **Lamelle** (petite hauteur, Fontanès), sans formes anciennes, proviendrait d'un «n. commun inattesté, dérivé du radical oronymique pré-indo-eur. **mal-*». Il est absolument invraisemblable qu'un nom commun se soit transmis de la préhistoire à l'occitan (si l'on en juge par l'article) sans qu'on n'en possède *aucune* trace dans les textes, la lexicographie ou l'atlantographie (ni ailleurs dans la toponymie). Au reste, **mal-* ne saurait donner *Lamelle* en domaine occitan. L'ouvrage auquel Hamlin fait référence est notoirement dépourvu de valeur.

206 **Lancyre** (h., Valflaunès) etc. Toutes les formes sont en *An-* et ce depuis 1164, ce qui n'est pas nécessairement favorable à «occ. *encisa*», mais s'accorde en revanche avec les remarques présentées par Soutou (1963, 8-19, notamment 10 et 16 : formes en *An-* en 1164 et 1307), dont la contribution reste ignorée (cf. Chambon, 1984, 110), en faveur de ANCĪSU. V. encore Rostaing, 1994.

206 **R^au de Landrogoul** (Siran). Il paraît tout à fait impossible, sur le plan phonétique, que *ANDEROIALU ait pu conduire à *Landrogoul*, l'évolution -Y- > [-g-] étant exclue.

206 **Landure** (f., Fraisse). Si l'étymologie est exacte (occ. *l'endura*), on soulignera la francisation, non seulement de la graphie, mais aussi de la prononciation occitane [lan'dyro].

207 **Causse du Larzac** (cant. du Caylar et Aveyron). On versera au dossier un document de 1259, connu à travers une analyse de 1591 (Martin, 1900, 46), qui semble contenir le toponyme *Larsac* mis sur le même plan que plusieurs noms de localités du Lodévois : *Par cest instrument le seigneur de Faugieres donne puissance aux habitants de Lodeve et a tous les subgets de l'evesque et du comte de Montbrun, comme sont ceux du Caillar, de Larsac, de S^nt^ Michel, des Rives, de la Vacquerie, de Pegairolles, de Lauroux* [...].

208 **R^au^ de Lassedéron** (St-Georges-d'Orques—Pignan—Lavérune). Le «thème hydronymique pré-indoeur. **set-ar-one*» («thème» étrange, d'ailleurs) est à biffer (Fabre, 1980, 209 : «nous ne savons pas grand chose sur ce radical oronymique **set-*» ; on sait surtout qu'il n'existe pas).

208-209 **Lauret** (ch.-l. de comm.) etc. L'absence d'article amène à privilégier l'hypothèse d'une formation prélittéraire ; cf. aussi l'absence de lexicalisation du dérivé (connu, en revanche, en latin ; aussi comme toponyme, à Rome) en langue d'oc (DAO 761 ; dans le domaine catalan, on trouve l'appellatif *loredo* en 979 et plus rien ensuite) ; v. Bastardas, 1994, 113. Le contraste est net avec les formations occitanes plus récentes, munies de l'article et d'autres suffixes (*la Laurède* et *la Laurière*, cf. DAO 761).

209 **Lauroux** (ch.-l. de comm.) est justement analysé comme «lat. *laurum* + suff. adj. *-osum*». La forme de 884 est tirée d'un faux (Font-Réaulx, 1968, 326-7) ; les formes d'av. 817 et de 844 sont connues à travers des analyses de 1497.

209 **Laulo** (h., Le Bosc). *Lavilius* ne fournit pas un bon point de départ (-LY- aurait conduit à une palatale).

210 **Laurignargues** ou **Laurillargues** (loc. disp. à Castelnau-le-Lez). *Laurinus* n'explique pas la palatale (nasale ou latérale) présente depuis les formes les plus anciennes ; (*)*Laurinius* est admis par Bofinger (1938, 21) ; *Laurinia* est attesté comme cognomen (Solin, Salomies, 1994, 350). Noter la dissimilation /ñ — n/ > /ʎ — n/.

212 **Laziols** (Saint-Paul-et-Valmalle). «Occ. *l'as iòls* «la ligne d'horizon» (mot à mot «l'aux yeux»)» serait une construction bien étrange et *iòls* «(ligne d') horizon» paraît pour le moins inusuel. À segmenter plutôt *L-aziols*, avec un *-s* parasite, et à comparer avec aveyr. *osuèl* «extrémité de la vue, horizon» (Vayssier 1879, 442), déverbal d'aveyr. *osulhá* «disparaître à l'horizon, se coucher (des astres)» (FEW 7, 314b) < *ADOCULARE (FEW 24, 175b).

212 **Ledenes** (anc. n. de Saint-Geniès [Saint-Jean-de-Fos] et de ses environs). On remarque que la forme de la mention qui figure en vedette (*Ecclesia S. Genesii de Ledenes* 1484) est hétérogène par rapport au reste de la documentation recueillie (cf. aussi ci-dessus *Saint Géniés* [354]). On trouve en effet successivement (1) une sous-série latine : *Ledenis* 10e ou 11e s. (?), *Litenis* 1066-1080 et *ca* 1070, *Litenis* 1146 ; (2) une sous-série vernaculaire : *Ledens* 1153, *Ledos* 1162 (corr. *Ledes*), *Ledes* 1286, formes qui représentent l'issue occitane correspondante avec son aboutissement attendu *['ledes] ; (3) enfin *Ledenes* 1484. Cette dernière forme doit, selon nous, s'interpréter comme *Ledenés* et non comme un retour à la tradition de (1) — ce qui paraît avoir été la conception implicite de Hamlin. *Ledenés* serait alors un micro-choronyme en -ĒNSE tiré à la haute époque de la forme vernaculaire correspondant à *Litenis*. Du fait de la nature fiscale du site — «le fisc de *Litenis* [...] correspond peu ou prou au territoire de la commune actuelle de Saint-Jean-de-Fos» (Schneider, Garcia, 1998, 99 et 270) —, le territoire que *Ledenés* a désigné à l'origine n'a guère pu être qu'une *pars* fiscale, voire même une circonscription publique — peut-être une vicairie car la forme désignative canonique était justement, comme on sait, *vicaria* (ou terme du même paradigme) + adjectif en *-ensis* tiré d'un nom de lieu (cf. Chambon, 1999, *b*, *passim*). Schneider/Garcia (1998, 101) ont fait observer, par ailleurs, que l'église du fisc de *Litenis* était dédiée au patron de l'église cathédrale de Lodève, saint Genès. Ils ajoutent (1998, 270) qu'«en 804, ces terres publiques comprena[ie]nt [...] deux sanctuaires, l'un dédié à saint Jean, l'autre à saint Geniès» ; cf. le texte de *ca* 1070 : «fiscum Litenis [villa] cum ecclesiis S. Johannis et S. Genesii» cité par Hamlin. Il ressort toutefois des mentions réunies par Hamlin que Saint-Genès était sans doute l'église principale du fisc : du 10e ou, en tout cas, du 11e siècle jusqu'à 1484, son nom reste souvent déterminé par *Litenis* ou issue. Dans ces conditions, l'association de ces deux titres et leur hiérarchie probable — église principale au patron de l'*ecclesia matrix*, église secondaire à saint Jean — paraît caractéristique d'une paroisse baptismale primitive (on sait qu'il «faut [...] rechercher les premières églises dans les lieux où l'administration romaine puis mérovingienne s'est installée : curie locale, fisc, vicairie civile, centaine, etc.», Aubrun, 1986, 14). On peut donc postuler que la tête de fisc de *Litenis* a été le siège d'une paroisse paléochrétienne ou mérovingienne. Il semble très probable que *Saint-Jean*-de-Fos a, comme *Saint-Jean*-de-Pleaux, pris pour nom le titre de l'église qui s'y trouvait ou se trouvait à proximité[2]. Aujourd'hui l'église Saint-Geniès est isolée à 1,5 km au sud

de Saint-Jean-de-Fos (*IGN 1:25 000, 26643 E*). Des fouilles récentes attestent «une occupation de la fin de l'Antiquité (V^e^-VIIe siècles), jusqu'alors insoupçonnée», et ont permis de repérer «le plan partiel d'un vaste édifice qui demeure mal daté» qui pourrait être une «construction cultuelle du haut Moyen Âge» ou «un édifice funéraire paléochrétien» (Schneider, Garcia, 1998, 271 et 73). Quant au toponyme *Lede(n)s*, Hamlin y voit, en suivant Sindou (1976, 146), le pluriel (à l'accusatif, voire à l'ablatif-locatif) de gaul. **litano-* «large» (Dottin, 1920, 126 ; Delamarre, 2001, 172), avec passage régulier *a* > *e* (Ronjat, 1930-1941, § 131) dans un proparoxyton *LĬTANOS (-IS) > *Lede(n)s* *['lede(n)s]. Cette évolution phonétique, qui paraît s'imposer, oblige à expliquer de la même façon le nom de la rivière *Lidène* (Haute-Loire) < *Lidena* 1416 (malgré Chambon 1975, 138-9) et, au contraire, à rendre compte de *Lidane*, nom d'une rivière des Hautes-Alpes, *Lidana* 988, à partir de *LITÁNA (aligné sur les adjectif en -ĀNU, -ĀNA du latin). Sur le plan de la motivation, Sindou (*l.c.*) semblait penser que *LITANO- a été appliqué à l'élargissement de la vallée de l'Hérault. Mais il n'est pas à exclure que l'adjectif ait été appliqué à une forêt (cf. *Lităna silua* ; Lebel, 1944, 137).

212 **Legassieu** (anc. quartier de Montpellier), *al Legador* 1170 et 1202. Il était intéressant de faire remarquer qu'aocc. *legador* «fondoir» est justement un hapax du *Petit Thalamus* de Montpellier (v. Lv). Le contexte de cette attestation (*lo legador del ceu*) permet d'assurer l'analyse de *Legassieu* comme un composé verbal *lega-siu* «fond suif».

213 **Capellam S. Petri de Leneyraco** 1484 (Ceyras). Aj. la première attestation *capellam Sancti Petri de Leneyracio* 1331 (cop. 1498 ; Alzieu, 1998, 48).

213 **Quartier Lepic** (caserne, Montpellier). Le commentaire («N. de famille») est juste, mais peu explicatif. C'est parce que *Lepic* est le nom du héros d'Eylau que la caserne en question porte ce nom (Barral, 1989, 171).

213 **La Lèque** (Gignac) etc. Lire *leca* (et non *lèca*) et **likka*. On sera plus que réservé sur l'hypothèse d'un «élément vascon **lek-*/**lik-*» qui serait responsable de cette «série hydronymique» (?). Le grand nombre des issues toponymiques de *leca* dans l'Hérault confirme au contraire la remarque de Hubschmid (FEW 5, 335b) sur l'ancienne extension d'occ. *leca* «pierre plate».

213-214 **Plan du Lecas** (St-Gély-du-Fesc—Grabels) etc. Le dérivé occ. *lecas* s.m. est bel et bien attesté comme unité lexicale, mais sans localisation, au sens de «rocher qui se délite en plaques» (Mistral 2, 1165, cité FEW 5, 213a).

214 **R^au^ de la Liquis[s]e** (Combes) ; **La Liquisse** (Causse-de-la-Selle). À comparer avec *la Liquisse* (comm. de Nant, Aveyron), *la Liquisa* mil. 13e s. (Soutou, 1973, 8), *la Liquissa* 1274 (Carcenac, 1994, 138 n. 2).

214 **La Lergue** (rivière, affluent de l'Hérault). On pouvait ajouter l'ex. d'A. Langlade dans Mistral (*Sus la ribo de Lergue*). Il est sans portée d'invoquer «un radical pré-indo-eur. **ler-*, de valeur inconnu». Delamarre (2001, 168) rapproche, sans convaincre entièrement, de gaul. **lergo-* «trace».

214 **Lès** ou **lez** n'est pas à définir comme «particule de liaison». On relèvera que la première attestation de cette préposition française dans la toponymie de l'Hérault remonte à 1495 (dans *Cazoulz lez Besiers*) [97] (la première attestation dans un toponyme, dans le nord du domaine français, remonte à 1362 selon TLF). On note encore une création en 1950 [269].

214 **Croix de Létagnes** (Fontès). «Altération d'occ. *letanias* «litanies»». Il n'y point d'«altération» ici : la base est simplement aocc. *letanhas* «litanies» (FEW 5, 375a).

215 **Levas** (h., Carlencas-et-Levas). Le «thème pré-indo-eur. **lev-* «pente»» est inexistant. La base est le cognomen *Laevus* (Kajanto, 1965, 242) / *Levus*, tout comme dans le cognat italien (Bergame) *Levate* (Rohlfs, 1956, 153).

215 **Puech Lévriers** (St-Bauzille-de-Montmel), *podio* [l. *Podio*] *Lebrier* 1312. Il ne semble pas à exclure qu'on ait ici affaire à PODIU LEPORĀRIU, formation ancienne où *leporārius* conserve sa fonction et sa valeur latines d'adjectif (fonction et valeurs non continuée en galloroman).

215 **Le Lez** (fleuve côtier). Aj. *Ledus* (Sid. Carm. 5, 208), *a ribo dau Lez* 1642 (Roudil, éd. Barral, 1982, 106), *près dau Lez* (1654, *op. cit.*, 121). L'étymologie proposée (mot gaulois s'appliquant «aux eaux bouillonnantes de la source du Lez») est soutenue par l'homonyme *Lez* (h., Taussac, Aveyron), *Lez* 1267 (Saige, Dienne, 1900, 1, 81), 1270 (*op. cit.*, 1, 90),

2/ Selon Hamlin [358], cette dernière localité portait le nom de *Gurgonigro* attesté *ca* 1029, en 1030-1031 et *ca* 1036-1048. Mais le fait que l'église Saint-Jean ait pu être désignée par un nom comportant *Gurgonigro vel sim.* comme déterminant (cf. les formes recueillies par Hamlin, de 1031-1060 à 1210) n'implique pas nécessairement que *Saint-Jean* se soit substitué à *Gurgonigro*. D'ailleurs, *Gurgonigro* devait être situé non loin de la rivière comme son nom l'indique et comme le confirment des mentions de moulins (1030-1031), d'une *paxeria* et d'un pont (*ca* 1036-1048). Schneider/Garcia (1998, 269-70) proposent à juste raison, selon nous, de localiser *Gurgonigro*, qu'il appellent, pour leur propre compte «Le Gouffre Noir», avec «le *pont* dit *du Diable*» au débouché des gorges de l'Hérault.

Lez/Lez 1510 (Font-Réaulx, 1961-1962 1, 315), forme dialectale ['les] : près de ce hameau se trouve une source ferrugineuse (comm. de Mme Dalat, secrétaire de mairie, du 9 mai 1977). Mais il faut lire **ledo-* (et non *ledo*), et supposer qu'il s'agit de la base de lat. tard. *ledō*, *-ōnis*, d'origine gauloise (Dottin 1920, 265), lequel ne peut servir ici de point de départ. Le «radical **les-*, variante de **lesa* «escarpement»», est radicalement exclu par Sidoine.

215 **Lézignan-la-Cèbe** (ch.-l. de comm.). Toutes les mentions contenant un syntagme déterminatif sont, depuis 1571 (*L. de la Cebe/Sebe*), des formes françaises. Elles peuvent valoir comme premiers jalons l'histoire de fr. rég. *sèbe*, attesté seulement, par la suite, à partir de 1810 (cf. Rézeau, 2001, 222).

216 **Trou des Lies** (mare, Vic-la-Gardiole). On peut préférer trouver dans ce syntagme tout français désignant une mare, frm. *lie* au sens de «dépôt, sédiment laissé par une substance liquide quelconque» (TLF avec un ex. de 1863).

216 **La Lieude** (f., Mérifons). On préfèrera définir (a)occ. *leuda* par «droit de passage sur les marchandises» (cf. FEW 5, 511b). Sindou (1961, 304 n. 3) a signalé que cette ferme se trouve «sur la limite même du diocèse de Béziers».

217 **Lignan-sur-Orb** (ch.-l. de comm.). V. Wiacek, 1968, 126. Aj. aussi les formes orales occ. [li'ño] (Nègre, 1984, 35), ['liño] (Camps, 1985, XXXIII, avec [o]).

217 **Limbardié** (f., Béziers) ; **La Limbardié** (Murviel-lès-Béziers) Il serait étrange qu'occ. *limbardièr* «terrain couvert d'aunées (*Inula viscosa*)», qui est un substantif masculin (ce que Hamlin ne précise pas), se soit fixé au féminin. On doit donc préférer le nom de personne *Limbard* ou *Limbart* — attestés (faiblement) dans l'anthroponymie actuelle de l'Hérault (Minitel 2000) — combiné au suffixe *-ia*. Cf., à Béziers, *la Cartarié* [86] pour le traitement phonétique (cf. Ronjat, 1930-1941, 1, 341), et *Vaisseriès* [412] pour le traitement et la formation.

217 **La Lombardié** (Minerve). On ne peut faire appel à une «altération» (!) d'occ. *limbardièr* «terrain couvert d'aunées (*Inula viscosa*)», qui de toute façon ne convient pas (v. *supra*). On partira du nom de personne *Lombard* + *-ía* (ou de *Lombardia* «Lombardie»).

217 **Limounesque** (Le Caylar—Le Cros). L'étymologie de Combarnous (lat. *limes*), à laquelle Hamlin se rallie, est tout à fait inacceptable.

217 **Linairolas** *ca* 972 (loc. non ident. aux environs de St-Chinian). Représente plutôt lat. LI@NU «lin» + suffixe combiné tardif -ARIOLA (Ronjat, 1930-1941, 3, 337).

217 **Le Linquier** (Cessenon). On ne peut voir ici des «variantes» d'occ. *lenhièr* ou *litièra/lichièra*. Non seulement de telles «variantes» ne sont aucunement attestées, mais elles sont en outre impossible à concevoir.

218 **La Lironde** (r[au], affluent du Lez) etc. Le «radical hydronymique *lir-*, variante de *ler-*» est une tautologie par rapport aux données, sans aucune portée explicative.

219 **Lodève** (ch.-l. de comm.). V. Wiacek 1968, 126. L'existence sporadique de formes secondaires du type *Lodova* (de 1157 — la forme de 884 est tirée d'un faux — jusqu'en 1484) pouvait être relevée. La forme française (depuis 1562) a résisté au passage de *o* prétonique à [u] en occitan (qui se fait jour cependant dans *Loudeve* 1562, *Loudeve* 1632). Aux formes du nom de région correspondant au toponyme, aj. *Lotvesio* 1344 cité ailleurs [331, 348, 410], avec syncope de l'intertonique, qui représente un traitement plus ancien qu'«occ. *lodevés* «Lodévois»» (réfection) ; v. ci-dessous 353 *Saint-Félix-de-Lodez*.

219 **Ad Fontem Lodosam** 1201 (loc. non ident. entre Montagnac et Valmagne). Si occ. **lodosa* n'est pas attesté, lat. LUTO@SA l'est, en revanche, et l'on peut y recourir.

219 **Logis du Bois** (maison, N.-D.-de-Londres) etc. ; première attestation : *les Logis* 1626. L'étymon lexical *logis* («mot fr., au sens d' "auberge"») est attesté de SatMén ou 1604 (?) à 1878 (FEW 16, 449a et n. 19).

219 **Loiras** (h., Le Bosc). Aj. plusieurs formes anciennes dans Alzieu (1998, 37), en particulier *St Pierre d'Avoyras, dit Loyras* 1631, qui fait la transition entre *Avoyraco* 16e s. et *Loiras* 1740-1760.

219-220 **Londres**. Parler d'un «thème *Dund-* de sens inconnu», c'est dire que l'origine du toponyme est inconnue ; si le «thème» est incertain, toute la segmentation l'est également et le «suff. atone pré-indo-eur. *-era*, *-ara*» est une hypothèse qui reste en l'air.

220 **Long**. La mention *condamina que vocant Longua* av. 1100 est à traiter sous *La Condamine* [117] où elle manque. Il s'agit d'un tour assez courant dans les chartes d'autour de l'an Mil mettant en facteur commun l'appellatif (ici *condamina*) et le premier constituant du nom propre composé (= *Condamina Longua*) ; cf. encore 324 *Vinea que vocant Rodunda*.

220 **Loup**. Le «thème pré-indo-eur. **lu*p(p)-* à va-

leur oronymique [...] et prob. aussi à valeur hydronymique» est une création irrationnelle de l'École de Montpellier. Il convient de renoncer entièrement à ces «thèmes» imaginaires ayant toutes les valeurs possibles, et de dire clairement que tous ces toponymes (et non «la plupart» d'entre eux) «gardent certainement le souvenir des loups».

221 **Combe Loubet** (St-Guilhem-du-Désert). Le suffixe collectif *-et* n'étant pas productif en occitan, on doit préférer le nom de famille *Loubet*, largement attesté dans l'Hérault (103 abonnés au téléphone, Minitel 2000).

222 **Lunas** (ch.-l. de comm.). Aj. l'adjectif dérivé dans *in vicaria Lunatense* 975 (Vidal, 1999, 133) et *in vicaria Limatense* 988 (Martin, 1900, 15 = Vidal, 1999, 145 ; cf. Schneider, Garcia, 1998, 219), à lire *Lunatense* avec le ms. *A*.

223 **Lunel** (ch.-l. de comm.). V. Wiacek 1968, 128 et Chambers 1971, 172. «Reconnaître [...] un mot prélatin (gaulois?) **lunello-* , peut-être à valeur hydronymique», c'est reconnaître qu'on a affaire à un toponyme d'origine inconnue et inanalysable.

223 **Pioch Lutiaire** (Péret). «N. de famille *Luchaire*». La représentation d'une chuinante par la graphie *-ti-* serait d'une très grande originalité.

224 **La Magnanerie** (maison, Villespassans). «Occ. *manhanièra* «magnanerie, lieu où l'on élève les vers à soie»» (cf. FEW 22/2, 179ab) ne convient pas pour le suffixe ; il faut partir du type d'occ. *magnanarié* (Mistral ; FEW 22/2, 279b) > frm. *magnanerie* (depuis 1823, TLF).

225-226 **Etang du Maire** (Mauguio). «Sans doute altération d'occ. *estanh de la maire*, avec changement de genre du déterminant». Ou l'occitan coûte que coûte. Il est préférable de lire cette dénomination telle qu'elle se donne, en français.

226 **Fossé Mayral** (Puilacher) etc. «Occ. *mairal*, *mairoal*, synonymes de *maire*, dérivés avec suff. *-(o)al*». On a ici affaire à *mairal* adjectif (cf. FEW 6/1, 474a).

226 **Mal, Malle**. Un ouvrage qui se veut scientifique ne devrait pas mentionner une lubie du type de celle de Combarnous.

227 **Gourg de Maldormir** (étang, Marseillan). Seul commentaire : «Allusion inconnue». Il paraît qu'occ. *dormir* est ici un infinitif substantivé et *mal* un adjectif. Cf. *Malijay* (Hautes-Alpes, Vaucluse), v. Dufour, 1942, 39-40.

229-230 **Maraussan** (ch.-l. de comm.). Aj. la forme orale occ. [maraw'sa] (Camps, 1985, XXXIII). La base *MAURENTIĀNU, avec «réduction normale [?] *-au-* > de la voyelle initiale» ne convient pas. Si l'on part avec Hamlin de la forme la plus ancienne (*Marenciani* 897), il faut supposer *MARENTIĀNU (sur **Marentius*, Bofinger 1938, 26), avec -NTY- > *-us-* noté depuis 1323 (v. Grafström, 1958, 103-11 ; Nègre, 1984, 131-5).

230 **In Marcomitis villa** *ca* 1070 (loc. non ident. à St-Saturnon), *villa Marecomitis* 1067. «Etym. obscure». Nous interprétons ce nom comme un composé. Le premier terme est lat. *mare* désignant un étang (cf. mlt. *mari de Arnials* 1289 désignant l'étang de l'Arnel [16], *mari de Canalibus* 1289 désignant un étang [77], et sans doute *Mare Crosum* [132]). Le second est le génitif de *comes* «comte». Nous comparons à 116 *Lavagne Countal* et à 204 *Laccus Francigenus* (v. ci-dessus 71-72 *Ad caminum Franciscum*).

230-231 **La Mare** (rivière, affluent de l'Orb). Dire «Thème **masa*, d'origine prélatine» (langue d'appartenance et sens inconnus) est un énoncé strictement équivalent à «toponyme d'origine inconnue» (principe de Craddock *et al.*, 1980, 197).

231 **Le Maretouret** (St-Félix-de-l'Héras). L'auteur a heureusement renoncé au nom de personne *Martoredus* , mais «anc. occ. *martoret*, prob. au sens de «lieu de supplice»» (non référencé) n'est qu'une supposition gratuite (le mot n'est pas attesté, à notre connaissance, en occitan ; pour la critique du sens de «place où l'on torture» pour fr. *martroi*, v. FEW 6/1, 396b). On peut donc en rester (cf. Chambon 1984, 111) à *MARTURĒTU «cimetière» (Glättli, 1937, 13 *sqq.* ; FEW 6/1, 396b ; Aebischer, 1968, 138 *sqq.*), et ce d'autant plus volontiers que Schneider/Garcia (1998, 267 ; *Martouret*) signalent la découverte, «en 1992, de 9 tombes sous lauzes disposées parallèlement les unes aux autres sur une longueur de 25 m» (sans datatation) et, «sur le même tènement, à 500 m au sud-ouest de cette nécropole, [...] un habitat antique et médiéval». Il s'agit certainement d'une formation du haut Moyen Âge (cf. Aebischer, 1968, 227). On ajoutera la mention *Camp de la Gleyse et Martoulet*, citée par Alzieu (1998, 34) d'après un carnet de l'abbé Hébrard («chapelle et cimetière» près de Saint-Alban, comm. du Bosc).

231-232 **La Marguerite** (r^au^, affluent de la Lergue) etc. Ramener ces noms à gaul. *morga-ritu* (sans astérisque!), en supposant une «attraction du lat. *margarita* «perle»», est un défi aux règles élémentaires de la linguistique historique. C'est à coup d'«étymologies» de ce genre que les toponymistes achèvent de discréditer la toponymie française.

232 **Villa Marguliago** (loc. disp. près de Popian). Éditer *ad puteum Margollagués* et *in comba Mariollagués* 1094-1108 (dérivé en *-és* < -ĒNSE pris pour une

«forme féminine occitane» dans Hamlin 1959, 154-5, auquel il est renvoyé) ; l'invariabilité de l'adjectif fait supposer qu'on a affaire à des figements toponymiques remontant à l'époque prélittéraire.

233 **Marseillan** (ch.-l. de comm.). On peut partir de *Marcellius* (Bofinger 1938, 28-9) et éviter d'avoir à supposer un suffixe élargi «*-i-anum*».

233-234 **Marsillargues** (ch.-l. de comm.). *Marcellius* étant attesté, il est inutile d'imaginer une variante élargie *-i-anicis* du suffixe (cf. aussi ci-dessus 26 *Baillarguet*).

234 **Las aygas del Teron Martinenc** 1442 (loc. non ident. aux environs de St-Pons). «Occ. *martinenc*, *-a* «mûr(e) à la saint Martin, né(e) à la saint Martin»». Cette explication est peu crédible. On supposera plutôt un adjectif sur le nom d'homme *Martin* + suffixe *-enc*.

235 **La Mazarié** (h., St-Vincent-d'Olargues), *la Masarié* 1670. Première attestation de ce type, connu seulement à travers Mistral (avec un exemple de P. Félix) par FEW 6/1, 263b.

237 **La Mative Basse, la M. Haute** (Agde). Il s'agit du féminin d'occ. *Matiu* (cf. ci-dessus 139 *La Donadive*), attesté en 1628 à Béziers (*Mativo*, Martel, 1628, 78).

240 **Maurin** (quartier, Lattes). *Maurinus* ne semble pas spécifique du haut Moyen Âge : v. Kajanto, 1965, 206.

241 **La Mécanique** (tannerie, Bédarieux) ; **La Mécanique** (ruine, Colombières-sur-Orb). Pas de notice étymologique : de frm. *mécanique* «toute espèce de machine» (depuis 1791, FEW 6/2, 568a ; TLF), mais déjà dans le parler de Marseille en 1785 (FEW *l.c.*).

241 **Mas Médecin** (maison, Paulhan). Le second terme, construit en asyndète, ne peut être qu'un nom de famille ; le nom de profession est à écarter.

243 **Merdanson**. L'explication donnée par Lebel n'est pas «la plus généralement acceptable», c'est la seule acceptable et acceptée (cf. Hubschmid, 1985, 121).

243 **Le Merdanson** (affluent du Lez). Aj. *Jan dau Merdansou* 1650 (Roudil, éd. Barral, 1982, 34) et prob. *d'aiguo dau Merdassou* 1642 (Roudil, éd. Barral, 1982, 105). La forme euphémistique *Verdanson* (depuis 1827) aurait mérité la vedette : elle semble la seule officielle et, à notre connaissance, la seule usuelle.

243 **R^au^ de Merderie** (affluent de la Boyne) ; **R^au^ de Merderic** (affluent de l'Hérault). Pour la suffixation, v. Hubschmid (1985, 121), qui rappelle lang. *merdaric* «scorie».

245 **Mézouls** (f., Mauguio). Le «radical hydronymique **med-*» est à rejetter. Si l'on consulte la source à laquelle se réfère Hamlin (Rostaing, 1950, 198), on constate que ce radical est obtenu en tant que plus petit commun dénominateur de divers noms antiques, dont ceux d'une ville de Ligurie, d'une ville d'Arabie, d'une ville d'Illyrie, d'une peuplade d'Éthiopie! Mais Hamlin explique *Mézouilhac* [245] par le gentilice *Medullius*, et celui-ci peut parfaitement convenir aussi, en fonction adjectivale, pour *Mézouls* (*Meduil* 1079).

246 **Minerve** (ch.-l. de comm.). Il faut faire remarquer que tradition purement populaire du toponyme (< MĬNERVA) est minoritaire dans la tradition écrite (*Menerba* 1351) et que le toponyme a été relatinisé après 1609 et avant 1740-1760, c'est-à-dire sous l'influence de frm. *Minerve*.

247 **Mirande** (maison, Castelnau-de-Guers ; la Tour-sur-Orb). Se reporter à l'article de Soutou (1994, *a*), en particulier pour la *Tour de Mirande* (Villemagne).

247 **Mireval** (ch.-l. de comm.). Dans l'attestation de 1164, éditer *forcia*, sans majucule, ou traiter *Forcia* en tant que nom propre (cf. aocc. *forsa* «forteresse» ; FEW 3, 726a ; Longnon, 1920-1929, § 2265).

248 **Terminio de Monestrol** 1200 (anc. n. de St-Géniès, h., Béziers). Il ne s'agit pas d'un dérivé toponymique, «avec suff. *-ol(um)*, de l'anc. occ. *monestièr* «couvent, église»», mais de lat. MONASTERIOLUM (attesté depuis Jérôme). Tous les exemplaires réunis par Vincent (1937, § 874) ou Dauzat/Rostaing (1978, 447-8) sont dépourvus d'article et la plus ancienne attestation remonterait au VIIe siècle. On a donc affaire à une formation nettement pré-occitane. On ne voit pas, d'autre part, qu'«occ. *menestral*, «artisan, ouvrier»» ait pu exercer une attraction paronymique quelconque sur les formes citées ; c'est l'influence de fr. *ménestrel* (Chrestien—Cotgr 1611 ; depuis 1803 ; FEW 6/2, 117a) qui explique *St Genies du Menestrel* 1633.

248 **Chemin de la Monnaie** (anc. n. populaire de la Voie Domitienne), *cum camino Monete* 1183. Il n'est pas de bonne règle de poser d'abord un étymon qui présenterait des attraits sur le plan du contenu («Lat. *(via) munita* «voie pavée»»), mais ne saurait convenir sur le plan de l'expression (*mūnĭta* a *ū* et *ī* longs !), puis de rattraper cette étymologie manquée en ajoutant : «altéré sous l'influence de l'occ. *moneda* «monnaie»». Cette façon de procéder, qui opère comme indépendamment sur les deux plans du signe, ouvre de trop grandes facilités pour ne pas être pros-

crite. Il convient de prendre les attestations telles quelles : les formes sont claires (mlt. *caminus*, occ. *cami* ; mlt. *Moneta*, occ. *Mounéda*), les constructions sont claires (le mot pour «monnaie» étant construit au génitif ou avec *de*), le sens est clair («chemin de la monnaie») ; cf. Berthelé cité par Barral (1989, 102-3).

249 **Mont**. Lat. *mons* serait un «mot prob. dérivé du thème oronymique pré-indo-eur. **mon* (Rostaing, ETP, pp. 213-5)». Étymologie inadmissible.

249-250 **Montels** (ch.-l. de comm.) etc. Aj. la forme orale occ. [mũn'tels] (Camps 1985, XXXIII) pour *Montels* (ch.-l. de comm.). «Occ. *montèl* ou anc. occ. **montilh* «petit mont»» ne conviennent ni l'un ni l'autre à la plupart des nombreux exemplaires rassemblées. Pour les neuf toponymes pourvus de formes anciennes (depuis 829-840), tous sans articles et dont les formes reposent clairement sur *[mon'teʎs], le lat. MONTIC(U)LU, pratiquement sans descendance lexicale galloromane (FEW 6/3, 120b ; REW 5671) s'impose. Seuls les deux *Montels* (N.-D. de Londres ; Roujan) et *les Montels* (Lunas ; Puissalicon), sans formes anciennes, sont indécidables et peuvent provenir d'occ. *montèl* (FEW 6/3, 84b), voire même du nom de famille *Montel*.

250 **Montalet** (f., St-Jean-de-Cuculles). Occ. (mars.) *montalet* est attesté (1785, FEW 6/3, 84b).

250 **Montelhet** 1312 (loc. non ident. à Guzargues) et **Tènement du Monteillet** 1774 (Villeneuve-lès-Maguelonne). Dérivés sur MONTIC(U)LU ou issue toponymique (v. ci-dessus 249-250 *Montels*).

250 **Ad Montananum** 1170 (loc. non ident. aux environs de Cers) est probalement formé sur le cognomen *Montanus* (Kajanto, 1965, 309 ; cf. *Montagnac* [256]).

250 **Au Montadou** 1668-1669 (Gigean) serait occ. *montada* «montée» + «suff. dimin. *-ol* ou *-on*». Il est plus économique de faire appel au type *montador*, déjà formé dans le lexique et attesté notamment dans l'Hérault (Péz. *montadoú* «côte, rampe») ; cf. encore Ytrac «raidillon» et afr. *monteor* «pente» ; FEW 6/3, 109b.

251 **Montahuc** (sommet aigu, Prades-sur-Vernazobre). Il est totalement à exclure, pour des raisons de forme évidentes, que *-ahuc* puisse représenter, «en réalité», «une variante du thème oronymique prélatin **kukk-*» (cf. Chambon, 1984, 111).

252 **Montbrun**. Préciser que cet «anc. chât. de l'évêque de Lodève» était situé à Lodève (Schneider, Garcia, 1998, 213, 215).

252 **St Paul de Mont Camel** (anc. n. du village de St-Paul-et-Valmalle). Le «radical oronymique **calm-*» est à exclure. Aj. *Mons Cameli* 673 (Soutou, 1986-1987, 39 et n. 23 ; cf. aussi Schneider, Garcia, 1998, 117) ; Soutou (*art. cit.*, 39-40) propose à juste titre une métaphore animalière.

252 **St Félix de Monceau** (égl. ruinée, Gigean). Le rapprochement avec «l'élément (gaulois?) **sev-* que l'on trouve dans *Savennes* (Puy-de-Dôme : *Cevena*, 1222, 1270)» porte à faux, puisque, dans ce dernier cas, le début de mot n'est pas **sev-*, mais **ceb-* (de *CEBENNA, cf. Dauzat/Rostaing, 1978, 647). Les formes anciennes feraient plutôt penser à lat. SAEVU «furieux, sauvage», bien que celui-ci que celui-ci ne soit pas continué directement dans les langues romanes.

253 **Montjoux** (Lunas). Aj. *Montjoux*, montagne (Dio-et-Valquières), selon Clavel (1970, 390), qui propose implicitement MONTE JOVIS.

253 **Mont Joui** (Florensac). Il est bien inutile de se référer aux spéculations sans valeur d'un Bugler.

253-254 **Montlaur** (h. et chât. ruiné, Montaud). La syntaxe n'est pas occitane, mais protoromane (cf. ci-dessus 81 *Capestang*).

254 **Montpellier** (ch.-l. de comm.). Nous nous permettons de renvoyer à présent à Chambon, 1999-2001 ; cf. encore Bres/Martel, 2001 ; Wiacek, 1968, 138 et Chambers, 1971, 191.

255 **Monpénèdre** (f., Marseillan). Les formes les plus anciennes (*ad Podium Pendidicium* 1147, *a Podio Pendedit* fin du 12e s.) paraissent claires : aocc. **pendeditz* «qui penche, en pente», sur *pendre* (pour le suffixe, cf. Ronjat, 1930-1941, 3, 352 ; peu d'exemples dans l'ancienne langue dans Adams, 1913, 36). Sans rapport avec occ. *pendís* «pente» (malgré Camproux, auquel il est renvoyé) ; cf. parallèlement Gard *penjadis* «qui penche», sur *penjar* (FEW 8, 185b). Autres exemples toponymiques de *Pendedis/Pindedis* substantivé dans Fabre, 1980, 251.

255-256 **Montagnac** (ch.-l. de comm.). Bien que *Montanius* ne soit «attesté que rarement (CIL XII, XIII)» (Hamlin, 1959, 167), rien n'empêche d'y recourir plutôt qu'à *Montanus*.

256 **Montillergues** (La Boissière). «Prob. formation récente avec suffixe *-ergues* rattaché par analogie du thème **montilh*». L'auteur pousse trop loin la prudence à l'égard des toponymes ne disposant pas de formes anciennes : il est ainsi conduit à postuler arbitrairement des formations récentes, «par analogie», qui ne sont pas crédibles. En 1977, il plaçait plus justement *Montillergues* parmi les «noms à documentation insuf-

fisante» (Hamlin, 1977, 26). En l'occurrence, on peut sans inconvénient faire appel à un nom d'homme **Montilius* (cf. Morlet, 1985, 144).

257 **Mortassous** (Montbazin) etc. On ne voit pas comment on pourrait établir un rapport quelconque avec «occ. *amortesir* «amortir, rembourser une dette»».

258 **Del claus Motaireng** 1130 (loc. non ident. aux environs de Montpeyroux). «Etym. obscure». «Prob. à identifier avec *villa Motarios*, vers 1105 [...], *villa de Moteiras*, s.d.». Ces équivalences suggèrent que la base commune de ces différentes dénominations est un nom de personne issu du type *Mot(h)arius* (Förstemann, 1900, 1129 ; Morlet, 1971, 169 ; Reichert, 1987-1990, 1, 510) soit employé seul, soit suffixé par *-enc*.

259 **Moulès** (h. principal de Moulès-et-Baucels). La graphie *Mollez* dans la seule forme antérieure à 1200 (*G. de Mollez* 1156, «identification incertaine»), attestant une affriquée finale, reflète un suffixe -ICIU (cf. Chambon, 1980, *a*, 48 ; cf. Meyer-Lübke, 1890-1906, § 417) plutôt que -ESSU, supposé par Rohlfs (1956, 259) que suit par Hamlin. Dans le même sens, aux deux attestations anciennes déjà produites — *Aguez* fin 11e s. > *Aguès* (comm. de Vimenet, Aveyron ; Rohlfs, 1956, 118 ; Chambon, 1980, *a*, 46) et *Agritis* 962, *Agrez* 968 > *Agrès* (comm. de Saint-Parthem, Aveyron ; Chambon, 1980, *a*, 48) — on ajoutera les deux attestations suivantes : *Concorez* 12e s. (Bousquet, 1961, 279) > *Concourès* (Aveyron ; attesté jusqu'ici à partir de 1280 seulement : *Concorés* ; Rohlfs, 1956, 122 ; Hubschmid, 1960, 291 ; Chambon, 1980, *a*, 46) et *Molnez* 1153 (Soutou 1967, 166) > *Mounès* (comm. de Prohencoux ; Aveyron ; Rohlfs, 1956, 124 ; Hubschmid, 1960, 291 ; Chambon, 1980, *a*, 47). Cette suffixation est nettement à distinguer de -ESSU, formation assurée, de son côté, par *Calesso* 868 et 930 > *Calès* (Lot ; Hubschmid, 1960, 291 ; Rohlfs, 1956, 121).

260 **Mas des Moulines** (f., Mudaison). La mention *al Molnar* 1101 doit rejoindre *le Moune* [lu mu'na], à la même page, *in fine*, où l'on corrigera en : < aocc. *molnar* «emplacement d'un moulin» (Bruppacher, 1961-1962, 142-3 ; FEW 6/3, 40a et n. 7).

261 **St-Amans-de-Mounis** (h., Castanet-le-Haut). Le «thème oronymique pré-indo-eur. **mon-*» n'a aucune réalité.

262 **La Mourade** (Clermont-l'Hérault) etc. Cf. aocc. *mor(r)ada* «lisière de terrain ; éperons de terre s'avançant dans le Rhône» (région d'Avignon 15e s., FEW 6/3, 236a).

262 **Mourèze** (ch.-l. de comm.). «Thème **mŭrr-* + suff. pré-indo-eur. *-esa*». Au vu de la riche documentation recueillie par l'auteur, il est visible que cette proposition d'étymologie (qui est aussi celle de Dauzat/Rostaing, 1978, 484) ne convient pas : aucune forme, en effet, ne contient *-a* final. De plus, les formes antérieures à 1200 notent par <c> ou <z> une affriquée. Enfin, aucune mention ne révèle une géminée. Ni le suffixe ni la base postulés ne sont donc adéquats. La forme la plus ancienne (*castro Morecino* 990) offre un excellent point de départ : elle note une prononciation vernaculaire *[mo'redzen] dont dérivent en droite ligne les formes occitanes *Moreze* 1162 et 1185 (= *[mo'redze]. Quant à *castello de Murezes* (= *Murezés*), il s'agit d'un dérivé en *-és* < -ĒNSE à valeur choronymique (nom de mandement). On trouve ensuite de 1247/1248 au 16e siècle, la latinisation *de Moresio* (avec deux légères variantes), qui recouvre *[mo'reze], puis, à partir de 1622, les formes françaises *Moreze* et *Moureze*. Le point de départ est donc un proparoxyton *MURĬCĬNU/*MORĬCĬNU, et la formation, ainsi que l'évolution phonétique, se révèle comparable à celle de *Sorèze* (Tarn), formé sur l'hydronyme *Sor* (v. Nègre, 1984, 180), comme l'a reconnu Nègre (1990-1991, § 1111). Celui-ci part cependant, à tort, de *MURR- «museau». L'étymologie est obscure

263 **Moussur** (Joncels). Une «variante dialectale d'occ. *morsèt*, désignant un terrain séparé d'un ensemble», est à exclure. Une telle «variante» est non seulement inattestée, mais inconvevable.

264 **Mus** (chât., Murviel-lès-Béziers). Il n'est pas nécessaire de postuler un «ablatif-locatif plur. lat.» : MŪROS suffit. On note l'absence d'article, ce qui pousse à penser qu'il s'agit d'une formation pré-occitane. L'article unit à tort ce qu'il convient, au contraire, de distinguer chronologiquement (*Mus* < MŪROS et *Mur de Cabrière* < «occ. et fr. *mur*»).

264 **Murles** (ch.-l. de comm.). «Etym. obscure». On peut penser à un collectif en -A du diminutif *MŪR(U)LU qui possède des continuateurs dans la toponymie italienne (Pellegrini, 1990, 160) ; cf., pour le simple en -A, FEW 6/3, 241ab et n. 5 (aocc. *mura*, afr. *mure(s)*, asard. *mura*, it. *le mura*) et Dufour, 1936.

266 **Navacelles** (h., St-Maurice-de-Navacelles). On ne peut accepter les raisons qui fondent l'étymologie par gaul. **nava* contre NOVA CELLA, raisons qui sont d'ailleurs démenties par les parallèles fournis en fin d'article.

267 **Rau de Nazoure** (Cruzy). Plutôt que «forme fém. du gentilice *Nerutius*, employé sans suff.», nous dirions : emploi comme adjectif d'appartenance, au féminin par ellipse de *villa* (ou mot féminin du même paradigme), du gentilice *Narutius* (cf. Muret, 1930, 80).

Ce type de formation est, en principe, archaïque (Muret, 1930, 80-1).

269 **Nissan-lèz-Anserune** (ch.-l. de comm.). L. ['nisɔ] (ALF carte II) ; cf. ['niso] (Camps, 1985, XXXIII).

269 **Nizas** (ch.-l. de comm.). La forme de 884 est tirée d'un faux (Font-Réaulx 1968, 326-7) ; aj. *Nizate* dans un diplôme de 849 connu par deux analyses très tardives (Font-Réaulx, 1968, 323).

270 **Nouari** (Thézan-lès-Béziers) n'a pas la moindre chance de représenter une «variante dialectale d'occ. *notari* «notaire»» (!).

270 **N.D. (de) l'Agenouillade** (chapelle, Agde). Il s'agit plutôt originellement du nom d'action (aocc. *agenolhada*, FEW 4, 114b) et non d'un adjectif ; pour la motivation, cf. Mistral s.v. *ageinouiá*.

271 **Bergerie de Nouguière** (ruines, Avène) etc. «Terme inattesté (lac. [*l.* lat.] *nucem* [+] suff. collectif *-aria* > *-ièra*) au sens de «noiseraie, lieu planté de noyers»». Il est plus simple de supposer un dérivé en -ĀRIA/*-iera* sur *NUCĀRIU/*noguier* avec haplogie suffixale. Des dérivés de ce type, que FEW a classés à juste titre sous *NUCĀRIUS, sont d'ailleurs bel et bien attestés dans le lexique galloroman, surtout et très largement en francoprovençal, mais aussi dans le domaine occitan (FEW 7, 225ab).

272 **Octon** (ch.-l. de comm.), *Othone* 1162, ne peut représenter, du fait de la conservation de la sourde intervocalique, un nom de «domaine gallo-romain : surnom lat. *Otho*, employé au locatif-ablatif (*Othone*) sans suff.».

273 **Combe Olive** (Lespignan). La syntaxe fait exclure «le n. comm. occ. *oliva* ou fr. *olive*» en faveur du «n. de famille *Olive*» (attesté à Narbonne en 1900, Fordant, 1999).

275 **L'Orb** (fleuve). Aj. *in fluvio Orbis* 1126 (Soutou 1989, *a*, 51), *cum flumine Orbi* 1271 (Soutou 1988, *a*, 41). «Un thème hydronymique pré-indo-eur. **or(o)b-*, de sens inconnu» ne peut servir de semblant d'étymon.

275 **Les Orgues de Taussac** (Taussac-la-Billière). Aj. *les Orgues* (l.-d., Mourèze ; *IGN 1:25 000, 2643 O*) < frm. *orgues* «coulées de basalte en forme de tuyaux d'orgue» (depuis 1874, TLF ; mais déjà *les Orgues-d'Expailly* 1778 pour désigner la coulée basaltique à prismes d'Espaly, Haute-Loire, v. Chassaing/Jacotin, 1907, 199).

278 **Palavas-les-Flots** (ch.-l. de comm.). Nom d'origine inconnue : parler de «formation analogue à l'occ. *palu vasat* «marais vaseux», avec adaptation phonétique peu claire» n'est évidemment pas une explication soutenable.

279 **Pallas** (f., Mèze) et **Saint-Félix-de-Pallas** (paroisse avant 1095, Lavérune). Ces toponymes sont expliqués par «le lat. *palatium*, terme désignant au haut Moyen Age la demeure d'un seigneur ou d'un évêque, bien plus modeste qu'un "palais" au sens moderne». Vers la fin du 10e siècle et au début du 11e, la *curtis* de *Palatium*/Pallas (Mèze) et ses salines sont aux mains des héritiers de la puissance publique (v. Soutou, 1985, *b*, 12 ; Bousquet, 1992-1994, 285 et n. 89 ; Bourin-Derruau, 1992, 93, 96) ; on sait les rivages et les marais relevaient en droit romain de la propriété de l'État et les salines constituèrent, durant le haut Moyen Âge, des pièces importants du domaine public (Rouche, 1979, 204-6 et notes). Dans le même secteur, le Domaine de Saint-Martin (Mèze) est décrit comme un fisc *ca* 1070 [92] et Mèze apparaît comme un *castrum* préféodal mentionné en 844 [244]. Ces différents indices conduisent à penser qu'en Septimanie comme en Catalogne (où les issues de PALATIU et *PALATIOLU sont particulièrement nombreuses, v. OnCat 6, 123-6, 133-5, 144-6, 163), PALATIU a désigné, comme Bonnassie (1990, 67) l'a montré pour la Catalogne, des édifices publics servant de centres d'exploitation de fiscs remontant au Bas Empire ; *palatium* avait pris en latin carolingien le sens de «fisc», les exemples qu'en donne Niermeyer (1997, 754) entre 755 et 897 illustrant aussi bien l'acception de «trésor public» que celle de «domaine public». On a observé, de plus, à Pallas des ruines que Soutou (1985, *b*, 11-3) a interprétées, non comme les vestiges de l'église construite au début du 11e siècle, mais comme ceux d'«un édifice antique important», peut-être une «basilique de route» située sur la voie Domitienne. Une interprétation dans la ligne de Bonnassie concorde avec le fait que les deux issues héraultaises de PALATIUM sont dépourvues de l'article, la formation de ces toponymes remontant par conséquent à une période antérieure à *ca* 700. — Quant à Saint-Félix-de-*Pallas* (cf. Soutou 1988, *b*), cette issue de PALATIU s'intègrerait sans difficulté, si on lui accordait le sens de «centre d'exploitation d'un fisc», dans la véritable couronne de toponymes à dénotation ficale qui entoure Montpellier (Saint-Gély-du-*Fesc*, *(le) Fesquet*, *le Fesquet*/*Mas Fesquet*, Pont de *Fesquau*, *Fescau*), et l'on rappellera que Juvignac est désigné comme fisc en 799 (v. ci-dessus 158 *Saint-Gély-du-Fesc*). Notre interprétation s'écarte, non seulement de celle de Hamlin, mais aussi de celle de Soutou (1985, *b*, 12 et n. 6, 15) qui sémantise l'étymon de notre toponyme en recourant au sens que *palaitz* connaît en ancien occitan, et pense que «dès l'époque wisigothique, au VIe siècle, certains monuments antiques, particulièrement bien conservés<,> ont été considérés indistinctement comme des "palais"».

280 **Parazols** (Nissan-lez-Enserune) etc. Frm. *pin parasol* n'est attesté que depuis 1835 (TLF). Or, trois des quatre lieux-dits héraultais du type *Parazols/Parasol* sont documentés au 17e siècle (depuis 1608). En outre, la graphie de 1632 (*Parazolz*) est univoque et note une prononciation [-z-], de même que *-z-* dans les trois noms contemporains. Si l'on ajoute que les trois exemplaires sont privés d'article au 17e siècle, ce qui ne s'expliquerait pas dans le cadre d'une formation française moderne, il paraît impossible de recourir à fr. *parasol* comme étymon : *parasol* tout court ne semble d'ailleurs pas documenté en français dans le sens de «pin parasol» (ni son correspondant par emprunt en occitan). Malgré l'absence de formes médiévales, on doit donc se rabattre sur le parallèle fourni par les homonymes audois, qui remontent assurément à *PALATIOLU. On remarque d'ailleurs que les exemplaires de l'Hérault sont situés en Biterrois, dans le prolongement de ceux de l'Aude et que ceux-ci prolongent à leur tour l'aire catalane (OnCat 6, 144-6). Sans qu'on puisse exclure des cas de transfert à partir de l'Aude, on peut admettre ici l'interpération de Bonnassie (v. ci-dessus 279 *Pallas*) selon laquelle *PALATIOLU a désigné des centres d'exploitation du fisc. Cf. Chambon, 2001, 561 et n. 178.

281 **La Paranèle** (Cambon-et-Salvergues). Arouerg. *paranil* n'a rien à faire ici ; on peut s'adresser directement à l'équivalent d'aveyr. *porranèlo/parranèlo* «pièce de terre de choix» (FEW 7, 662a).

285 **Pégairolles-de-Buèges** (ch.-l. de comm.) et **Pégairolles-de-l'Escalette** (ch.-l. de comm.). «Etym. obscure». Nous renvoyons à ce sujet à Chambon, à paraître, *c*. La forme de 884 est tirée d'un faux (Font-Réaulx, 1968, 326-7) ; les formes d'av. 817 et de 844 sont connues à travers des analyses de 1497 (ce qui peut contribuer à expliquer leur étrangeté).

285 **Bois du Peillou** (Beaulieu—St-Hilaire-de-Beauvoir). Le «radical oronymmique pré-indo-européen **pel-*» est inexistant.

285 **Les Peintres** (f., Pézenas). Le premier terme de *Grangeot des Peintres* (non traité s.v. *La Grange* [187-8]) était à expliquer par Péz. *granch'ot* «vide-bouteille» (Mâzuc, 1899, 290 ; à aj. FEW 4, 226a).

285 **Peitouze** (sommet, Aumelas). On ne voit vraiment pas comment «occ. *pioch*» pourrait fournir un tel dérivé.

286 **Moulin de Pélagal** (Cessenon, attesté de 1300 à 1559-1560) ; **Vinea Pelagalli** 1229 (loc. non ident. aux environs d'Agde). Noter que le nom de personne *Pelagal* est attesté à Béziers en 1089 (Fexer, 1978, 511).

286 **Roque Pelade** (Lunas). Occ. *pelada* n'est pas une «variante fém.» de *pelat*, mais le féminin de cet adjectif.

290 **La Pérarède** (Lacoste) ; **Les Pérarèdes** (Octon) ; **Les Peyrarèdes** (Salasc). «Dérivé de *peirièra* avec suff. collectif *-eda*». Le suffixe ne peut être que le suffixe combiné *-areda*. L'appartenance des deux premiers noms à occ. *pèira* est douteuse : d'une part, la très grande majorité des issues de *pèira* [290-2] sont évidemment graphiés avec *-ey-* ou *-ei-* ; d'autre part, le suffixe *-areda* s'attache préférentiellement à des noms d'arbres. On a donc affaire à (a)occ. **perareda* «lieu planté de poiriers» (Ø FEW8, 574-6), parallèle à *pomareda* > *(la) Pomarède* [306].

290 **Le Pérayrol** (Roquebrun) etc. Les formes anciennes (*Perairolo ca* 1005, *Perayrolis* 1297) sont en faveur de *PIRĀRIOLU «lieu planté de poiriers») + -(E)OLU, parallèle à *POMARIOLU > *Pomérols* (v. ci-dessous 306 *Pomérols*).

292-293 **Mas de Peyrille** (f., Pomérols). La dissimilation n'est pas «*-n-n-* > *-l-n-*», mais opère à coup sûr entre latérales. On peut d'ailleurs penser que c'est dans le dérivé en *-el* qu'elle s'est produite (doublée d'une assimilation de nasalité) dans le sens /ʎ — n — l/ > ñ — n — l /, comme semblent l'indiquer les mentions les plus anciennes, qui offrent une dissymétrie entre le simple et le dérivé : *villam Petrolianum, et Petronianellum* 855, *villas Petrolianum et Petronianellum* 954-986, cf. encore *villis Petrolianum et Petronianellum* 1111. Le simple aurait alors tendu à s'aligner de manière très passagère (une seule attestation avec [nnue*Petroniano et Petronianello* 972) sur son dérivé, la disparition de la localité dédoublée (qui n'est plus attestée après 1264) ayant pu aussi contribuer à résoudre l'hésitation en faveur de la tradition la plus ancienne (cf. encore *ad Petrelianum* 967). Dans cette analyse, qui rend mieux compte, nous semble-t-il, des données médiévales, il faudrait renoncer à partir de *Petronius* en faveur de inconnu **Petrolius* (cf. Hamlin, 1971-1972, 85 n. 1) ou **Petrullius* (cf. «Petruilla» dans Solin/Salomies, 1994, 378?).

293 **La Peyssine** (Pignan), plutôt que «variante fém. [attestée?] de l'occ. *paissin* «pâturage»», est une issue de PISCĪNA (cf. ci-dessous 301 *La Pissine*).

293 **La Pezade** (h., Les Rives). On se félicite que Soutou soit cité — mais pour une forme ancienne seulement — et son explication approuvée (du moins implicitement) ; cf. Chambon, 1984, 111.

294 **Puech de Pézoul** (Ste-Croix-de-Quintillargues) etc. La base proposée («anc. occ. *pesol* [...] «petit pois»») n'est attestée qu'à deux reprises (FEW 8, 607b : «pois») et l'on ignore la qualité de la voyelle tonique (cf. LvP). Tous les indices formels semblent

militer en faveur de la famille de *pesolh* «pou» : [o] (fermé) assuré (cf. Hér. [pe'zul], FEW 8, 148b) ; dérivé *Pézouillet* avec latérale palatale ; formes anciennes en <d> (s.d. [prob. 12e s.]). D'autre part, au plan sémantique, l'hypothèse de Hamlin demanderait qu'aocc. *pesol* ait pris la valeur de *«terrain consacré à la culture des (petits) pois» (ce qui serait très étonnant) pour expliquer *Serre du Pézoul* et *Pesoul Pendut* (autre exemplaire dans Fabre 1980, 250). Le rôle exagéré accordé ici au petit pois et à sa culture s'explique sans doute par l'étymologie qui est proposée pour *Montpellier* [254-5]. Sur la chasse aux poux dans la toponymie méridionale, v. Fabre, 1980, 86-7 et 247 *sqq.* (avec des résultats à nos yeux non probants).

296 **La Pignède** (St-Jean-de-Cuculles) et **Rau de la Pignède** (Claret) appartiennent à un type différent de celui de *la Pinède*, mis en vedette : cf. Vialas [pi'ñedo] "petite forêt de pins " (FEW 8, 520b) < PĪNEU ; le même type apparaît dans les formes anciennes (1547, 1655, 1829) de *les Pinèdes* (Pégairolles-de-Buèges—St-Jean-de-Buèges) et, en 1770-1771, de *la Pinède* (Boisseron). Il ne suffit donc pas d'écrire «Occ. *pineda* (localement *pinheda*)» ; on a le sentiment que *Pinède* est une francisation (d'abord en français régional) du type occitan local ; cf. *Pinède de la Réserve* (296) qui a de sérieuses chances d'avoir été formé en français (où *pinède* < occ. est attesté depuis 1842, TLF).

297-300 **Pioch**. Parmi les six noms de communes (simple ou composés) qui comportent une issue de PODIU, *Puéchabon* [298] semble être resté indemne de toute tentative de francisation ; la francisation n'a pas abouti dans *Le Puech* (formes françaises en 1529 et 1613) ; elle a triomphé dans *Puilacher, Puimisson, Puissalicon* et *Puisserguier* : dans ces quatre cas, elle s'enracine au 16e siècle ; dans le cas de *Puimisson* ([pyimi'su], Camps, 1985, XXXIII), elle l'emporte jusque dans le vernaculaire occitan. On voit à la fois la puissance et l'ancienneté du phénomène, mais aussi le caractère limité de ses cibles : aucune velléité de francisation lexématique dans les noms de hameaux, d'écarts et de lieux-dits.

297-298 **Le Poujol-sur-Orb** (ch.-l. de comm.) etc. L. **podiolum*, avec astérisque (v. FEW 9, 111a). Sous *Le Poujol-sur-Orb*, noter que les formes de 1539 à 1740-1760 sont sans article, lequel ne paraît s'introduire qu'à partir de cette dernière date.

299 **Pech Auriol** (Pézenas). Il faut éliminer comme étymon du second terme le substantif occ. *auriòl* «loriot» qui est [-humain] (v. ci-dessus 6 *Rau d'Aygue Vaques*). Les deux paradigmes syntaxiquement convenables sont *puech* + nom propre de personne et *puèch* + adj., largement représentés et auxquels il n'est pas difficile de ramener le type *Pech Auriol* dont le second terme représente soit aocc. méridional *auriol* adj. «jaune» (FEW 25, 962a, 971a et n. 60), soit un nom de personne ou de famille *Auriol* < *Aureolus* (FEW 25, 971b et n. 61 ; Fexer, 1978, 87). Par ailleurs, le «thème pré-indo-eur. **awar-* à valeur oronymique» (invoqué également pour 298 *Péchaurés* etc.), préféré à *auriòl*, n'a pas d'existence. On nous renvoie à Flutre et à Fabre : or Flutre (1957, 21), critiquant ouvertement Rostaing, qualifie — à juste titre — sa proposition 'oronymique' de «supposition arbitraire» ; quant à Fabre (1980, 115-21), s'il discute (p. 116) l'objection de Flutre à Rostaing, il ne prend pas position en faveur d'un «thème [...] à valeur oronymique». On est donc ramené, pour tout potage, à Rostaing (1950, 63) dont voici l'argumentation : «On relève un thème **aur-* qui paraît être le résultat d'une contraction très ancienne de **av-ar*. Toutes les localités désignés au moyen de ce thème sont situées sur des hauteurs». Il est visible qu'on a bien affaire à une «supposition arbitraire».

301 **La Piscine** (chât. et anc. l.-d., Montpellier) etc. La formulation de l'étymologie («Lat. et occ. *piscina*, au sens de «vivier»») est trop ambiguë. Il est certain que *la Piscine* (Montpellier), *la Peisina/Piscina*/12e s., et la «loc.» (en faits, *tenementum* et *nemus*) non identifiée (à Saint-Beauzille-de-Putois) nommée *Peissinas* en 1285, représentent le traitement populaire de lat. PISCĪNA. Ce traitement est mal documenté dans le lexique galloroman ; v. FEW 8, 582a, PISCINA I, où la seule attestation occitane (aocc. *pessina* 1341) est un emprunt à reclasser sous II 1 b (ou a) avec afr. *pecine*. On ajoutera 293 *La Peyssine* (v. ci-dessus). Quant à l'occ. *piscina*, il n'est pas connu au sens de «vivier» (cf. FEW 8, 582a, PISCINA II 1 b ; A. Gaillard dans Mistral, à classer sous II 1 a) et il ne peut, d'autre part, convenir pour la forme. Du fait de la présence de l'article, il convient donc de poser comme étymon, pour *la Peisina* 12e s. > *la Piscine* (Montpellier) et *la Peyssine* [293], un aocc. **peissina* «vivier» (qui a pu cesser de vivre avant l'époque littéraire) ; les formes anciennes uniquement en contexte latin (sans article) du lieu-dit de Saint-Beauzille-de-Putois ne permettent pas de décider entre une formation occitane médiévale et une formation antérieure. Enfin, *la Piscine* (mare, Lansargues), sans formes anciennes, a quelque chance d'être une formation française à valeur ironique.

306 **Pomérols** (ch.-l. de comm.). «Aocc. *pomairòl* «pommeraie»» ne paraît pas attesté (Ø DAO 589, notamment). Comme l'indique l'absence d'article dans le toponyme héraultais et dans tous les cognats galloromans relevés par Nègre (1990-1991, §§ 24723-7, 24733-4), qui considère à tort ce type comme «dialectal» (d'après «occ. *pomairòl* «pommeraie», usuel en Albigeois et Rouergue»), on a affaire à une formation pré-occitane.

306 **La Pompignane** (quartier, Montpellier). Toute

la documentation récuse *Pomponius* et réclame **Pompīnius* (cf. *Pompignan*, Gard ; Dauzat/Rostaing, 1978, 540).

306 **Puech Ponchat** (Nissan-lez-Enserune). Le déterminant n'est pas «occ. *ponchaut* «pointu», altéré en *ponchat* «piqué», part. pasé de *ponchar*», mais simplement le participe passé en emploi adjectival de ce dernier verbe, dans le sens de «rendre pointu» (cf. FEW 9, 578b)

309 **Le Portel** (ruines, Gorniès) etc. «Occ. [...] *portel*», attesté du 13e au 15e siècle au sens de «petite porte, guichet» (FEW 9, 200b ; Ø Mistral et Alibert), n'est pas «équivalent» de fr. *portail* «grande porte».

310 **La Pourquière** (étang, Palavas-les-Flots) ne peut continuer à la fois «lat. et occ. *porcaria*», qui ne sont que deux homographes, l'un avec *-ária*, l'autre avec *-aría* > *-ariá*. Aj. *lo gra novel fach en la Porquieyra* prem. moit. 14e s. (Michel, 1964, 44), qui a le mérité d'attester clairement l'article à date ancienne. Tout plaide en faveur de -ÁRYA.

310 **La Pourcaresse** (f. et l.-d., St-Martin-de-Londres). «Dérivé de *porcaria* avec suff. péjoratif *-essa*» (on désirerait en savoir plus sur ce suffixe péjoratif). Bien que la forme ancienne (après 1140) ait déjà *-essa* (mais il s'agit d'une forme du cartulaire de Gellone, ms. des 12e-13e s. ; cf. Stein 1907, 211), il s'agit visiblement d'un dérivé en -ARICIA (cf. *la Cabrairesse* [66], *via Vacaressa* [411]). Sur le plan lexical, *PORCARICIA n'a pas survécu dans le domaine occitan et, pour la Galloromania, FEW (9, 184b) ne cite qu'abourg. *porcherece* (13e s.). Inconnu du latin écrit de l'Antiquité, le mot survit en roumain et en italien (REW 6658 ; FEW 9, 184b) ; sa formation remonte probablement, par conséquent, au latin parlé impérial. Mlt. *porcaricia* «toit à porcs» est entré ensuite dans la terminologie de l'administration carolingienne (*Capit. de villis*, c. 23 [avec quatre autres dérivés sur le même modèle] ; aussi doc. Bobbio 862 dans Niermeyer 1997). Dans la toponymie de la Gaule, les noms de lieux d'origine identique recensés par les manuels (Gröhler, 1913-1933, 2, 199 ; Longnon, 1920-1929, § 606 [rectifier l'étymon] ; Vincent, 1937, § 687 ; Dauzat/Rostaing, 1978, 542 ; Nègre, 1990-1991, §§ 5649, 24829 [répartition chronologique arbitraire ; rectifier l'étymon]) sont dépourvus d'article et sont répartis au nord comme au sud ; la première mention remonte à 862 (Vincent, 1937, § 687). Tous ces éléments indiquent qu'on a affaire dans le Midi à une formation d'époque prélittéraire et pour l'essentiel antérieure à *ca* 700. Dans ces conditions, on sera porté à placer la formation du toponyme héraultais dans la seconde moitié du haut Moyen Âge (cf. *la Cabrairesse* [66]).

311 **Pouzols** (ch.-l. de comm.) etc. Ces noms de lieux ne représentent pas «anc. occ. *posòl*, dimin. de *potz*» (diminutif que nous n'avons su découvrir dans aucune des sources lexicographiques canoniques, y compris FEW 9), mais une formation antique ou tardo-antique (cf. Skok, 1910). Il est très probable que dans *le Pouzol*, l'article et le singulier sont récents : toutes les formes médiévales sont au pluriel.

311 **Pouzolles** (ch.-l. de comm.). Aj. la forme orale occ. [pu'zolos] (Camps 1985, XXXIII, avec [o] moyens). «Anc. occ. *posòla*, variante fém. de *posòl* «petit puits»» ne paraît attesté dans aucune des sources lexicographiques canoniques (y compris FEW 9).

312 **Villam de Poscombes** 1264 (anc. n. de La Vacquerie). La constance de *-es* dans les formes anciennes (*ca* 1140, 1205, 1210, 1264 ; aj. 1248 dans Alzieu, 1998, 158) et l'absence de toute forme en *-as* rendent insoutenable l'hypothèse selon laquelle le second terme serait occ. *combas* «vallées». Il convient d'interpréter en *Combés* le second terme, et d'y reconnaître un adjectif dérivé en *-és* < -ĒNSE sur un nom de lieu **Comba(s)* ; cf., non fixé comme nom propre, *ad puteum Margollagués* 1094-1108 (v. ci-dessus 232 *Villa Marguliago*).

312 **Poussines** (f., Le Soulié) ; **Cabane de Poussine** (ruines, La Salvetat). Une «altération d'occ. *peissina* «vivier»» ne peut être envisagée (et l. **peissina*). On préfèrera le nom de famille *Poussine*, attesté dans l'Hérault (Fordant, 1999).

312 **Pouzac** (h., Servian). Ce nom de lieu est parfaitement expliqué ; on ne voit pas pourquoi il faudrait admettre en outre une «influence paronymique» quelconque.

313 **Le Pradal** (ch.-l. de comm.) etc. Il ne s'agit pas d'un dérivé formé en toponymie : occ. *pradal* est attesté depuis la langue médiévale (v. FEW 9, 334b).

313 **Grange de Pradal** (maison, Florensac) contient probablement le nom de famille *Pradal*, bien attesté dans l'Hérault (Fordant, 1999).

313 **Mas de Pradel** 1820 (anc. n. de Bourgade, Montpellier) etc. La rédaction donne l'impression qu'on a affaire à une formation toponymique *ad hoc* ; or occ. *pradel* est attesté (FEW 9, 335a).

313 **Source du Pradet** (source captée, Combes) etc. Occ. *pradet* est attesté (FEW 9, 335a).

313 **Le Prado** (quartier, Castelnau-le-Lez). Plutôt qu'un «terme emprunté à l'espagnol» (= ?), c'est un transfert du nom de lieu (peut-être à travers celui de la célèbre salle de danse parisienne) qu'il faut envisager. Un «dérivé d'occ. *prat*, avec suff. dimin. *-on*», est évi-

demment à exclure.

314 **La Pradine** (f., Agde) etc. À propos de «lat. **parietinas*», citer Soutou (1960) plutôt que Rostaing.

315 **La Prairie** (Roujan) etc. «Équivalent d'occ. *pradariá*, *pradièra*» : longue périphrase pour dire fr. *prairie*.

315 **Prémerlet** (Lodève), *Pratum Merletum* 1259. La syntaxe indique que le second terme est le nom d'homme *Merlet* (attesté à Montpellier au 12e s., Fexer, 1978, 443).

316 **Prose** (Murviel-lès-Montpellier) ne peut guère être expliqué par «occ. *prosa* «valeureuse»» qui se lit avec [u].

317 **S. Martini de Pruneto** (anc. égl. dans la banlieue sud de Montpellier) etc. Aj. *St Marty de Prunet* 1650 (Roudil, éd. Barral, 1982, 35). Pour la localisation de *S. Stephani de Pruneto* 1151, on en reste à Berthelé ; entre-temps, Soutou (1986-1987, 38-9) a proposé une localisation précise et convaincante. Tous les représentants du type dans la toponymie galloromane (Vincent, 1937, § 627 ; Nègre, 1990-1991, §§ 5629 et 24748, avec répartition arbitraire basée sur le témoignage ... d'Alibert) sont dépourvus d'article. Formation pré-occitane.

318 **La Font Putanelle** 1418 (anc. source, Montpellier). Aj. *Aunés de la Fon-Putanelo* 1650 (Roudil, éd. Barral, 1982, 34), *la Fon Putanelo* 1663 (*op. cit.*, 87).

318 **Quarante** (ch.-l. de comm.). Aj. la forme orale occ. ['krãnto] (Camps, 1985, XXXIII, avec [o] moyen). Plutôt que de rechercher des solutions étymologiques qui s'écartent de la tradition écrite médiévale (v. encore Dauzat/Rostaing, 1978, 551 ; Clavel, 1970, 398 ; Nègre, 1990-1991, § 3550), on rapprochera ce nom de son congénère italien *Quaranti*, *Quadraginta* 1152, *Quaranta* 1195 < QUADRAGINTA, «una di quelle denominazioni derivate da numerali, attribuite a fondi rustici e create sulla corrispondenza in iugeri del fondo cui referiscono» (Gasca Queirazza *et al.*, 1990, 525) ; cf. encore *op. cit.*, s.v. *Quargnento* et *Quattordio*, ainsi que Pellegrini, 1990, 393. Dans l'Hérault également, il pourrait s'agir d'un vestige toponymique de la centuriation (cf. ci-dessous 364 *Rau de Saint-Ouyres* et 383-384 *Villa que vocant Setenarias*). Nous constatons que Chouquer/Favory (1989, 49 n. 103) se sont prononcés dans le même sens. Si cette hypothèse est exacte, une dénomination domaniale remontant à l'époque de la cadastration tout en échappant au patron dé-anthroponymique, devrait être le signe que le référent échappait à l'appropriation privée (Chambon 2002). Or, la mention la plus ancienne (902) — malheureusement tronquée par Hamlin — qualifie la localité de Quarante de *vicus* (Thomas, 1865, 157), ce qui constitue un indice clair, bien que très tardif, de la vocation collective de la localité (on peut aussi noter que l'église est, dès cette date, dédiée à sainte Marie comme, sans doute, l'un des édifices du groupe épiscopal de Narbonne ; cf. Février/Barral i Altet, 1989, 21).

319 **Mourrel du Quèque** (Olonzac). La «variante dialectale d'occ. *quèc* «bègue»» est positivement attestée : Hér. ['kɛke] «bègue» (FEW 2, 571a) ; c'est de cette attestation qu'il convient de partir, plutôt que d'user d'une périphrase.

320 **Le Rabassié** (Valmascle) etc. Le sens d'occ. *rabassièr* «pioche à panne plate et tranchante» nous semble assez peu convenable pour rendre compte de cinq noms de lieux-dits. Cf. plutôt l'interprétation proposée ci-dessous 320 *Rabassière*.

320 **Rabassière** (Les Rives) etc. Type plus répandu que le précédent et attesté depuis le 12e siècle (*las Rabaceiras* 1183 etc.), assez difficilement concevable comme «synonyme du précédent» (= occ. *rabassièr* «pioche à panne plate et tranchante»), surtout que le féminin n'est pas attesté dans ce sens (Ø FEW 10, 71a). Il semble plus naturel de partir d'aocc. *rabassa* «Reseda luteola, gaude» (attesté notamment dans l'Aude ; FEW 10, 71a ; DAO 950) ou d'occ. (Gard, Hér. etc.) *rabasso* «truffe», cf. pr. *rabacièro* «truffière» (FEW 10, 71a).

322 **Côte Rascle** (Combaillaux) doit s'analyser tel quel en tant que construction épithétique : occ. *còsta* + occ. *rascla* «dépouillée, nue» (Mistral ; FEW 10, 80a), sans faire intervenir un second substantif ; formation exactement parallèle à *Coste Raste* [322].

322 **Rocher de Rasclegirascle** (Frontignan). Il n'est pas de bonne méthode de postuler dans un étymon une syllabe (ici *-gi-*) «dépourvue de signification».

322 **Le Moulin de la Rasse** (l.-d., Fabrègues). Comme il y a hésitation entre *a* dans la forme écrite et [ɛ] dans la forme orale, il est tentant rapprocher de lang. *rèssa* «scie» [327] (FEW 10, 290b).

323 **Rau du Rauzet** (Lauroux). Occ. *rauset* «champ de roseaux»» est inconnu de Mistral, Alibert, DAO 1167 et FEW 17, 681-2. On a affaire au type d'aocc. *rauzet* «roseau» (Lunel 1367, DAO 1166), Hér. [rau'ze] (ALF 1166 p 759), type régional étroitement circonscrit (FEW 17, 681b).

324 **Ville** [...] **Reculaz** 1157 (loc. non ident. aux environs de Viols-le-Fort). Parler d'un «thème **reccol-*

de valeur inconnue» revient à dire : mot d'origine inconnue. On peut suspecter une dissimilation /o — o/ > /e — o/, comme dans ROTUNDU > occ. *redon*, et rapprocher du type *ROKKULA, dérivé de *ROKKA, attesté dans la toponymie du Massif Central (cf. en dernier lieu Chambon, 2000, *b*, 64).

324 **Vinea que vocant Rodunda** 957 (loc. non ident. à Comombiers) et **Orto qui vocatur Rotundus** 1079 (loc. non ident. à Caissergues, St-Pons-de-Mauchiens ; supprimer la virgule après *Orto*). Ces tours contiennent les noms de lieux *Vinea... Rodunda* et *Ortus... Rotundus* (et non pas **Rodunda* et **Rotundus*) ; cf. ci-dessus 220 *Long*.

326 **La Renarderie** (ruines, St-Nazaire-de-Ladarez) ne peut être rapporté à occ. *reinardièra* ou autre dérivé en *-ièra*. C'est un dérivé en *-aría* (francisé) ou en *-erie* sur le nom de personne *Renard*. Il ne faut pas confondre les issues de -ÍRYA et celles de -ÁRAA.

327 **Moulin Resseguier** 1740 (anc. moulin en amont de St-Chinian). Plutôt formation épithétique au sens de «moulin à scie» : cf. aocc. *cotel reseguier* «scie» (FEW 10, 291b).

327 **Restinclières** (ch.-l. de comm.), *Lentescleiras ca* 1150, et **St Jean de Lantisclieres** (anc. n. de St-Jean de la Dourbie). Au vu des formes anciennes, il est paradoxal de poser un point de départ en *r-*. La belle documentation qui est ici réunie montre que la forme assimilée en *R-* n'apparaît en 1290 (nombreuses formes en *L-* depuis *ca* 1150) et devient hégémonique à partir de 1309. L'absence d'article dans les trois issues conduit à supposer une formation antérieure à *ca* 700 sur *LENTISCULU (REW 4982 ; FEW 5, 252b).

328 **St Pierre de Rhèdes** (égl., Lamalou-les-Bains). Comme l'a déjà fait observer H.-J. Wolf (1985, 229), une base *R(h)aetis* n'est pas acceptable (on aurait **Retz* et non *Redes* 1153). Il faut probablement partir d'un proparoxyton. La forme *Redesio* 1323 serait propre à faire supposer une forme orale *[re'des].

328 **Le R^au^ de Ribanson** 1465 (cours d'eau non ident. aux environs de Montpellier). Il est à exclure que ce nom puisse représenter un occ. *ribasson*. Il s'agit probablement d'une dénomination euphémique pour *Merdanson*, devenu *Verdanson* [243, 420] ; cf. dans ce sens Barral, 1989, 91 (sans référence).

328 **R^au^ de Ribescé** (Castanet-le-Haut). Il convient de renoncer, d'une manière très générale, aux conjectures basées sur la paraphonie et/ou la fantaisie, telles que cet «occ. *rieu evesès* «ruisseau du versant (exposé au nord)» > *Ribescé*.

329 **Riols** (ch.-l. de comm.). L. *-òl*. L'absence d'article comme l'absence d'attestations lexicales occitanes correspondant au toponyme incitent fortement à remonter à lat. *RĪVÓLU, successeur de RĪVULU «petit ruisseau» (REW 7340 ; FEW 10, 422a), ou issue largement prélittéraire (plutôt que de supposer avec l'auteur une dérivation en ancien occitan).

329 **Réals** (moulin, Murviel-lès-Béziers) ; **Réaux** (Murviel-lès-Béziers). «Occ. *rial* «ruisseau, cours d'eau» < lat. *rivalem*» (sans astérisque? v. Gauchat, 1939 et Duraffour 1943/1944) ne peut guère rendre compte de l'alternance entre *Rialz* 1376 et les formes postérieures du type *Réals*. Cette alternance aiguille, au contraire, vers une issue de REGĀLE, cf. aocc. *real* et *rial* «royal» (Rn ; Lv ; FEW 10, 201b ; Michel, 1964, 44) ; cf. aussi, pour l'emploi en toponymie, mlt. *mansus regalis* «manse d'une étendue extraordinaire (trouvant son origine dans les domaines royaux)» (époque carolingienne, Niermeyer, 1997, 899). En outre, *Réals* (Murviel-lès-Béziers) et *Réaux* (Murviel-lès-Béziers) ne peuvent être séparés de *la Rivière del Rey*, lieu-dit de la même commune, à moins de 2 km au sud-est de Réals [327]. Entre entre Réals et la Rivière del Rey se trouve, en outre, *Mus* < MŪROS, formation sans article faisant probablement allusion à une fortification préféodale de nature probablement publique (v. ci-dessus 264 *Mus*). Enfin, il est difficile de ne pas relever, dans le même contexte, le nom du chef-lieu de la commune lui-même, *Murviel*.

329 **Rials** (Pégairolles-de-l'Escalette). On remarque que le site (*IGN 1:25 000, 2642 O*) est peu favorable à une étymologie par occ. *rial* «ruisseau, cours d'eau» ; Hamlin prête ici, il est vrai, un autre sens («glaise») à *rial*, mais ce sens, non référencé, paraît dépourvu de bases lexicologiques solides (v. ci-dessous 329 *L'Arial*). En revanche, le territoire de Pégairolles-l'Escalette (*vallis* dans les textes [285], peut-être au sens administratif du terme, cf. Chambon 1999, *b*, 73 et n. 77 avec bibl.) relevait d'un fisc concédé à l'Église de Lodève par les Carolingiens (v. Font-Réaulx 1968) ; on peut supposer que *Rials* est, comme *Réals*, issu d'une ellipse du syntagme représenté par mlt. *mansus regalis*.

329 **L'Arial** (Lauroux). «Mécoupure de *la rial* «la terre glaise»». Ce mot féminin, non référencé, ne semble pas connu (cf. FEW 25, 200ab : seulement type lang. *riala* «argile»). On pourrait faire à propos de l'origine fiscale de Lauroux et de sa *vallis* [209] les mêmes remarques qu'à propos de Pégairolles-l'Escalette (ci-dessus 329) et voir dans *l'Arial* < **la Rial* une autre issue de REGĀLE (avec ellipse d'un substantif féminin).

329 **Le Rieuberlou** (r^au^, affluent de l'Orb). Il est difficile de faire de *rieu* un «préfixe», en outre «tautologique».

329 **Le Rieufrèche** (r^au^, Valflaunès-Sauteyrargues).

Les mentions de 1668-1669 (*Rieufres*) et de 1740-1760 (*Rufraix*, avec aussi adaptation du premier terme en fr. *ru*) semblent comporter occ. *fres(c)* «frais (eau)».

329 **Le Rieu Salat** (r^{au}, Gignac). Le «radical hydronymique *sal-*» (sans astérisque!) paraît ici bien inutile.

330 **Rigaudens** (Poujols) n'est pas une «variante hypocoristique *Rigaudin* (?)» de *Rigaud*, mais un dérivé en *-encs* sur ce dernier nom, selon un modèle médiéval bien connu.

330 **Rigole de l'Epanchoir** (cours d'eau, Capestang). Le commentaire («Formation déverbale à partir d'occ. *regolar* au sens de «couler, ruisseler») ne s'applique qu'à *Mare de la Rigoule*. Quant à *Rigole de l'Épanchoir*, c'est une formation visiblement française (frm. *épanchoir* «déversoir» est attesté depuis 1716, FEW 3, 303b).

331 **Riosouls** (l.-d., près d'Azillanet). L. **Rigoialum* ; cet étymon demanderait très sérieusement à être justifié sur le plan du développement phonétique.

332 **A Roanel** 1182 (loc. non ident. aux environs de Veyrac). «Etym. obscure». Certainement à rapprocher de *le Ronel* etc. [334] (v. ci-dessous) ; Ø Müller, 1993 et Nègre 1993.

332 **Robinson** (maison, Villeveyrac). On ne voit guère le contenu de l'étiquette «n. de fantaisie». Sur *Robinson* (Seine), lieu de plaisir à partir du 19e siècle.

333 **Les Rodètes** (Pézenas). La prononciation occitane [ro'detas] est calquée sur la graphie française : excellent indice d'un très haut degré de francisation.

334 **Le Ronel** (r^{au}, Clermont-l'Hérault) etc. «Formation pré-indo-eur. **rod-an-ellu*, dérivé du thème hydronymique **rod-*». Une «formation pré-indo-eur.» avec le suffixe -ELLU ou issue n'est pas crédible (le mot a pu être conservé comme c'est le cas jusqu'à nos jours dans quelques parlers des Alpes ; FEW 10, 442a). D'autre part, le rattachement à *RODANU- des nombreux *Ro(u)nel* du Midi pose un problème de phonétique historique (amuïssement de -D- intervocalique dans *tous* les exemplaires recensés par Müller1993, 802 et Nègre 1993, 808), problème signalé par Müller (*l.c.*), mais qui n'est pas résolu (ni même, ici, posé). Enfin, le caractère pré-indo-européen de *RODANO- n'est pas démontré : Müller (1993, 803) et Nègre (1993, 807) admettent une origine indo-européenne ; pour la littérature antérieure, v. Hubschmid, 1949, 108-9. V. aussi ci-dessus 332 *A Roanel*.

334 **Rongas** (h., St-Gervais). «Il s'agit probablement d'un n. prélatin : thème **rong-* à valeur inconnue» : cette explication est purement spéculative. (Il convient, d'autre part, de laisser résolument de côté toutes les hypothèses étymologiques de Combarnous : ce distingué érudit n'avait pas la moindre notion de linguistique.)

335 **La Roque** (h., Fraisse) etc. Pour l'étymologie d'occ. *ròca*, il est nécessaire et suffisant de renvoyer aux bonnes sources du savoir (Hubschmid 1962 et FEW 10, 435 *sqq.*) plutôt que de multiplier des références tout à fait dépourvues d'autorité étymologique.

336 **Fontaine de Rouchan** (r^{au}, Valfaunès). «Occ. *rocam*» paraît mal convenir sur le plan phonétique. Ne sommes-nous pas en zone de non-palatalisation?

336 **Roucoules** (Lespignan) etc. *Les Rouquiolles* (St-Bauzille-de-Montmel) n'a rien à faire ici. On part d'«occ. *rocola* «petite roche»» en renvoyant à Nouvel (1975, 336), mais ce philologue consommé avait pris soin d'ajouter : «dérivé non attesté», n'ayant omis que l'astérisque. Les trois exemplaires sont dépourvus de l'article : formations pré-occitanes.

337 **Roquebou** (Les Aires). L'anaptyxe que Hamlin suppose **Roc Bou* > *Roquebou* (cf. *stoquefiche* pour *stockfisch* etc.) implique que le toponyme a transité par le français parlé (la solution occitane de ce groupe serait la gémination).

337 **Roquebrun** (ch.-l. de comm.). L'opinion suivant laquelle occ. *brun* serait «invariable dans l'usage populaire» — et ce dès le 11e siècle — est-elle fondée sur des attestations? Nous ne trouvons rien de tel dans Jensen (1994). Il s'agit de rendre compte de l'alternance entre le type *Rochabruna ca* 1036 et le type *Rocabrun ca* 1059, alternance qui se maintient jusqu'au 18e siècle. Pour notre part, nous pensons que *Roquebrun* repose sur aocc. *roca* + nom de personne *Brun* (Fexer, 1978, 171-2) et que ce nom de personne a donné lieu à un adjectif féminin marqué par *-a* dans *Rochabruna*. Même procédé (sur un nom de lieu) dans aocc. *ma fila Builona* «ma fille de Bulhon» (Brunel, 1926, n° 282, 28). On trouve la même alternance dans *Rochamaurum* 1154, *Rochamaur* av. 1176 etc., et *Rocha Maura* 1165-1176 [338]. On a donc pu avoir en ancien occitan des formations du type d'it. *Roccabernarda*, *Roccagugliema* etc. (v. Muret, 1930, 88 qui rappelle aussi fr. *rue Vivienne*).

337 **rec de Roca Formosa** 1180 (n. d'un cours d'eau passant à côté de l'abbaye de Valmagne). Latin médiéval des moines de Valmagne plutôt que «bas lat.».

338 **Roquemolière** (f., Castelnau-de-Guers). Étant donné la situation, non loin d'anciennes carrières signalées sur *IGN 1:25 000, 2645 ET*, ne peut-on pas envisager *ROCCA MOLĀRIA «rocher servant à l'extraction des meules» (cf. Clavel, 1970, 340)? Cf. aocc. *moliera*

s.f. «carrière d'où l'on tire les pierres pour les meules» (FEW 6/3, 24b).

338 **Ad Rocham Vultureriam** 1196 (loc. disp. à Montpellier) etc. Syntagme comportant *VULTURĀRIA comme adjectif, plutôt que «dérivé, avec suff. collectif *-ièra*, de l'occ. *voltor* «vautour»», qui ne conviendrait pas pour la syntaxe.

338 **Portail de Roquandouire** (rocher, Rosis). Avec la meilleure volonté du monde, on ne voit absolument pas comment il serait possible de passer d'un occ. *ròca endorzida* à *Roquandouire*.

339 **La Maison Rose** (Montpellier). «Plus prob. n. de famille que n. commun (ALF 1165)». Une interprétation par frm. *maison* s.f. «bâtiment d'habitation» + *rose* adj. «d'un rouge très pâle» ne pourrait-elle être défendue?

339 **La Roseraie** (maison, Mèze etc.) est qualifié de «n. de fantaisie». Peut-être, mais il convient surtout de préciser qu'il s'agit d'une formation française.

339 **Rouargues** (St-Clément). Le nom de personne *Rotlannus* ne convient à aucune des formes de ce toponyme.

340 **Manso que vocant Rovoria** 987-991 (loc. disp. à St-André-de-Sangonis) et **manso de la Rovoira** 1225 (loc. non ident. aux environs de Taussac-la-Billière) n'appartiennent pas au type traité dans l'article («occ. *rovièra* «bois de chênes blancs»»), mais représentent le collectif *ROBOREA «lieu planté de chênes» (FEW 10, 433a). Cf. *la Rovoireta* fin 11e s., en Rouergue (mal analysé dans Chambon, 1980, *b*, 455).

340 **La Rouvairette** (Ferrières-les-Verreries), **La Rovairole** (Brissac) et **La Rouayrole** 1668-169 (Laroque) appartiennent, en principe, à une couche distincte de celle de *la Rouviérette*, *la Roueyrolle* etc. Dans les trois premiers noms, la dérivation est ancienne (type de *denairada*, Ronjat, 1930-1941, § 112) ; dans les autres, on a affaire à des dérivés plus récents formés sur le produit de -ĀRIA en syllabe accentuée (en l'occurrence sur *rovièra*).

340 **[A]pennaria de Rovereto** 1240 (loc. non ident. aux environs de St-Bauzille-de-Putois) ; **Tènement de la Rouverède** 1642 (Fozières). Rédaction confuse : le premier toponyme est formé à l'époque prélittéraire (le suffixe issu de -ĒTU étant improductif en occitan à date historique) sur aocc. *rover* (FEW 10, 433a) ou continue ROBORĒTU «chênaie» avec dissimilation ; le second est une dérivation plus récente avec occ. *-eda*.

340 **La Roubenède** (Lieuran-Cabrières). La rédaction est confuse : d'occ. **roveneda* «bois de chêne», formé sur le même thème qu'Alès *rouvéné* «petit chêne».

341 **Roudanergues** (f. et l.-d., Pézènes-les-Mines). *Rotarius* ou *Roterius* expliquent mal la forme ancienne *Roderanicas ca* 972 (sans trace de yod). On avancera le sobriquet **Rutenus* (sur l'ethnique) avec dissimilation entre nasales /n — n/ > /r — n/.

341 **Rouens** (Clermont-l'Hérault). Il aurait valu la peine de produire des exemples positifs d'une telle «variante dialectale d'occ. *rond* «rond»».

343 **Routabiau** (St-Nazaire-de-Ladarez) etc. La construction des déterminants dans occ. «*rota biòu* «novale du bœuf»», «*rota bosses* «novale des bois»» (avec *-o-* = [u] dans le mot pour «bois»?), «*rota cots* «novale des queux»», serait hautement agrammaticale. L'étrangeté même de ces types montre qu'il s'agit d'artefacts auxquels il faut renoncer.

343 **Le Rouviège(s)** (rau, affluent de l'Hérault). Le «thème pré-indo-européen **rup(p)-*» n'a pas d'existence. On renvoie à Flutre (1957, 227-9) : en s'y reportant, il est facile de constater que **rup(p)-*, qualifié par Flutre de «radical», ne repose sur rien et qu'il sert à expliquer des noms de lieux gévaudanais pour lesquels le recours à une couche pré-indo-européenne ne s'impose pas.

345 **Le Saule, Rau du S.** (Aigues-Vives), qui attestent un masculin, se rattachent probablement à frm. *saule*, nom d'arbre, et non au féminin occ. *saula* «sable» (FEW 11, 15a). Ces noms devaient faire l'objet d'un article distinct.

345 **Sagnes** et **Rau de Sagnes**. Passage à biffer (cf. p. 346).

345 **Anciennes Sablières** (Florensac) est tout français ; le caractère de nom propre de cette expression est douteux.

345 **La Sablonnière** (cabane, Vendres). On remarque que le dérivé correspondant semble fort mal attesté en occitan (Ø Mistral, Alibert ; seulement mdauph. dans FEW 11, 13a), alors que fr. *sablonnière* «lieu où l'on tire du sablon, sablière» est bien connu depuis 1530 (FEW 11, 13a).

345 **Eglise du Sacré Cœur** (Agde) et **Le Sacré Cœur** (oratoire et croix, St-Thibéry) n'ont pas suscité de commentaire. Formations françaises récentes (frm. *Sacré-Cœur* depuis 1863, FEW 11, 38 b).

346 **Saint**. Les profanes regretteront qu'un *Dictionnaire... étymologique* n'ait pas cru «nécessaire d'identifier [...] les saints commémorés dans les noms de lieux», si ce n'est par exception (rien sous *Saint Baudile* ou *Saint-Guilhem-le-Désert...*). De plus, les notices ne donnent souvent aucun renseignement linguistique.

347 **Saint Agricol** (chapelle, Le Puech). «Connu au 18e s. sous le n. de *St Vidal, St Vital*, q.v. *Saint Agricol* [lire en romaines] fut évêque d'Avignon au 7e s.». Identification erronée. Les cultes des martyrs italiens saint Agricol et de saint Vital sont généralement associés, ce qui explique la double titulature de la chapelle du Puech.

347 **Saint Amans** (chapelle, Lunas). L'identication des mentions *cellam in honorem S. Amantii in pago Lutavense* 844 (Martin 1900, 2) et *cella que vocatur S. Amancii* 884 (*op. cit.*, 3) avec «Saint Amans (Lunas)» est à exclure, Lunas n'étant pas situé dans le *pagus* de Lodève. D'autre part, ces deux mentions, qui se trouvent dans des confirmations, ne peuvent être détachées de celle de 817 (donation de Louis le Pieux) où on lit : *ecclesiam que est haud longe ab ejusdem urbis muro in honore S. Amancii constructa* (Martin, 1900, 1). Nous sommes donc à Lodève même.

353 **Saint-Félix-de-Lodez** (ch.-l. de comm.). «Le déterminant représente une variante de l'occ. *lodovés* «Lodévois»» (lire plutôt *Lodevés*, nom de région, cf. Mistral s.v. *loudevés*). Vue erronée : il s'agit de LUT(E)VĒ(N)SE (cf. *Lutevensium civitas*), dérivé antérieur à la néo-formation *Lodevés* ; v. ci-dessus 219 *Lodève*. Il faut corriger en «Loudes» (= *Loudés*) la forme de 1740-1760.

355 **Saint-Georges-d'Orques** (ch.-l. de comm.). Aj. *St Jordy* 1642 (Roudil, éd. Barral, 1982, 105).

357 **Saint-Jean-de-la-Blaquière** (ch.-l. de comm.). Aj. *L'Eglise S. Jean de Pleaux autremant de la Blaquière* 1631 (Alzieu, 1998, 128).

359 **Cimetière Saint Lazare** (Montpellier). «Tire son nom de l'occ. *lazar* «lépreux», d'après son emplacement à côté d'une importante léproserie médiévale». Ou l'occitan à tout prix. Il conviendrait d'attester «occ. *lazar* «lépreux»», inconnu de FEW (5, 232-3) comme de Mistral et d'Alibert. Il est difficile de voir autre chose dans ce nom (sans formes anciennes) qu'une appellation française.

360 **Saint Martin** (Montagnac) Aj. *fiscum Sancti Martini* 1070 (Soutou, 1985, *b*, 14).

361 **Saint Martin**, *in fine*. Parmi les autres églises placées sous ce vocable, rappeler l'*ecclesiam quae est fundata in honorem S. Martini et Santæ Mariæ vel S. Johannis*, mentionnée en 988 dans le testament de saint Fulcran (Martin 1900, 12-3 = Vidal 1999, 142-3), église peut-être située dans la ville même de Lodève (cf. *Saint-Martin*, chapelle de Lodève [360] ; Schneider/Garcia, 1998, 217) ; v. la discussion dans Alzieu, 1998, 79-80. Alzieu remarque qu'«il est curieux de trouver associés trois noms de saints comme titulaires d'une église, surtout dans cet ordre». Comme la dédicace de la cathédrale de Lodève à saint Genès paraît, elle aussi, exceptionnelle, il ne semble pas impossible de supposer que l'association de sainte Marie et de saint Jean rappelle le plus ancien groupe épiscopal de la cité ; cf. l'église dédiée à sainte Marie dans le groupe épiscopal de la métropole narbonnaise (Février/Barral i Altet, 1989, 21) ; cf. encore le cas de Nîmes, où la cathédrale est dédiée à saint Baudile et à sainte Marie, avec, à proximité, une église dédiée à saint Jean (*op. cit.*, 59).

364 **Rau de Saint-Ouyres** (Murviel-lès-Béziers). L'auteur a eu raison de détecter une attraction paronymique (graphique) exercée par fr. *saint*. Rien ne pousse, en revanche, à admettre avec lui que ce nom «représente à peu près surement *Sentouille* [...], n. porté au Moyen Age par plusieurs femmes de la famille Thézan St-Geniez» : il va sans dire que la finale s'oppose formellement à cette interprétation. La prononciation, et notamment la prononciation occitane [sɛ̃n'tujro], conduit naturellement à reconnaître dans ce faux saint le lat. CENTURIA. Sur le plan formel, celui-ci fournit un prototype irréprochable. Ce mot n'est pas continué dans le lexique des langues romanes et ne paraît pas avoir été signalé dans la toponymie de la Gaule, mais il s'est fixé dans la toponymie italienne, cf. Pellegrini, 1990, 156 (*Centoja, Cintoja* < *Cintoria* 724).

371 **Sainton** (f., Aumelas), *Centones* 990, ne peut représenter une «variante» d'occ. *centen* «centième». Éditer *Centonés* (< -ĒNSE) dans les mentions de 1162 et 1186 (adjectif dans le type *Gorc Centonés*). On peut envisager le surnom latin *Centō* (Cic.).

372 **La Salamanque** (rau, Agde). «Prob. altération de l'hydronyme courant *salandre* [l. *Salandre*] d'origine obscure». Hypothèse que rien ne soutient, et qui explique l'obscur par le plus obscur.

372 **Salasc** (ch.-l. de comm.). La forme de 884 est tirée d'un faux (Font-Réaulx 1968, 326-7, qui édite d'ailleurs *Sales*, contre *Salascum* dans Martin, 1900, 3) ; aj. *Salascum* dans un diplôme de 849 connu par deux analyses très tardives (Font-Réaulx 1968, 323) ; aj. *in villa quam vocant Salasco ecclesiam quæ est fundata in honorem S. Salvatoris* 988 (Martin, 1900, 15 =

Vidal, 1999, 145). Cette dernière identification soulève une difficulté tenant au titre de l'église (Schneider/Garcia, 1998, 250), l'église de Salasc étant dédiée à saint Genès ; ce n'est évidemment pas une raison suffisante (malgré Schneider/Garcia, *l.c.*, Alzieu, 1998, 103 et Vidal, 1999, 153 n. 48) pour retenir (sur la base des variantes *Salazo* ou «*Salsano*») une identification avec *Soulages* (Les Plans) car celle-ci est rigoureusement exclue sur le plan linguistique. On peut remarquer que Salasc est entré dans le temporel reconstitué de l'Église de Lodève par une dotation sur le fisc carolingien (cf. Schneider/Garcia, 1998, 97-8), que son église est dédiée, comme celle de Lodève, à saint Genès, et que la localité fut le support d'une vicairie tardivement attestée (996-1031). On a donc affaire au profil typique d'une localité publique du haut Moyen Âge ; il ne serait donc pas invraisemblable que le vocable primitif (le Saint-Sauveur), qui peut être des plus anciens (Aubrun, 1981, 236 et 1986, 16), ait été recouvert, puis remplacé par celui de la cathédrale.

372 **Moulin de Salicate** (usine, Montpellier). Aj. *Jan de Salicatos* 1650 (Roudil, éd. Barral, 1982, 34). On ne voit pas du tout comment un «traitement latinisant du suff. sous influence savante» de lat. *salicetum* (même solution dans Barral 1989, 85) pourrait conduire à *Salicate*. Renvoyer à *Sélicate* [380].

372 **Les Salins** (étang, Mèze) etc. *Le Grand Salan, Salans-Hauts, R^au^ des Salans, Salan de Cayrel* sont à déplacer quelques lignes plus bas. En fait, les formes groupées dans cet article remontent à plusieurs étymons distincts qu'il convient de séparer, même s'ils ont pu s'appliquer au mêmes lieux. On distinguera au moins mlt. *salina* «saline» (recouvrant sans doute aocc. *salina*, FEW 11, 90a), frm. *salin* «marais salant» (attesté depuis 1835, TLF), occ. *salanc* (qu'Alibert donne comme montpelliérain).

373 **La Salle** (h., Olargues) etc. À très juste titre, l'auteur refuse un étymon pré-indo-européen. On peut remarquer que plusieurs exemplaires (notamment du dérivé en -ELLA) sont dépourvus d'article, et l'on peut se demander si la glose «maison seigneuriale» ne risque pas, à la haute époque, de receler un anachronisme. À Caux, Salléles est décrit comme fisc en 990. Pour *Sallèles* (Le Bosc), aj. *de Salellis* 1331 (Alzieu, 1998, 34).

373 **La Salse** (f., St-Étienne-d'Albagnan), **La Sauce** (Le Poujol), **R^au^ de la Salce** (Babeau—Bouldoux—St-Chinian) ; **Les Salces** (h., St-Privat). L'étymologie présentée («occ. *sause* (< lat. *salicem*) «saule» [..], terme généralement fém. dans la toponymie, et qui ne remonte pas directement au lat. *salicem* mais à une variante populaire **saliceam* (cf. REW 7542)») fait gravement difficulté pour ces noms de lieux. (1) On a <-s-> dans toutes formes médiévales — et dès *Salsas* 1082 —, au lieu de la notation attendue d'une affriquée au départ de *SALICEA. (2) Les formes contemporaines n'ont jamais [-z-], mais [-s-]. (3) On attendrait de **saliceam* une issue du type **Saletza*, parallèle à aocc. *saletz* < *SALICEU (FEW 11, 102ab ; DAO 515), bien évidemment sans syncope. (4) De plus, la forme **saliceam*, pour laquelle il est renvoyé à REW 7542, ne s'y trouve pas (REW parle de *SALICUM, -A). Devant des contre-indications aussi nettes, il convient donc de partir d'un prototype *SALSAS pl. = probablement (AQUAS) SALSAS, dans lequel on reconnaît lat. *salsus* «salé» (cf. *Salsum flumen*, nom de plusieurs fleuves de l'Arabie et de la Maurétanie). Les noms de lieux de même type sont assez nombreux (cf. Lebel, 1956, § 363 ; Nègre, 1990-1991, §§ 20792-5). Par exemple : *la Saulce* (Brides-les-Bains, Savoie) : établissement thermal (Lebel) ; *la Saulce* (Hautes-Alpes) : source salée et salines partiellement abandonnées (Lebel) ; *Sosse*, près de Dore-l'Église (Puy-de-Dôme) : eaux thermales et minérales (Chambon, 1994, 47). Plus près de l'Hérault, mais en domaine catalan, «el nom de l'Estany i Vila de Salses ve segurament d'AQUAS SALSAS [«aigües salades»] ; la gran *Font Dama* que alimenta l'estany és ben salada» (DELCat 7, 607). Parmi les formes anciennes de *les Salces* (Saint-Privat), on éditera *valle Salsés* (adjectif choronymique en -ĒNSE) ; on notera également que l'article paraît, dans ce nom, d'introduction récente, puisqu'il est absent des quatre formes dont on dispose pour les 17e et 18e siècles.

373 **Salsou** (ruines, St-Jean-de-Minervois) ne peut, de même, guère passer pour un représentant d'«occ. *sause* [*avec une sonore à l'intervocalique*] + suff. dimin. *-on*».

373 **Les Sauzes** (f., Castanet-le-Haut) etc. Une fois les issues de SALSU mises à part, on observe que les issues du type *Sauze* < occ. *sause* ne peuvent pas davantage remonter à «une variante populaire **saliceam*», puisque K + Y (issu de E en hiatus) produit une sourde. On en restera donc à SALICE (du point de vue de l'*etimologia remota*).

373-374 **Sauzet** (f., St-Bauzille-de-Putois) etc. Les principes lexicographiques de regroupement par familles macro-étymologiques adoptés par Hamlin (alors qu'il semble difficile d'adapter cette notion à la vie des toponymes) et de classement morphologique à l'intérieur de chaque famille nous semblent écraser la perspective diachronique. Le principe de regroupement morphologique incite l'auteur à expliquer *Sauzet* (Saint-Bauzille-de-Putois), attesté depuis 1240, par «[occ.] *sause* + suff. *-et* à valeur collective». Or, le suffixe *-et* est improductif en occitan (v. ci-dessus 52 *Boisset*) et il n'a donc pu se combiner avec une base occitane ; si le dérivé n'a pu être créé en occitan — où il n'est pas davantage hérité dans le lexique (cf. FEW

11, 102a et 103b) — SALICĒTU est, en revanche, attesté en latin post-classique (Ulpien), et c'est à cet étymon qu'il convient de rattacher *Sauzet*, comme y invite l'absence d'article (dénotant une formation antérieure à *ca* 700). D'une façon générale sur les sept exemplaires du type recensés dans l'Hérault, six sont privés d'article (dont un dans la seule forme médiévale dont on dispose). Il convient donc de dissiper l'illusion qui ferait prendre ces toponymes pour des dérivé du simple qui s'est cristallisé, par exemple, dans *les Sauzes* (Castanet-le-Haut).

374 **La Sauzède** (f., St-Bauzille-de-Putois) etc. Même dans le cas de ces toponymes qui sont bien, eux, de formation occitane, l'explication par «*sause* + suff. collectif *-eda*» est en fait l'étymologie de l'étymon (non mentionné) du toponyme, à savoir aocc. *sauzeda* «lieu planté de saules» (DAO 519), et non celle du toponyme. Les quatre exemplaires héraultais sont précédés de l'article, ce qui assure un net contraste formel et chronologique avec le type *Sauzet* (cf. ci-dessus). Ainsi la commodité lexicographique d'une présentation synthétique conduit-elle, à notre sens, à des inconvénients assez graves, car cette commodité n'est acquise qu'au détriment de l'analyse de chaque nom, et la synthèse est dès lors trompeuse.

374 **R^au^ de Saudereide** (St-Pargoire—Campagnan), *Sauzarede* 1740-1760. De lang. *saousaredo* «saulaie» (FEW 11, 101b) et non d'une «variante d'occ. *sausanedo* «pousse de saule» (Alibert)».

374 **Cum Salsoreto** 1175 (loc. non ident. à Villeneuve-lès-Maguelonne). La mention *Salsoireto* 1202 est linguistiquement irréductible à *Salsaredam* 1177 (provenant de l'ancêtre de lang. *saousaredo* «saulaie» ; v. ci-dessus 374 *R^au^ de Saudereide*). On rapportera *Salsoireto* au type lexical régional illustré par Montpellier *saoussouyra* «soude (plante)», Aude *salsouyro* (FEW 11, 108b). Les soudes croissent, on le sait, sur les littoraux, dans les terrains salés (cf. aussi Mistral s.v. *saussouiro*, qui donne l'acception «salicor») ; cf. *la Salicornière* (Vendres), *les Salicornières* (Capestang) [372]. Le suffixe -ĒTU n'étant pas productif en occitan à date historique, la toponymie assure que le type lexical *saoussouyra*, attesté seulement à l'époque contemporaine dans FEW, remonte à l'époque prélittéraire.

375 **Les Sampes** (Carlencas-et-Levas). Occ. *sampa* «est attesté dans l'Hérault avec d'autres sens que celui d'«abreuvoir en plein air»» (Chambon, 1984, 112, avec bibl.), lequel paraît secondaire.

375 **Saint-André-de-Sangonis** (ch.-l. de comm.). Il est impossible d'adopter *Samaconius*, puisqu'il semble bien établi que A intertonique se maintient en occitan. Il est inutile de s'écarter des formes les plus anciennes (*Sangonias* 996-1048, 1031-1048) en supposant un locatif pluriel en *-iis* (qui aurait dû produire une palatale) : on peut penser qu'il s'agit du traitement du type de CAVEA > occ. *gabi*, BESTIA > *besti* (Ronjat 1930-1941, 1, 214). Étymologie obscure.

376 **Sarssac** 1770-1772 (ruines à Puissalicon). *Cerzac* 1113 paraît difficilement compatible avec *Sertius*.

376 **Sauclières** (Arboras). «Occ. *celclaria*, *ceuclièira*» sont-ils attestés? Citer Soutou, 1986.

376 **Sauces**. Entrée de renvoi mal classée.

376 **via Sauneria** (aux environs de Florensac et d'Agde). Cf. encore *usque ad viam Salneriam qua itur de Sancto Martino de Garriga apud Marcellianum* [«de Saint-Martin de la Garrigue (Montagnac) à Marseillan»] 1211 (Soutou, 1985, *b*, 14).

377 **Saut de la Lauze** (St-Étienne-de-Gourgas), *al Sot de la Lauze* 1769, est mal classé ; à déplacer p. 386 s.v. *Sot du Canton* (< occ. *sòt*).

377 **Le Saut de Classoux** (Saint-André-de-Sangonis) ; **Le Saut de Coste** (Lagamas). Il serait bien étonnant de retrouver «lat. *saltum* «forêt du domaine public»», précédé de l'article, dans des noms de lieux-dits (sans formes anciennes).

377 **Sauteyrargues** (ch.-l. de comm.). *Saltorius* ne s'accorde pas avec toute la tradition qui est en *-airanicis* etc. depuis le 12e siècle. La base est certainement *SALT(U)ARĪĀNICOS. Le nom de personne pourrait être **Saltuarius*, cognomen tiré du nom de métier.

379 **Villa Sclaciano** 946 (loc. disp. près de la Savoie Vieille, Vendres). Plutôt que sur *Sc(h)olacius*, sur *Stlaccianus* (Kajanto, 1965, 156), avec le traitement de STLOPPU > occ. *esclòp* (Ronjat, 1930-1941, 2, 241-2). Probable dérivation haplogique en -ĀNU.

380 **Source des Selces** [Aspiran]. On est renvoyé à *Salce*, puis de *Salce(s)* à *Salse*, mais nous n'avons rien trouvé sous cette entrée.

381 **Moulin de Sémalein** (usine, Montpellier). «Etym. obscure (suff. germanique?)». Il eût été bon de se fier au jugement d'un maître : «kann nicht getrennt werden vom Eigennamen *Semelingus*, der um 800 in der Vie de saint Didier bezeugt ist» (Pfister, 1958, 291).

380 **Podium ad Senesclarias** 1145 (loc. non ident. vers l'est de la ville de Béziers). — «Prob. synonyme d'occ. *senescalciá* [*sic* accent] «sénéchaussée»». L'arbitraire le plus pur règne ici en maître. Il semble que l'auteur

n'a même pas osé énoncer la forme de ce «synonyme».

381 **La Séranne** (montagne, Gorniès etc.). Occ. *sèrra* ne peut convenir à cause de son *-rr-* géminé, incompatible avec toutes les mentions anciennes. Il est strictement inutile d'invoquer un «terme prélatin **sedan-* d'origine et de sens obscur», c'est-à-dire le néant.

381 **La Sérène** (St-Pierre-de-la-Fage). L'explication qui est donnée («Occ. *serena*, terme hydronymique qui représente prob. un croisement entre une forme pré-indo-eur. **ser-enna* et l'occ. *serena* «sereine, claire, tranquille»») est une sorte de pastiche de l'École de Montpellier. La question est : «occ. *serena*, terme hydronymique» est-il attesté ou pas? Si oui, dans quel sens, à quelle date, dans quelle source? Si non, c'est une chimère engendrée pour expliquer un (seul!) nom de lieu-dit, par croisement d'un adjectif bien connu et de son double pré-indo-européen inexistant.

382 **Serre**. En matière de lexicologie historique, il est toujours bon de consulter les ouvrages spécialisés jouissant d'une autorité incontestée ; il ne sert à rien de multiplier les références aux toponymistes français répétant, en circuit fermé et insensibles à la critique, de pieuses légendes pré-indo-européennes.

382 **Le Serre**. V. FEW 2, 710a, CIRRUS.

383 **Sète** (ch.-l. de comm.). Aj. *lou pioch de Ceto* s.d. (Roudil, éd. Barral 1982, 41). Le «terme pré-indo-eur. **set-* «montagne»» est privé de toute base lexicologique.

383-384 **Villa que vocant Setenarias** s.d. (anc. dom., Pézenas) correspond à un dérivé déjà formé en latin (*septenārius* «formé de sept») mieux qu'à un dérivé inattesté dans le lexique sur aocc. *seten* «septième». Il pourrait s'agir d'une désignation d'arpenteur basée sur un nombre (v. ci-dessus 318 *Quarante*) : SEPTENĀRIAS (*terras*) «(terres) contenant sept jugères (?)».

384 **Setso** (Roquebrun). «Étym. obscure : altération du terme fr. *section*». Dans le principe, le recours à une «altération» non justifiée suffit à ruiner l'hypothèse proposée. En l'espèce, il est regrettable que la mention *rivo de Cega* 1126 (Soutou, 1989, *a*, 48, 51) ne soit pas parvenue à la connaissance de l'auteur : elle permettait d'écarter toute «altération du terme fr. *section*».

385 **La Signole** (montagne, Brissac), **Les Signoles** (hauteur, Pégairolles-de-l'Escalette). «Terme occ. inattesté *sinhola*, sans doute au sens de «signal»» (lire, donc, **sinhola* et, probablement, dans la graphie de l'occitan choisie par l'auteur, **sinhòla*). Une telle reconstruction, qui ne paraît reposer que sur la paraphonie, n'est pas admissible.

385 Nous ne trouvons pas **la Solitude** (éc., Lodève), formation française.

386 **Sorbs** (ch.-l. de comm.). Il est inutile de conjecturer un ablatif-locatif : l'accusatif SORBOS est suffisant.

386 **Sot du Canton** (St-Étienne-de-Gourgas) etc. L. occ. *sòt* (dans la graphie adoptée par l'auteur). Aj. *al Sot de la Lauze* 1769 (ci-dessus 377 *Saut de la Lauze*) et *al Sot de Serres* 1769 [382], tous deux à Saint-Étienne-de-Gourgas. La référence à Flutre (1957, 107) n'apporte presque rien ; v. plutôt FEW 13/2, 347-8, ALMC 80* (et TLF s.v. *sotch(e)*, avec une notice étymologique qu'on rectifiera ainsi : Empr. des géographes à occ. caussenard *sòtch*, pl. de *sòt*). *Le Saut du Lièvre* n'appartient pas de façon évidente à cette série ; *le Saut* combiné à un nom d'animal est fréquent [377].

387 **Les Soulades** (Félines-Minervois). «Représente prob. une altération d'occ. *solelhada* «terre exposée au soleil»». Plutôt sur le type d'aocc. *solada* «airée» (Aude 1318) ou d'Alès, Péz. *soulado* «jonchée d'herbes, de fruits» (FEW 12, 77b).

387 **Soulages** (l.-d., La Vacquerie). Il ne paraît pas de bonne règle d'expliquer par un mot «particulier au Languedoc» les représentants languedociens d'une série représentée dans la Loire, le Gard, l'Hérault, l'Aude, l'Aveyron, la Lozère, l'Ardèche, la Haute-Loire, le Cantal, la Corrèze, la Dordogne, le Lot-et-Garonne, spécialement nombreuse en Rouergue et en Auvergne. D'autre part, les nombreux représentants (plus de quarante) de cette série (attestée depuis le début du 9e siècle, v. Phalip, 1988, 585) sont unanimement dépourvus d'article et la formation doit donc remonter avant *ca* 700. Arsac (1991, 415) eut, selon nous, une plus heureuse intuition quand il écrivit à propos des deux *Soulage* du Velay : «La forme *Solaticis* de 938 résulte p.-ê. d'un bas-lat. **solaticus*, dér. de *solatus*, exposé au soleil». La formulation du regretté érudit *velaigués* laisse pourtant entendre qu'il découvrit l'étymon comme Bopp (au dire de Meillet), la grammaire comparée et Colomb, l'Amérique : il n'utilisait apparemment **solaticus* que pour rendre compte d'une seule attestation (938) et non de la série ; d'autre part, il analysait mal, nous semble-t-il, sa propre conjecture. Nous pensons que, formé sur *sōl* selon le modèle du tardif *lūnāticus* (> aocc. *lunategue* «lunatique, fou») sur *lūna*, lat. régional *SŌLĀT(I)CU «exposé au soleil» est possible comme étymon de toute la série.

388 **Soupe Tard** (Sète). «N. de fantaisie, sans doute allusion à une bonne table». C'est peut-être là un point de vue optimiste. Du point de vue, non du maître, mais du valet, *Soupe Tard* pourrait être le nom réaliste d'une

exploitation où les journées sont longues (cf., sur le point de vue du serviteur, Soutou 1956). On précisera que dans ce composé verbal fr. *souper* a le sens ancien, aujourd'hui régional, de «dîner» (Rézeau, 2001, 935-8).

389 **Les Stations** (quartier, Sète). «Allusion aux stations du chemin de croix qui montent sur le chemin de St Clair». Le sens de «chacune des images devant lesquelles les fidèles s'arrêtent en souvenir de la montée du Christ au Calvaire» de frm. *station* n'est attesté que depuis 1875 (FEW 12, 244b), ce qui permet de dater approximativement ce toponyme français.

389 et 278 **Le Pain de Sucre** (Garrigues). Il faut les yeux de la foi occitane pour découvrir dans ce nom une «altération d'occ. *pioch del suc*» (l. *piòch*). Pour notre part, nous n'hésitons pas à l'interpréter par frm. *pain de sucre*, dont le sens premier est «bloc de sucre en forme de cône» (1371 ; depuis 1549), puis métaphoriquement «objet dont la forme rappelle celle du pain de sucre» (SSimon—Lar, 1902 ; FEW 7, 550a). Cf., au 19e siècle, une *rue du Pain de Sucre*, à Montpellier, «qui devait son nom à une borne ayant la forme d'un pain de sucre» (Barral, 1989, 88).

390 **La Sure** (sommet, Liausson). «Terme préceltique **surr-* de sens inconnu» = toponyme d'origine inconnue.

391 **N.-D.-des-Tables** (anc. égl., Montpellier). «Prob. allusion aux tables des premiers commerçants et changeurs». Préciser : aocc. *taula* «bureau de changeur» (FEW 13/1, 15a) et/ou «étal de marché» (FEW 13/1, 21a).

391 **Rau de Tahure** (St-Gervais-sur-Mare). «Peut-être variante dialectale d'occ. *dentegat*, *densugat* «édenté»» : le dialecte aurait trop bon dos.

392 **Les Hauts-Tambours** (Béziers). Il faut beaucoup d'imagination pour relier ce nom à une «variante dialectale *tamban*, *tomban*, de l'occ. *tombant* «déclivité»».

392 **La Tannerie** (ruines, Siran) ; **Les Tanneries** (h., Ganges). L'absence de toute notice étymologique est sans doute à considérer comme une manière de dire qu'on a affaire à des formations françaises.

392 **La Tardine** (Ferrières-Poussarou) n'est pas une «variante fém. du n. de fam. *Tardy*», mais la forme féminine de ce nom de famille.

392 **Les Tarnagasses** (Boisseron). Cette «variante fém. d'occ. *tarnagàs*» pourrait n'être que le pluriel sensible de ce mot masculin.

393 **Les Tascariès** (Cessenon). Le commentaire qui parle de «suff. collectif» (sans l'énoncer) est trop vague. Il convient de distinguer nettement, même si la valeur de désignation et le lieu désigné sont les mêmes, entre deux formations suffixales différentes : *terminum qui dicitur Tascharius* 1205 < aocc. *tasquier* adj. «assujetti au champart» (FEW 13/1, 134b), d'une part ; *las Tascarías* > *les Tascariès*, d'autre part, qui représente un substantif formé parallèlement à aocc. *tascairia* «champ pour lequel on a à payer le champart» (FEW 13/1, 135a).

393 **Tavanum** (n. d'un anc. port près de Lattes). Il serait surprenant qu'un sobriquet issu d'aocc. *tavan* «taon» se soit fixé comme nom de lieu dès 1140. On ne voit pas ce qui empêche de partir de *TAVĀNU, sur le nom de personne d'origine gauloise **Tavus* (cf. *Tava*, attesté, Whatmough, 1970, 229).

394 **Tempot de Buard** (mare, Castelnau-de-Guers). L. *champòt* (cf. ALF 1621 p 766). Noter, sans que cela constitue un obstacle insurmontable à l'étymologie proposée, que les issues de *TAMPA sont essentiellement limitées au domaine occitan alpin, au nissard et à l'italien septentrional (FEW 13/1, 77b, 78b).

394 **La Terraussier** (h., Prémian). Préciser : + suff. *-ía*.

395 **Le Terral** (anc. chât., St-Jean-de-Védas) etc. Occ. *terral* «(vent de) nord-ouest, de la terre» (< -ĀLE, FEW 13/1, 244a) ne convient pas aux formes anciennes qui, toutes, représentent clairement ou peuvent représenter une palatale [ʎ]. Il en va de même pour la forme contemporaine *Le Terrail* (Puisserguier). Il s'agit certainement du même type qu'aocc. *terralh* «terre-plein sur lequel on construit les remparts» (Toulouse 1218 ; FEW 13/1, 247a) ; cf. aussi le second terme de *Cournonterral* [126]. Cf. *la rue du Terrail* (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme), près du plus ancien rempart.

397 **Thau** etc. Les commentaires partent à cinq reprises d'un «radical hydronymique **Taur-*, sans doute pré-indo-eur.», lequel radical est tout simplement tiré des hydonymes cités.

397 **Mas de Théron** (f., Boisseron) etc. En bibliographie, il vaut mieux renvoyer à Hubschmid (1965, 131 *sqq.*) et à FEW 13/2, 439a. Il faut poser *TURUNDO- (Hubschmid 1965, 137) et non **terond-*.

398 **Als Tieures** 1769 (St-Étienne-de-Gourgas) ne peut avoir de rapport avec occ. *tièras* «rangées». À rattacher à aocc. *tiure* «tuf calcaire» etc. (FEW 13/1, 324b et, par erreur, 13/2, 1b, cf. aussi 13/2, 468a), *tieure* (Millau 1443, Artières, 1930, 310) ; cf. encore le nom de lieu rouergat *terra dal Tuire* [l. *Tiure*] *ca* 1175

(Bousquet, 1961, 283).

398 **Le Thou** (f., Poilhes). Ce que nous disions jadis (Chambon, 1984, 112) subsiste.

399 **Tirecos** (St-Julien). «Occ. *tira-co*» est une graphie mistralienne (cf. Mistral s.v.), qui, dans un ouvrage par ailleurs tout alibertin, choquera bien des puristes.

400 **Tortoreira**. Il est renvoyé à *Tartuguier* [393], mais il n'y a rien de tel sous cette entrée. Renvoyer à *Fossé des Tourtoulières* [402].

400 **Toscar** 1770-1772 (f., Assas). Les infinitifs substantivés employés absolument doivent être bien rares en toponymie.

401-402 **Toure** etc. L'idée de séparer des représentants d'occ. *tor* «tour» [400-1], «après l'examen de la topographie», ceux d'un «terme **tor-*, d'origine sans doute pré-indo-eur. et de valeur oronymique» paraît peu heureuse, même présentée «sous toutes réserves». La tentative de Flutre (1957, 286) dans le même sens a été critiquée (Chambon, 1975, 448). On est en effet contraint postuler alors que «des n. communs dérivés de **tor-* font (ou ont fait, à date récente) partie du lexique courant et s'adaptent donc aux suff. romans les plus communs», mais on serait bien en peine de citer ces mots du «lexique courant» (qu'il s'agisse du simple ou de dérivés avec les suffixes en cause). L'existence de «deux séries» distinctes est une pure illusion pour les groupes (I) *Toure*, *la Tour* etc., (II) *le Tourel* etc., (III) *la Tourelle* etc. et (IV) *le Tourélou* etc. Quant à (V) *Touret*, dans l'interprétation proposée («occ. *tourèt* [l. *toret*] «butte, monticule»»), il est à rattacher à TORUS (FEW 13/2, 115b). Enfin (VI), *Puech Turaï* [pɛ'tyraj] ne peut provenir ni de *tor*, ni de **tor-*.

403 **Tout Redon** (Montarnaut) ne peut guère contenir occ. *tot* «goulot» (qui n'existe pas, l. *tòt*, cf. Mistral).

404 **La Tréboulinе** (f., Lamalou-les-Bains). D'occ. (Alès) *treboulino* «tout liquide non limpide» (FEW 13/2, 426a), plutôt que «dérivé [...] avec suff. dimin. fém. *-ina*» d'occ. *trebol* au sens de «désordre».

405 **Tremolet** (Montblanc). Formation pré-occitane.

405 **La Trésorière** (h., Maureilhan). Peut-être une allusion à une ancienne propriétaire, comme *la Présidente* [316] (cf. FEW 13/1, 311a et *il étoit pere de Madame la jeune tresoriere Grefeuille* ; texte cité, sans date, par Barral, 1982, 190).

406 **Le Triage** (Lunel). Formation française (frm. *triage* «ensemble des installations où s'effectue le tri des wagons de marchandises selon leur destination pour former des convois», depuis 1904, TLF, dans un exemple ; *gare de triage* depuis 1894, TLF).

406 **La Trivalle** (h., Mons) etc. L'étymon proposé («Occ. *trival(e)*, *trivial(e)*, dérivé de *trivi* avec suff. *-al*») ne paraît pas attesté (Ø FEW 13/2, 312b, notamment).

407 **Apendariam de Troillar** 1116, **Trolliares** 946 (loc. non ident. aux environs de Sauvian) et leurs deux congénères méritaient un article séparé. Il ne peut évidemment être question ici d'«anc. occ. *trolhier* ou *trolhaire* «presseur»», mais bien d'issues de lat. TORC(U)LĀRE «pressoir», terme mal ou pas représenté en galloroman (REW 8790 ; Ø FEW 13/2) ; cf. Nègre, 1986, § 92.

407 **Le Triol Veire** (Villeneuve-lès-Maguelonne). Aj. l'étymologie du second terme : < VETERE (Soutou 1994, *b*). Il est à remarquer que l'adjectif n'est pas continué en tant que tel en occitan (si ce n'est dans la lexie nominale HUb. *búou-vèire* «bœuf de 18 mois à 2 ans») ; FEW 14, 364b et 365.

408 **Trompepauvres** (f., Béziers) ; **Trompe-Pauvres** (Cessenon). «Sobriquet». Il peut aussi s'agir aussi du nom d'une maison peu accueillante.

409 **Coste Ubague** (Avène ; Lauroux). «Variante fém. d'[occ.] *ubac* [s.m.] employée comme adj.». Solution inutilement compliquée : la formation est parallèle à *Coste Drèche*, bien expliqué par un occ. *còsta adrecha* «exposée au sud» [3]. Dans *Coste Ubague*, l'adjectif continue directement OPĀCU «à l'ombre» ; celui-ci ne s'est pas maintenu en tant que tel dans le lexique des langues romanes (cf. FEW 7, 357-8 ; REW 6069) ce qui conduit à penser que la formation du toponyme est ancienne.

410 **Usclas-du-Bosc** (ch.-l. de comm.). Dans l'attestation de 988, c'est surtout la mention (non reproduite) de l'*ecclesiam quæ fundata in honorem sancti Ægidi* (Martin, 1900, 15 = Vidal, 1999, 145) qui emporte la conviction quant à l'identification. Dans le même passage, il est préférable d'éditer *in villa quam vocant Villare Usclato*.

411 **La Vacquerie** (ch.-l. de comm., La Vacquerie-et-St-Martin-de-Castries) et **Vacquières** (ch.-l. de comm.). Le même étymon («occ. *vacarié*, au sens de «lieu d'élevage des vaches»») ne saurait convenir à ces deux toponymes, dont le premier repose sur -ARĬA, et le second, sur -ÁRYA, et qui contrastent non seulement par le suffixe, mais aussi par la construction (présence/absence de l'article). Pour le premier (attesté depuis 1252, avec substitution à un nom plus ancien), «occ.

vacariè» n'est convenable ni pour l'étiquette (trop générale), ni pour la forme (qui note une évolution phonétique tardive, largement postérieure à la première attestation du toponyme). On préférera : aocc. *vacaria* «vacherie» (LvP). Quant à *Vacquières*, bien qu'il ne soit sûrement attesté qu'en 1260, il appartient à une couche pré-occitane (absence d'article).

411 **Ruppem Vaqueriam** 1288 (anc. n. de l.-d. à l'extrémité nord-est de la Montagne de la Gardiole) ; **Insula Vacheria** 1202 (anc. pêcherie à Frontignan). Ces syntagmes ne contient en aucun cas «occ. *vacariè* [subst. fém.]» (voir ci-dessus 410 *La Vacquerie*), mais un adjectif de relation en -ĀRIU (cf. ci-dessous 415 *Valloubière*, 415 *Valloussière*, ou encore VALLE *AQUILĀRIA, Soutou 1966, 188).

411 **Via Vacaressa** 1202 (anc. route aux environs d'Agde), *la carryeira vacaressa* 1538. Occ. «*vacarès* [...] "des vaches"» (avec *è* ouvert?) est-il solidement attesté (nous n'en trouvons pas trace dans les ouvrages de référence)? Il semble que ce nom de lieu ait cristallisé dans son second terme un suffixé en -ARICIA dans sa fonction primaire adjectivale (cf. Thomas, 1927, 131) ; cf. apic. *le porte vackerece* (Douai 1255, FEW 14, 101a et n. 19 «toponomastische verbindung»).

411 **Vacarials** (h., Riols) ; **Vaquerals** (Cazouls-lès-Béziers). La plupart des attestations ne reposent pas sur «occ. *vacairals*» (< *-ARIĀLE), mais sur le dérivé voisin en *-ARYĪLE (cf. Ronjat, 1930-1941, 3, 339 ; FEW 14, 101b). On peut douter qu'en toponymie ces dérivés réfèrent comme dans le lexique à la «période du 28 mars au 3 avril, marquée par des gelées ou des averses».

412 **Vaysse Plégade** (h., Le Soulié) etc. Malgré Nègre, dont l'autorité lexicologique est ici invoquée, occ. *vaissa* n'est nullement «d'origine prélatine», mais d'origine gotique (v. FEW 17, 450-1). Dans *Vaysse Plégade* (interprété comme «coudrier courbé», «allusion inconnue»), le premier terme représente, non le nom de l'arbre, mais pluôt un collectif en -EA («coudraie»), cf. aocc. *vayssa* «terrain où il y a des noisetiers» (FEW 14, 451b).

412 (1) **Val**. L'auteur admet d'entrée que la répartition entre les masculins issus de VALLUM (FEW 14, 151b) et les féminins issus de VALLIS «est certainement arbitraire dans un certain nombre de cas». Fidèle à son école, il lui est venu à l'idée de prendre pour guide de cette répartition «le dictionnaire d'Alibert, pour les dérivés». Cependant, en ce qui concerne les types (II) à (VIII), Wartburg n'avait pas pris le même parti que le pharmacien de l'Aude (v. FEW 137ab et n. 6, VALLIS). Pour les simples (I), il est douteux que *Val Fleuri* représente occ. *val* s.m. «fossé» (que FEW 14, 136b, VALLIS, ne connaît, du reste qu'au 13e s.) : nous imaginons, pour notre compte, une formation française récente. Quant aux autres toponymes classés sous (I), il n'y a aucun argument en faveur d'issues de VALLUM et, dans *Val Durand*, *Valle Durandi* 1264, la forme ancienne est plutôt défavorable à cette hypothèse et il n'y aurait aucun inconvénient à annuler (1) *Val* en reclassant les matériaux sous (II). Les dés sont d'ailleurs pipés, puisque, sous (2) *Val*, occ. *val* est réputé (uniquement) féminin, alors que FEW (14, 136b) et DAO 184 donnent les deux genres pour l'ancienne langue et Mistral de même pour la langue contemporaine. La surestimation des issues toponymiques de VALLUM découle d'une innovation d'Alibert par rapport à Mistral, et l'on peut noter que cette innovation n'est peut-être pas tout à fait innocente (VALLUM est spécifique de l'occitan).

413 **Jardins de la Vallée** (Agde). On ne voit pas de raison de supposer dans l'étymon «occ. *baleo* «vallée»» ; on admettra avoir affaire, jusqu'à la preuve du contraire, à une formation française.

413 **Rau de Vaillelle** (Neffiès) etc. «Lat. *vallilia* «petite vallée»» est-il attesté? Il vaut mieux partir de lat. VALLIC(U)LA (cf. FEW 14, 136b). Les six emplaires sont dépourvus d'article.

414 **Valflaunès** (ch.-l. de comm.). La solution proposée («*Val* + lat. *figulina* «atelier de potier» [...] + suff. lat. *-ensem*») est peu séduisante (le développement phonétique serait inexplicable). On pourrait avoir affaire au même paradigme que dans 414 *Vailhauquès* et 415-416 *Valle Retensis* (v. ci-dessous).

414 **Vailhauquès** (ch.-l. de comm.). On est surpris de lire que le second élément serait un «terme prélatin **leuco* [l. **leuco-*] de sens inconnu (Rostaing, ETP, pp. 194-5)». Gaul. **leuko-* «brillant, blanc» est au contraire bien connu (Delamarre 2001, 169 ; IEW 688) et il a produit dans l'Aude *fluvium Leuco* et *villa Valleuchia* 1034 (v. Coromines 1973, 223) ; cf. encore Hubschmied 1938, 86-7. L'hypothèse la plus probable est que l'adjectif en -ĒNSE/*-és* qualifiant VALLE/*val* a été formé sur un hydronyme. Dans cette hypothèse, **Leuko-* serait le nom ancien de la Mosson, et on aurait, par conséquent, un élément de réponse à la question posée s.v. *La Mosson* [258] : la localité de la Mosson (Montpellier) aurait probablement donné son nom au fleuve côtier, et non l'inverse.

415 **Valloubière (Combe de —)** (St-Jean-de-Fos. La glose «vallée de la montagne» est une interprétation complètement infondée qu'il ne convnait pas de prendre en considération. On a affaire à un syntagme contenant un adjectif féminin en -ĀRIA (cf. ci-dessus 411 *Ruppem Vaqueriam*) et par conséquent à un toponyme de formation pré-occitane.

415 **Valmaillargues** (h., Grabels). Dans l'hypothèse défendue par l'auteur, ce n'est pas «*val* «vallée» + gentilice lat. *Malius* + suff. *-anicis*», mais plutôt *val* «vallée» + (gentilice lat. *Malius* + suff. *-anicos*) qu'il faudrait lire. Toutefois, sur les onze formes médiévales connues (de 1155 à 1321) dix sont au singulier en *-a* : *-aneg(u)a*, *-arga*, *-anica* (à la seule exception d'une forme en *as* : *Val Mailangas* 12e s.), ce qui contrevient absolument à la règle fort bien dégagée par Hamlin (1977, 33) à propos des noms de l'Hérault en -ĀNICU : «À partir de 1100 environ, les formes latines ou latinisées se terminent presque sans exception en *-anicis*, *-aneges* ou *-anegues*». Il est donc manifeste que l'on n'a pas affaire à un exemplaire de la série en -ĀNICU, mais à une formation différente remontant un composé syntagmatique sur VALLE suivi d'un adjectif dérivé en -ICA. Tout se passe donc comme si, dans *Valmanega*, le second terme était un adjectif qualificatif accordé avec VALLE, la forme en *-argues*, qui n'apparaît qu'au 16e siècle, provenant d'un alignement tardif sur les nombreux noms de localité présentant cette finale. Quant à la base de l'adjectif, qu'on peut reconstruire en *MAL(L)IĀNICA ou, éventuellement, *MANIA@NICA (compte tenu des cas de dissimilation /ñ — n/ > /ʎ — n/ notée ci-dessus dans 26 *Baillarguet*, *Bouliargues* [54], 210 *Laurillargues*), probablement sur un nom de domaine *MAL(L)IĀNU. La composition remonte par conséquent à une époque où -ICU fonctionnait encore comme suffixe, ce qui n'est plus le cas en occitan (cf. Ronjat, 1930-1941, 3, 349).

415 **Valloussière** (bergerie, Aumelas) et **Baloussière** (St-Pons-de-Mauchiens) représentent un syntagme à second terme adjectival VALLE *URSĀRIA (cf. ci-dessus 411 *Ruppem Vaqueriam*).

415 **Valle Palleda** 1188 (loc. non ident., peut-être aux environs d'Aumelas). Le second élément, réputé obscur, peut fort bien représenter le traitement attendu de lat. PALLIDA «pâle» ; cf. *Valle Paleza* 1203 (les formes en <-s-> de la fin du 12e siècle proviennent du cartulaire de Valmagne, cartulaire dont la bibliographie [XXXIV] ne permet pas de dater la compilation, mais que Stein, 1907, 548, date du 13e siècle). Pour le traitement phonétique, cf. Ronjat, 1930-1941, 1, 252.

415 **Valpudèze** (Gignac). Il ne peut s'agir, bien entendu, d'«occ. *val* + variante du sobriquet *pudissi* «putois, bête puante»». On peut avoir affaire, en revanche, dans le second terme à l'issue de PŪTIDA «puante», selon le traitement de seconde couche (Ronjat, 1930-1941, 1, 252), par opposition au traitement plus ancien par syncope (> aocc. *put*, *-a* «mauvais»).

415-416 **Terminium Valle Retensis** (anc. n. de l'égl. paroissiale et du h. de St-Martin, La Boissière). On a affaire à plusieurs sous-ensembles de formes, que l'analyse devait distinguer. D'une part, le type (1) de *Valle Retensis* 1036-1060 *uel sim.*, qui recouvre une forme vernaculaire **Val Redés*. D'autre part, (2) *Val Retenes* 1146, *valle Redone* (var. *Redones*) 1187 (qui sont à redresser en *Valle Redenes*), *Valle Redenensi* s.d. [12e s.?], *Valle Redeves* (à corriger en *Valle Redenés*) 1202, qui recouvrent une forme vernaculaire **Val Redenés*. Enfin, (3) la mention *lo mas de Feschet de Val rennens* (à éditer *Rennens*) 12e s. («loc. non ident. peut-être à la Boissière»), qui représente le résultat occitan régulier de la forme syncopée **Red'nés* > **Rennés* (forme populaire avec graphie latinisante du suffixe influencée par la forme correspondante *-ensis*), mention dont on peut regretter qu'elle soit restée isolée p. 158 (d'autant plus que le rapprochement assure la localisation du *mas de Feschet* dans les parages de La Boissière). On a donc (1) reposant sur une base de dérivation *Red-* ; (2) basé sur *Reden-*, (3) basé sur **Red'n-*. Le polymorphisme de ce dérivé en -ĒNSE > *-és* ne s'explique que si la base a consisté en un proparoxyton **Réden-* réduit à **Redn-* en position arhizotonique, puis, régulièrement, à **Rede* à l'état simple, chacun de ces états donnant lieu à un suffixé. On doit donc poser au départ un simple */'retenu/ ou */'retene/, tout en gardant à l'esprit que le */e/ intertonique peut représenter, dans un proparoxyton, un plus ancien */a/ (soit */'retanu/ ou */'retane/). Il en ressort que l'étymon proposé («*val* + n. d'homme germanique *Retho*») ne peut convenir, surtout du fait que ce nom de personne ne saurait avoir généré, que ce soit au cas sujet ou à l'oblique, un toponyme proparoxytonique. D'autre part, l'hypothèse la plus probable est que **Val Red(e)nés*/**Val Redés* s'est appliqué d'abord à la partie supérieure du cours du Coulazou, avant que celui-ci ne s'engorge, c'est-à-dire à la zone qu'englobe la commune actuelle de La Boissière, et l'on peut donc penser, soit que que l'éponyme **Rede(n)* a désigné une localité de ce secteur (Saint-Martin), soit qu'il représente un ancien nom du Coulazou. On ne peut, pour conclure, que souligner le parallélisme des formation entre **Val Red(e)nés*/**Val Redés* et **Val Leuqués*, qui a donné son nom à la commune toute proche de *Vailhauquès* (v. ci-dessus 414 *Vailhauquès*).

416 **Terminio de Valle Vasineria** 1246 (loc. non ident. aux environs de Gigean). «*Val* + 2e terme obscur (n. de plante inconnue avec suff. collectif?)». Un telle hypothèse pourrait orienter, à un yod près, vers lat. *vaccīnium* «airelle, myrtille» (André, 1956, 325), mais celui-ci n'est pas continué dans les langues romanes (sauf peut-être à travers mfr. *baciet*, frm. *vaciet* < gasc. ; FEW 14, 106b). Il est donc plus prudent de suspecter une mélecture pour *Vasiveira*. On aurait alors un représentant supplémentaire du type VACĪVU (bien représenté en domaine occitan aux sens de «jeune ovin ou

bovin» ; FEW 14, 108b) + -ĀRIA. Ce dérivé, qui ne s'est pas conservé dans le lexique occitan, mais qui possède des correspondants dans une zone limitée du francoprovençal (frb. «pâturage à génisse», Pontarlier et Saugeais «bergerie des beaux», FEW 14, 109a et n. 3), est attesté par ailleurs à plusieurs reprises en toponymie : cf. *in pago Matisconensi, [...] in villa Vacivarias* 942-954 (Bernard/Bruel 1876, n° 616) ; *Vassivière* (montagne à burons, Laveissière-et-Lavigerie, Cantal), *Vassiviere* 1492 (Amé 1897) ; *Valcivières* (ch.-l. de comm., Puy-de-Dôme), *Vassiveyra* 1309 (Drouot, 1979, 194), *Vassiveyra* 1285 (Tardieu, 1877 ; v. encore Boy, 1986, 119) ; *Vassivières* (h., Besse-en-Chandesse, Puy-de-Dôme), *Vassyveyra* 1321 (Tardieu 1877) ; *Vassivières* (h., Tauves, Puy-de-Dôme) ; *Vassivières* (h., Puy-de-Dôme) ; *Vassivière* (h., comm. de Saint-Martial-le-Vieux, Creuse).

418 **Saint-Geniès-de-Varensal** (ch.-l. de comm.). Il n'a malheureusement pas été tenu compte des articles de Soutou (1989, *b*, et 1990) où l'auteur récuse fort à propos le «radical pré-indo-eur. **var-*».

419 **Mont Véduscle** (Avène). Toponyme d'origine obscure. Le «radical pré-indo-eur. **bed-*, **ved-*», invoqué d'après Rostaing, ne possède aucune réalité ; de plus, *-d-* intervocalique n'aurait pu se maintenir sans changement (cf. l'objection déjà émise par H.-J. Wolf, 1985, 228 et n. 1).

419 **Vendres** (ch.-l. de comm.). Aj. la forme orale occ. ['bẽndres] (Camps 1985, XXXIII, avec [e$] moyen). Il ne manque à cet article que l'énoncé de l'étymon : préciser qu'il s'agit du génitif de AD VEN(E)RIS (cf. Ausone cité comme première forme ancienne et Muret, 1930, 63).

420 **Le Bental** (Rosis) ; **Le Bentant** (Castanet-le-Haut). Les écritures étymologiques «**Vent/vent*», faisant coexister «pré-indo-européen» et occitan, sont bien paradoxales.

420 **Col de Vente-Vieille** (Rosis). «Formation obscure, à valeur oronymique». Formation occitane ironique *venta vielha* «évente (la) vieille» (occ. *ventar* v.tr. «éventer, exposer au vent», LvP et FEW 14, 260b, 21a) pour désigner un lieu venteux (sans aucune «valeur oronymique»).

420 **Puech Ventous** (Cazouls-lès-Béziers). La croyance à l'existence d'un «radical oronymique pré-indo-eur. **ven(t-)*, **vin(t)-* » comporte des conséquences ruineuses, comme l'explication de ce toponyme par «pré-indo-eur. **vent-* + suff. [occitan] *-ós* ».

421 **Verdus** (anc. chât., St-Guilhem-le-Désert). Une annotation de correcteur («[signe de séparation]») semble avoir été incorporée dans le texte.

422 **Verreries-de-Moussans** (ch.-l. de comm.) ne peut provenir d'occ. *veirièra* «verrerie». Le suffixe est *-erie* et non *-ièra*. Il s'agit certainement de fr. *verrerie* «usine où l'on fait le verre» (depuis 1533, FEW 14, 566b). La documentation réunie par Hamlin montre que la substitution de *Verrières* (à rapprocher de mfr. frm. *verrière* «usine où l'on fait le verre», d'abord attesté chez le Vivarois chez Olivier de Serres, pour la dernière fois dans Mon 1636 ; FEW 14, 566a) par *Verreries* s'est effectuée entre la fin du 17e siècle et la fin du 18e. Dans le Gard, le même changement s'opère dans les deux derniers tiers du 18e siècle ou la première moitié du 19e dans *la Verrière* 1731 > *la Verrerie* 1863 (bois, comm. de Saint-Just-et-Vaquières ; Germer-Durand, 1863, 260) ; *la Verrière* 1732 > *la Verrerie* 1863 (h., comm. de Rousson, Gard ; Germer-Durand 1863, *l.c.*).

424 **Saut de Vezoles** (cascade, Prémian). Le «radical pré-indo-eur. **ves-* à valeur oronymique» est privé de justification.

424 **Vic-la-Gardiole** (ch.-l. de comm.). On abandonnera la glose «village» pour lat. *vicus*.

424 **Mas de Vic** (f., St-Pons-de-Mauchiens) est expliqué avec prudence par un nom de famille. Clavel (1970, 407) ne craignait pas, cependant, d'y reconnaître le souvenir d'un *vicus*. Hamlin relève en outre le *Rau de Vic* (Montagnac), «à env. 3 km vers le sud-est» de Mas de Vic (*IGN 1:25 000, 2643 E*), et il paraît aussi difficile de détacher cette dénomination de *Mas de Vic* que de l'y rattacher directement si le second terme est un nom de personne. Malgré l'absence de formes anciennes, on peut remarquer la proximité de *le Fesc* (Montagnac), à 2 km au sud (cf. ci-dessus 158 *Saint-Gély-du-Fesc*), de *Vican* (Saint-Pons-de-Mauchiens), à 3 km à l'ouest (v. ci-dessous 424 *Vican*), et du fisc de *Miliacus* (Saint-Pargoire) et Campagnan, à 3 ou 4 km au nord (Schneider, 1997, 402 ; Schneider/Garcia, 1998, 277). On a là un faisceau d'indices qui méritait sans doute d'être relevé. Schneider (1997, 402) écrit que «l'enclave nord-orientale du *pagus* de Béziers sur la rive gauche de l'Hérault, dont on ne connaît pas très bien l'origine, semble relever pour l'essentiel du domaine public aux VIIe-IXe siècles».

424 **Vican** (f., St-Pons-de-Mauchiens) est expliqué par un «n. de famille». Ce nom de famille est effectivement attesté en 1900 à Montagnac (Fordant 1999), mais il ne peut guère être que d'origine détoponymique. On peut aussi remarquer que la ferme ainsi désignée est située entre Saint-Pons-de-Mauchiens et Saint-Pargoire et que, dans les environs de cette dernière localité — dans l'ancien fisc carolingien de *Miliacus* —, est mentionné à trois reprises, au 11e siècle ou à l'extrême fin du 10e, le *vicanum que vocant*

Sancto Paragorio (Chambon 1999, *b*, 118-20 ; pour le traitement savant, cf. *art. cit.*, 131). Une telle rencontre pourrait bien n'être pas due au hasard.

425 **La Vierge** (f., Mauguio) etc. Il ne manque que l'étymon et le lecteur ne sait donc pas si ces noms de lieux ont été formés en français (ce qui paraît probable d'après leurs formes) ou dans quelque autre langue.

426 **Vigne Merle** (Neffiès). On ne voit pas comment ce nom de lieu pourrait provenir d'«occ. *vinha mergal* «vigne bourbier»» (*sic*).

426-427 **Vignogoul** (couvent, Pignan). Aj. les formes anciennes *Vinovol* 1155, *Vinozol* 1162, *Vinovol* 1194 (Soutou 1994, *c*, 135) ; aj. la forme dialectale donnée par Mistral : *Vignogo* (cité par Thomas 1897, 397) et fr. *le Vignogue* dans la métalangue de Mistral. L'explication proposée, à partir de gaul. **vindoialo-*, à l'aide d'une cascade d'attractions paronymiques, est à écarter pour des raisons de méthode et du fait de l'impossibilité qu'elle constitue sur le plan phonétique. Ni la contribution de Thomas (1897), ni celle Soutou (1994, *c*), qui rappelait *in fine* celle de Thomas, ni FEW (14, 475-6 et n. 19, citant Reichenberger) ne sont mentionnées. La proposition de Thomas étant liée à une étymologie de fr. *vignoble* aujourd'hui abandonnée et l'explication de Nègre (1990-1991, § 24780) n'étant pas convaincante, on peut en rester, du moins provisoirement, à l'enseignement de von Wartburg : *VĪNUCULU, diminutif de *vīnea* (traitement tardif du type de *embourigo*, v. Ronjat 1930-1941, 3, 355 ; croisement par *vinha*), tout en reconnaissant que cette hypothèse ne rend pas compte de l'aperture de la voyelle accentuée.

427 **Villargues** (n. fantôme). La forme de 884, mentionnée incidemment, est tirée d'un faux (Font-Réaulx, 1968, 326-7).

429 **Villa Nova Lodovae** 1393. «Anc. n. d'un faubourg de Lodève». Une carte de Schneider/Garcia (1998, 214), «d'après le cadastre de 1834», porte, au sud-est de la ville, le *Fbg de Villeneuve*.

431 **Le Vis** (rivière, affluent de l'Hérault). «Variante en *vīr-* du radical hydronymique pré-indo-eur. **vara*» : on sait qu'en «pré-indo-européen» les consonnes ne comptent que pour peu de chose et les voyelles, strictement pour rien.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADAMS E. (1913) — *Word-Formation in Provençal*, New York/Londres.

AEBISCHER P. (1968) — *Linguistique romane et histoire religieuse*, Abadia de San Cugat del Vallés.

ALF = GILLIÉRON J., EDMONT E. — *Atlas linguistique de la France*, 10 vol., Paris, 1902-1910.

Alibert = ALIBERT L. — *Dictionnaire occcitan-français d'après les parlers languedociens*, nouv. éd., Toulouse, 1977.

ALMC = NAUTON P. — *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central*, 4 vol., Paris, 1957-1963.

ALZIEU G.(1998) — *Les Églises de l'ancien diocèse de Lodève au Moyen Âge*, Montpellier.

ALZIEU G.(2001) — *Églises et chapelles de l'ancien diocèse de Saint-Pons de Thomières*, Montpellier.

AMÉ É. (1897) — *Dictionnaire topographique du département du Cantal*, Paris.

ANDRÉ J. (1956) — *Lexique des termes botaniques en latin*, Paris.

ARNAUD F., MORIN G. (1920) — *Le Langage de la vallée de Barcelonnette*, Paris.

ARSAC J. (1991) — *Toponymie du Velay. Origine et signification des noms de lieux et de lieux-dits*, Le Puy-en-Velay.

ARTIÈRES J. (1930) — *Documents sur la ville de Millau*, Millau.

AUBRUN M. (1981) — *L'Ancien Diocèse de Limoges des origines au milieu du XIe siècle*, Clermont-Ferrand.

AUBRUN M. (1986) — *La Paroisse en France des origines au XVe siècle*, Paris.

BARRAL M. (1982) — Jacques Roudil, poète montpelliérain du XVIIe siècle, *Œuvres poétiques languedociennes et françaises*, Montpellier.

BARRAL M. (1983) — Jacques Roudil, poète montpelliérain du XVIIe siècle, *Suite des œuvres poétiques languedociennes et françaises*, Montpellier.

BARRAL M. (1989) — *Les Noms de rues à Montpellier du Moyen Âge à nos jours*, Montpellier.

BASTARDAS R. (1994) — *La formació dels collectius botànics en la toponímia catalana*, Barcelone.

BERNARD A., BRUEL A. (1876) — *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. I, Paris.

BOFINGER W. (1938) — *Lateinische Personennamen in den romanischen Ortsnamen auf* -anum, -acum *und* -anicum. *Versuch einer vergleichenden Toponomastik*, Tübingen.

BONNASSIE P (1990) — *La Catalogne au tournant de l'an mil. Croissance et mutations d'une société*, Paris.

BOULLIER DE BRANCHE H. (1938-1949) — *Feuda Gabalorum*, 2 vol. en 3 t., Nîmes.

BOURIN-DERRUAU M. (1987) — *Villages médiévaux en Bas-Languedoc : genèse d'une sociabilité (X^e-XIVe siècle)*, t. I : *Du château au village*, Paris.

BOURIN-DERRUAU M. (1992) — Le Bas-Languedoc, *in* : Zimmermann M. (dir.), *Les Sociétés méridionales autour de l'an Mil. Répertoire des sources et documents commentés*, Paris, pp. 55-106.

BOUSQUET J. (1961) — Vie sociale et vie religieuse en Rouergue : les plus anciennes chartes de Saint-Austremoine (XIe-XIIe siècles), *Annales du Midi* 73, pp. 257-286.

BOUSQUET J. (1992-1994) — *Le Rouergue au premier Moyen Âge (vers 800 - vers 1250). Les pouvoirs, leurs rapports et leurs domaines*, 2 vol., Rodez.

BOY M. (1986) — *Les Noms de lieux de l'arrondissement d'Ambert*, hors-série n° 24 des *Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement*.

BOYER J.-F. (1996) — Les circonscriptions civiles carolingiennes à travers l'exemple limousin, *Cahiers de civilisation médiévale,* 39, pp. 235-261.

BRES J., MARTEL P., coord., 2000) — *Les Noms de Montpellier*, Montpellier

BRUNEL C. (1926) — *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIIIe siècle*, Paris.

BRUNEL C. (1952) — *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale. Supplément*, Paris.

BRUPPACHER V (1961-1962) — Zur Geschichte der Siedlungsbezeichnungen im Galloromanischen, *Vox Romanica,* 20, pp. 105-160 ; 21, pp. 1-49.

BURIDANT C. (2000) — *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris.

CABANEL P (1998) — *Histoire des Cévennes*, Paris.

CABROL A., HAMLIN F.R. (1986) — Les *Noms de lieux de l'Hérault* : une première mise à jour, *Nouvelle Revue d'onomastique,* 7/8, pp. 134-138.

CABROL A., HAMLIN F.R. (1995) — Les *Noms de lieux de l'Hérault* : une deuxième mise à jour, *Nouvelle Revue d'onomastique,* 25/26, pp. 165-188.

CAMPROUX C. (1968) — Pétrifications linguistiques, *in* : StimmH., Wilhelm J. (éd.), *Ernst Gamillscheg zum 80. Geburtstag. Verba et vocabula*, Munich, pp. 107-119.

CAMPROUX C. (1970) — Noms de la montagne et de la roche dans les anthroponymes du Gévaudan, *Revue des langues romanes,* 79, pp. 21-50.

CAMPS C. (1985) — *Atlas linguistique du Biterrois*, Béziers.

CARCENAC A.-R. (1994) — *Les Templiers du Larzac. La Commanderie du Temple de Sainte-Eulalie de Larzac*, Nîmes.

CHAMBERS F.M. (1971) — *Proper Names in the Lyrics of the Troubadours*, Chapel Hill.

CHAMBON J.-P. (1975) — À propos du substrat pré-celtique dans la toponymie du Gévaudan, *Revue des langues romanes,* 81, pp. 431-464.

CHAMBON J.-P. (1980*a*) — Observations sur la toponymie ancienne du Haut Rouergue, *Via Domitia,* 24, pp. 45-59.

CHAMBON J.-P. (1980*b*) — Identification d'anciens noms de lieux rouergats, *Annales du Midi,* 92, pp. 453-459.

CHAMBON J.-P. (1984) — Compte rendu de Hamlin 1983 ; *Revue des langues romanes,* 88, pp. 105-113.

CHAMBON J.-P. (1992) — Quelques désignations du confluent dans la toponymie occitane, *Nouvelle Revue d'onomastique,* 19/20, pp. 81-85.

CHAMBON J.-P. (1994) — Matériaux lexicographiques pour servir à l'histoire de la variété bas-auvergnate du français (15e-19e siècles), *in* : Chambon J.-P., Michel C., Rézeau P. — *Mélanges sur les variétés du français de France, d'hier et d'aujourd'hui* (I), Paris, 1994, pp. 9-53.

CHAMBON J.-P. (1998) — *vergere* est roman, *in* : Faucon J.-C., Labbé A., Quéruel D. (éd.), *Miscellanea mediaevalia. Mélanges offerts à Philippe Ménard*, t. I, Paris, pp. 337-348.

CHAMBON J.-P. (1999*a*) — *Études sur les régionalismes du français, en Auvergne et ailleurs*, Paris,

CHAMBON J.-P. (1999*b*) — L'agencement spatial et fonctionnel des vicairies carolingiennes dans le midi de la Gaule : une approche linguistique, *Revue de linguistique romane,* 63, pp. 55-174.

CHAMBON J.-P. (1999-2001) — L'origine de *Montpellier* : à propos d'une contribution récente, *Études héraultaises,* 30-31-32, pp. 319-325.

CHAMBON J.-P. (2000*a*) — Albert Dauzat et la toponymie de l'Auvergne et du Velay : style de recherche et postérité. Pour un bilan critique, *in* : *Colloque Albert Dauzat et le patrimoine linguistique auvergnat (5-6-7 novembre 1998 - Thiers (63)*, Parc naturel régional Livradois-Forez, pp. 166-183.

CHAMBON J.-P (2000*b*) — Pour la chronologie des toponymes (gallo)romans d'origine délexicale. Étude d'un type tardo-antique aquitain : *Fornols, Estudis Romànics,* 22 , pp. 59-82.

CHAMBON J.-P. (2001) — Observations et hypothèses sur la charte de Nizezius (Moissac *a.* 680) : contributions à la protohistoire du galloroman méridional et à la connaissance de la période mérovingienne dans la région toulousaine, *Revue des langues romanes,* 105, pp. 540-605.

CHAMBON J.-P. (2002) — Sur le système latin de dénomination des localités (toponymie de la Gaule), *Revue de linguistique romane,* 66, pp. 119-129.

CHAMBON J.-P (à paraître, *a*) — Grammaire historique et toponymie : les noms de lieux issus de *cappella* et *forestis* et la diffusion spatiale de l'article défini dans la Galloromania, *Mélanges offerts à Claude Thomasset.*

CHAMBON J.-P (à paraître, *b*) — Pour la datation des toponymes galloromans : une étude de cas (*Ronzières*, Puy-de-Dôme), *Estudis Romànics.*

CHAMBON J.-P (à paraître, *c*) — Les toponymes issus de lat. PICĀRIA «fabrique de poix» et leurs congénères dans la toponymie du Massif Central occitan, particulièrement en Velay, *Revue des langues romanes.*

CHARRIÉ P. (1979) — *Dictionnaire topographique du département de l'Ardèche*, Paris.

CHASSAING A., JACOTIN A. (1907) — *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire*, Paris.

CHOUQUER G., FAVORY F. (1980) — *Contribution à la recherche des cadastres antiques*, Besançon/Paris.

CLAVEL M. (1970) — *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris.

COROMINES J. (1970) — *Estudis de toponímia catalana*, t. II, Barcelone.

COROMINES J. (1973) — Du nouveau sur la toponymie occitane, *Beiträge zur Namenforschung,* 8, pp. 193-308.

CRADDOCK R., DWORKIN S., POGHIRC C (1980) — Romance etymology, *in* : Posner R., Green J.N. (éd.), *Trends in Romance Linguistics and Philology*, t. I : *Romance Comparative and Historical Linguistics*, La Haye/Paris/New York, pp. 191-240.

DAO = BALDINGER K., *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan*, Tubingue, 1975-.

DARDEL R. de (1994) — La syntaxe nominale en protoroman et ses implications sociolinguistiques, *Revue de linguistique romane,* 58, pp. 5-37.

DAUZAT A., ROSTAING C. (1978) — *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, 2e éd., Paris.

DELAMARRE X. (2001) — *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique*

continental, Paris.

DELCat = COROMINES J., *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana*, 9 vol., Barcelone, 1980-1991.

DOTTIN G. (1920) — *La Langue gauloise. Grammaire, textes et glossaire*, Paris.

DROUOT L. (1979) — *Recueil des actes des premiers seigneurs d'Olliergues et de Meymont (1064-1330). Essai de reconstitution d'une partie du Trésor des Chartes d'Olliergues*, Clermont-Ferrand.

DUFORT P (1966) — Les toponymes en *-anicum* du département de la Lozère, *Revue du Gévaudan*, 12, pp. 127-131.

DUFOUR J.E (1936) — *La Mure, les Mures*, noms de lieu, *Romania*, 62, pp. 92-102.

DUFOUR J.E. (1942) — *Le Jas, la Jasse, le Jay, Jas, Jax, Gex, Ajaccio, Malijai, Maligé, in* : *Mélanges offerts au cte de Neufbourg*, Feurs, pp. 27-40.

DURAFFOUR A. (1943/1944) — RIVUS - *RIVALIS ?, *Vox Romanica*, 7, pp. 268-276.

FABRE P (1980) — *L'Affluence hydronymique de la rive droite du Rhône. Essai de micro-hydronymie*, Montpellier.

FÉVRIER P.-A., BARRAL I ALTET X. (1989) — *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle. VII : Province ecclésiastique de Narbonne* (Narbonensis prima), Paris.

FEW = W. von WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle, 1922-.

FEXER G. (1978) — *Die ältesten okzitanischen un mittellateinischen Personenbeinamen nach südfranzösischen Urkunden des XI., XII. und XIII. Jahrhunderts*, Würzburg.

FLUTRE L.-F. (1957) — *Recherches sur les éléments prégaulois dans la toponymie de la Lozère*, Paris.

FONT-RÉAULX J. de (1961-1962) — *Pouillés de la province de Bourges*, 2 vol., Paris.

FONT-RÉAULX J. de (1968) — Diplômes de Charles le Chauve pour l'Église de Lodève et pour le Languedoc, *Annales du Midi*, 80, pp. 319-328.

FORDANT L. (1999) — *Tous les noms de famille de France et leur localisation en 1900*, Paris.

FÖRSTEMANN E. (1900) — *Altdeutsches Namenbuch*, t. I *Personennamen*, Zweite, völlig umgearbeitete auflage, Bonn [réimpression, Munich, 1966].

GAMILLSCHEG E. (1934) — *Romania Germanica. Sprach- und Siedlungsgeschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreichs*, Band I : *Zu den ältesten Berührungen zwischen Römern und Germanen. Die Franken. Die Westgoten*, Berlin/Leipzig.

GAMILLSCHEG E. (1970) — *Romania Germanica. Sprach- und Siedlungsgeschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreiches*, t. I : *Zu den ältesten Berührungen zwischen Römern und Germanen. Die Franken*, 2e éd., Berlin.

GASCA QUEIRAZZA G., MARCATO C., PELLEGRINI G.B., PETRACCO SICCARDI G., ROSSEBASTIANO A. (1990) — *Dizionario di toponomastica. Storia e significato dei nomi geografici italiani*, Turin.

GAUCHAT L. (1939) — Rivalis, *in* : *Mélanges A. Duraffour. Hommage offert par ses amis et ses élèves, 4 juin 1939*, Paris/Zurich-Leipzig,, pp. 54-58.

GERMER-DURAND E. (1863) — *Dictionnaire topographique du département du Gard*, Paris.

GLÄTTLI H. (1937) — *Probleme der kirchlichen Toponomastik der Westschweiz und Ostfrankreichs*, Paris/Zurich.

GRAFSTRÖM Å. (1958) — *Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique*, Uppsala.

GRAMMONT M. (1965) — *Traité de phonétique*, 8e éd., Paris.

GRENIER A. (1934) — *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, 2e partie : *L'archéologie du sol*, 2 vol., Paris.

GRIMAUD A., BALMELLE M. (1925) — *Précis d'histoire du Gévaudan*, Paris/Mende.

GRÖHLER H. (1913-1933) — *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsamen*, 2 vol., Heidelberg.

GUÉRARD B. (1857) — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, 2 vol., Paris.

GULSOY J. (1995) — El sufix llatí -ĪLE / -ĪLĬA en català, *Estudis de lingüística i filologia oferts a Antoni M. Badia i Margarit*, Barcelone, I, pp. 331-347.

HAMLIN F.R. (1959) — *Le Suffixe -ACUM dans la toponymie de l'Hérault. Contribution à l'étude des noms de lieux du Languedoc*, thèse de Birmingham, 1959.

HAMLIN F.R. (1971-1972) — Les noms de domaines en *-anum* dans le département de l'Hérault, *Revue internationale d'onomastique*, 23, pp. 241-256 ; 24, pp. 15-32, pp. 81-97, pp. 161-179.

HAMLIN F.R. (1977) — Les toponymes gallo-romains en *-anicum* dans le département de l'Hérault, *Revue internationale d'onomastique*, 29, pp. 3-35.

HAMLIN F.R. (1981) — Sur l'utilisation des formes anciennes dans les études de toponymie, *Mélanges de philologie et de toponymie romanes offerts à Henri Guiter*, Perpignan, pp. 279-289.

HAMLIN F.R. (1983) — *Les Noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau Dictionnaire topographique et étymologique*, Mèze/Montpellier.

HILTBRUNNER O. (1967) — ξενοδοχεῖον, *xenodochium, in* : *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft. Neue Bearbeitung begonnen von Georg Wissowa* [...], zweite Reihe, 9 (achzehnter Halbband), pp. 1487-1503.

HUBSCHMID J. (1949) — *Alpenwörter. Studien zum vorromanischen Wortschatz der Romania mit besonderer Berücksichtigung der frankoprovenzalischen und provenzalischen Mundarten der Westalpen*, Berne.

HUBSCHMID J. (1953) — Mfr. *gasne* 'étang' und bedeutungsverwandte Wörter mit ihrer Entsprechungen in der Toponomastik, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 69, pp. 267-293.

HUBSCHMID J. (1960) — Substratprobleme. Eine neue iberoromanisch-alpinlombardische Wortgleichung vorindogermanischen Ursprungs und die vorindogermanischen Suffixe *-'ano* und *-s(s)-*, *Vox Romanica*, 19, pp. 124-179, pp. 244-299.

HUBSCHMID J. (1962) — Mlat. *rocca* 'Fels' aus lat. **rūpica*?, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 78,

pp. 127-151.

HUBSCHMID J. (1964) — Compte rendu de Hamlin 1959 ; *Zeitschrift für romanische Philologie,* 80, pp. 183-187.

HUBSCHMID J. (1965) — *Thesaurus Praeromanicus.* Fazikel 2 : *Probleme der baskischen Lautlehre und baskisch-vorromanische Etymologien*, Berne.

HUBSCHMID J. (1968) — Bezeichnungen für Erika und andere Sträucher, Gestrüpp und Auswüchse, *Vox Romanica,* 27, pp. 319-359.

HUBSCHMID J. (1985) — La survivance des suffixes d'origine préromane dans la toponymie, *in* : P. FABRE (éd.), *Les Suffixes en onomastique*, Montpellier, pp. 109-127.

HUBSCHMIED J.U. (1938) — Sprachliche Zeugen für das späte Aussterben des Gallischen, *Vox Romanica,* 3, pp. 48-140.

IEW = J. POKORNY, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, 2 vol., Berne, 1959-1969.

JENSEN F. (1994) — *Syntaxe de l'ancien occitan*, Tübingen.

KAJANTO I. (1965) — *The Latin Cognomina*, Helsinki.

KREMER D., coord. (1997) — *Dictionnaire historique de l'anthroponymie romane (PatRom)*, Tübingen.

Lar 1867 = P. Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, vol. II, Paris.

LEBEL P. (1944) — Appellatifs forestiers dans le nord de la France, *Revue des études anciennes,* 46, pp. 135-153.

LEBEL P. (1956) — *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Paris.

LiS = É. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française. Supplément*, Paris`, 1877.

LONGNON A. (1920-1929) — *Les Noms de lieu de la France. Leur origine, leur signification, leurs transformations*, 2 vol., Paris [réimpression, Paris, 1968].

Lv = E. LEVY, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*, 8 vol., Leipzig, 1894-1924.

LvP = E. LEVY, *Petit Dictionnaire provençal-français*, 4e éd., Heidelberg, 1966.

MARTEL J., éd. (1628) — *L'Antiquité du Triomphe de Besiers au jour de l'Ascension*, Béziers [reproduction photographique et introduction de P. Gardy, Béziers, 1981].

MARTIN E. (1900) — *Cartulaire de la ville de Lodève dressé d'après des documents inédits*, Montpellier.

MÂZUC É. (1899) — *Grammaire languedocienne*, Toulouse.

MEYER-LÜBKE W. (1890-1906) — *Grammaire des langues romanes*, trad. fr., 4 vol., Paris.

MICHEL L. (1964) — *La Langue des pêcheurs du Golfe du Lion. Introduction.* I. *L'homme et la mer.* II. *Dialectologie côtière*, Paris.

Mistral = MISTRAL F., *Lou Tresor dóu Felibrige*, 2 vol., Aix-en-Provence, 1878.

MORLET M.-T. (1971) — *Les Noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VIe au XIIe siècle*, t. I : *Les Noms issus du germanique continental et les créations gallo-germaniques*, Paris.

MORLET M.-T. (1985) — *Les Noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VIe au XIIe siècle*, t. III : *Les Noms de personne contenus dans les noms de lieux*, Paris.

MORLET M.-T. (1997) — *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, 2e éd., Paris.

MÜLLER W. (1993) — Le nom du Rhône, *in* : G. GASCA QUEIRAZZA (éd.), *Atti del Secondo Congresso Internazionale della "Association Internationale d'Études Occitanes" (Torino, 31 agosto - 5 settembre 1987)*, Turin, t. II, pp. 799-805.

MURET E. (1930) — *Les Noms de lieu dans les langues romanes*, Paris.

NAUTON P. (1958) — Dialectologie et toponymie, disciplines connexes (à propos d'un ouvrage et d'un article récent), *Revue de linguistique romane,* 22, 47-75.

NÈGRE E. (1959) — *Toponymie du canton de Rabastens (Tarn)*, Paris.

NÈGRE E. (1984) — *Études de linguistique romane et toponymie*, Toulouse.

NÈGRE E. (1986) — *Les Noms de lieux du Tarn*, 4e éd., Toulouse.

NÈGRE E. (1990-1991) — *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35.000 noms de lieux*, 3 vol., Genève.

NÈGRE E. (1993) — Dérivés occitans de l'hydronyme *Rhône*, *in* : G. Gasca Queirazza (éd.), *Atti del Secondo Congresso Internazionale della "Association Internationale d'Études Occitanes" (Torino, 31 agosto - 5 settembre 1987)*, Turin, t. II, pp. 807-811.

NIEDEREHE H.-J. (1967) — *Strasse und Weg in der galloromanischen Toponomastik*, Paris/Genève.

NIERMEYER J.F (1997. *Mediae latinitatis Lexicon minus*, Leiden.

NOAILLY M. (1990) — *Le Substantif épithète*, Paris.

NOUVEL A. (1975) — *Les Noms de la roche et de la montagne dans les termes ocitans et les noms de lieux du sud du Massif Central (Aveyron, Cantal, Gard, Loezère, Hérault)*, Lille/Paris.

OnCat = J. Coromines, *Onomasticon Cataloniae. Els noms de lloc i noms de persona de totes les terres de llengua catalana*, 8 vol., Barcelone, 1989-1997.

PALM L. (1977) — *La Construction* li filz le rei *et les constructions concurrentes avec* a *et* de *étudiées dans des œuvres littéraires de la seconde moitié du XIIe siècle et du premier quart du XIIIe siècle*, Uppsala.

PELLEGRINI G.B. (1990) — *Toponomastica italiana*, Milan.

PENSADO C. (2000) — Sobre la historia del ensordecimiento final, *Estudis Romànics,* 22, pp. 29-57.

PERTZ G. H. (1872) — *Diplomata regum Francorum ex stirpe merovingica*, *MGH*, Hanovre, 1872.

PFISTER M. (1958) — Beiträge zur altprovenzalischen Grammatik, *Vox Romanica,* 17, pp. 281-362.

PHALIP B. (1988) — Charte dite de Clovis, *Revue de la Haute-Auvergne,* 51, pp. 567-607, pp. 671-696.

PHILIPON E. (1914) — Les parlers de la Comté de Bourgogne aux XIIIe et XIVe siècles, *Romania,* 43, pp. 495-559.

REICHERT H. (1987-1990) — *Lexikon der altgermanischen Namen*, 2 vol., Vienne.

REITZENSTEIN W.-A. Frhr. v. (1970) — *Untersuchungen*

zur römischen Ortsnamengebung, thèse de Munich.

REW = W. Meyer Lübke, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, 3e éd., 1935.

RÉZEAU P., dir. (2001) — *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles.

RICHÉ P (1994) — *L'Empire carolingien. VIIIe-IXe siècles*, Paris.

Rn = F. Raynouard, *Lexique roman ou Dictionnaire de la langue des troubadours*, 6 vol., Paris, 1844.

Rob 1992 = *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2e éd. entièrement revue et enrichie par A. Rey, 9 vol., Paris.

ROHLFS G. (1956) — Personennamen in Ortsnamen Oberitaliens (Das Suffix *-ate*), *in* : id., *Studien zur romanischen Namenkunde*, Munich, pp. 127-167.

ROMAN J. (1884) — *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris.

RONJAT J. (1930-1941) — *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, 4 vol., Montpellier.

ROSTAING C. (1950) — *Essai sur la toponymie de la Provence (depuis les origines jusqu'aux invasions barbares)*, Paris [réimpression, Marseille, 1973].

ROSTAING C. (1972) — Toponymes de Provence relatifs à la mise en valeur du sol, *Revue internationale d'onomastique*, 24, pp. 99-123.

ROSTAING C. (1994) — Le *Pas-des-Lanciers*, *Nouvelle Revue d'onomastique*, 23-24, pp. 135-138.

ROUCHE M. (1979) — *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418-781), naissance d'une région*, Paris.

SAIGE G., DIENNE le comte de (1900) — *Documents historiques relatifs à la vicomté de Carlat*, 2 vol., Monaco.

SCHMITT C. (1975) — Problèmes lexicologiques du francoprovençal, *Revue de linguistique romane*, 38, pp. 471-484.

SCHNEIDER L. (1997) — Une *vicaria* languedocienne du Xe siècle : Popian en Biterrois, *Annales du Midi*, 109, pp. 401-442.

SCHNEIDER L., GARCIA D. (1998) — *Carte archéologique de la Gaule. Le Lodévois*, Paris.

SCHULZE W. (1991) — *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen (1904)*. Mit einer Berichtigungsliste zur Neuausgabe von O. Salomies, Hildesheim/Zurich.

SERRA G. (1958) — Corolla di toponimi italiani rappresentativi, *in* : H. LAUSBERG, H. WEINRICH (éd.), *Romanica. Festschrift für Gerhard Rohlfs*, Halle (Salle), pp. 427-445.

SINDOU R. (1961) — Compte rendu de Hamlin 1959 ; *Revue internationale d'onomastique*, 13, pp. 303-312.

SINDOU R. (1976) — Compte rendu de G. Combarnous, *Index des noms de lieux et de personnes dans le Cartulaire de Gellone*, Clermont-l'Hérault, 1975 ; *Revue internationale d'onomastique*, 28, pp. 145-146.

SKOK P. (1910) — Zur Ortsnamenkunde. *Puteólis (P.*, *Zeitschrift für romanische Philologie*,34, pp. 91-95.

SOLIN H., SALOMIES O. (1994) — *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum*, Hildesheim/Zurich/New-York.

SOUTOU A. (1956) — Le point de vue du maître et du serviteur dans la toponymie languedocienne, *Revue internationale d'onomastique*, 8, pp. 209-214.

SOUTOU A. (1960) — Un toponyme des ruines anciennes : *Pradines - Pardines*, *Ogam*, 12, pp. 313-319.

SOUTOU A. (1961) — Protohistoire lozérienne : toponymie, *Revue du Gévaudan*,7, pp. 49-56.

SOUTOU A. (1963) — Toponymie des voies anciennes : I. *Les Places*, au sens de «grands chemins» (Aveyron et Lozère). II. *L'Ancise* et *L'Ancié*, au sens de «col» (Languedoc et Provence), *Via Domitia*, 10, pp. 1-19.

SOUTOU A. (1966) — Le nom de lieu *Egalières* (commune de Nant, Aveyron), *Revue internationale d'onomastique*, 18, pp. 183-188.

SOUTOU A. (1967) — Trois chartes occitanes du XIIIe siècle concernant les Hospitaliers de La Bastide-Pradines (Aveyron), *Annales du Midi*, 79, pp. 121-172.

SOUTOU A. (1973) — *La Couvertoirade*, La Cavalerie/Millau.

SOUTOU A. (1980) — Compte rendu de D.B. Gallacher, *Les Chartes de La Salvetat-Mondragon, textes albigeois du XIIIe siècle*, Montpellier, 1978 ; *Via Domitia*, 23, pp. 90-100.

SOUTOU A. (1985*a*) — Le nom de lieu *Aumelas*, *Études sur l'Hérault*, n.s. 1, n° 3, pp. 15-18.

SOUTOU A. (1985*b*) — Le monument antique dit Le Palais à Mèze (Hérault) et le Chemin Vieux de Bruniquel alias de la Reine Juliette, *Archéologie en Languedoc*, 1995 (1), pp. 11-16.

SOUTOU A. (1986) — *Sauclières*, ancien nom du prieuré de Grandmont (commune de St-Privat) au Xe siècle, *Bulletin de la Société archéologique et historique des hauts cantons de l'Hérault*, 9, pp. 72-76.

SOUTOU A. (1986-1987) — Le prieuré et l'église Saint-Étienne de Prunet sur le Causse d'Aumelas, *Études sur l'Hérault*, 2-3, pp. 37-41.

SOUTOU A. (1988*a*) — Le toponyme gallo-romain *la Gure* et l'ancien nom de St-Martin-le-Vieux (commune de Villemagne), *Bulletin de la Société archéologique et historique des hauts cantons de l'Hérault*, 11, pp. 41-45.

SOUTOU A. (1988*b*) — Toponymie archéologique : Le Palais et le Bain de la Reine à Lavérune (Hérault), *Archéologie en Languedoc*, 1988 (1-2), pp. 17-19.

SOUTOU A. (1989) — Datation de la croix discoïdale ajourée de St-André de Vexos, à Roquebrun (Hérault), *Bulletin de la Société archéologique et historique des hauts cantons de l'Hérault*, 12, pp. 47-54.

SOUTOU A. (1994*a*) — *Mirmande / Milmande / Marmande* «tour de commande» (**Mire, mande*) et *Mirande* «point de vue», *Nouvelle Revue d'onomastique*, 23-24, pp. 139-146.

SOUTOU A. (1994*b*) — *Le Triol Veire* («le vieux pressoir»), lieu-dit de Villeneuve-lès-Maguelone, *Nouvelle Revue d'onomastique*, 23-24, pp. 147-148.

SOUTOU A. (1994*c*) — Le nom de lieu *Le Vignogoul*, commune de Pignan, Hérault, *Études sur l'Hérault*, 10, pp. 135-136.

STEIN H. (1907) — *Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France*, Paris.

STROBEL H. (1936) — *Die von Pflanzennamen abgeleiteten Ortsnamen einiger südfranzösischer Departements*, Tübingen.

TARDIEU A. (1877) — *Grand Dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme*, Moulins.

TAUSEND M. (1995) — *Die altokzitanische Version B der 'Legenda aurea'*, Tübingen.

THOMAS A. (1897) — *Essais de philologie française*, Paris.

THOMAS A. (1927) — *Mélanges d'étymologie française*, 2e éd., Paris.

THOMAS E. (1865) — *Dictionnaire topographique du département de l'Hérault*, Paris.

TLF = *Trésor de la Langue Française*, 16 vol., Paris, 1971-1994.

TLL = *Thesaurus Linguae Latinae*, Leipzig, 1900-.

VAYSSIER A. (1879) — *Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron*, Rodez.

VERLAGUET P.-A. (1938) — *Cartulaire de l'abbaye de Bonneval en Rouergue*, Rodez.

VIDAL H. (1999) — *Un Évêque de l'an Mil. Saint Fulcran, évêque de Lodève*, Montpellier.

VINCENT A. (1937) — *Toponymie de la France*, Bruxelles.

WHATMOUGH J. (1970) — *The Dialects of Ancient Gaul. Prolegomena and Records of the Dialects*, Cambrige, Massachusetts.

WIACEK W. M. (1968) — *Lexique des noms géographiques et ethniques dans les poésies des troubadours des XIIe et XIIIe siècles*, Paris.

WOLF H.J. (1985) — Compte rendu de Hamlin 1983 ; *Revue de linguistique romane*, 49, pp. 228-232.

WOLF H.J. (1996) — Gemeinromanische Tendenzen IX. Onomastik, *in* : G. Holtus / M. Metzeltin / C. Schmitt, *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, t. II/1, Tübingen, pp. 387-422.

WOLF P. (1965) — L'Aquitaine et ses marges, *Karl der Grosse*, t. I, Dusseldorf, pp. 269-306.